Gare du Nord Attention aux perturbations à la Toussaint → P. XII

Mairie de Paris Où s'arrêtera Lamia El Aaraje ? → P. V

Paris • Mercredi 25 septembre 2024 • N° 24909 • 2,10 €

Le Parisien

+ Votre supplément Étudiant





Chassés de chez eux à cause des dealers

La maire d'Échirolles (Isère) a ordonné l'évacuation pour raison de sécurité d'un immeuble de 80 logements, dégradé par les trafiquants qui le squattent.

→ Fait du jour • P. 2 et 3

LP/THOMAS PUEYO



DR

Philippine Le suspect du meurtre arrêté à Genève

→ Police-Justice • P. 13

Budget 2025 Qui va payer les hausses d'impôts ?

→ Économie • P. 8

L'édito
Damien Delseny
Chef du service Police-Justice



Zone de « non-toit »

Depuis des années, on se dispute pour savoir s'il existe en France des zones de « non-droit ». Maintenant, on sait qu'il existe au moins une zone de « non-toit ». À Échirolles (Isère), en banlieue de Grenoble, les habitants d'un immeuble ont dû quitter prestement leurs logements à cause du trafic de drogue. La fameuse gangrène du narcotrafic est venue pourrir, grignoter une copropriété, appartement après appartement, squat après squat. Jusqu'à rendre l'immeuble trop dangereux. Risques d'incendie, d'électrocution, entreprises d'entretien qui refusent de venir sur place… On ne se bat même plus seulement contre les dealers ou les guetteurs qui occupent les halls d'immeuble ou les parties communes, cette fois les délinquants sont dans les étages, dans les logements.

En réalité, ce qui se passe à Échirolles n'est que la partie visible et honteuse de l'iceberg. Depuis des années, un peu partout en France, des résidences entières sont placées sous la coupe des trafiquants. Il faut montrer patte blanche pour rentrer chez soi et prendre soin de bien baisser les yeux. Accepter parfois aussi, sous la menace ou contre quelques billets, de transformer son appartement en lieu de stockage et devenir une « nourrice » complice. Le désormais ancien ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin avait lancé les opérations Place nette. Le principe était de chasser durablement les trafiquants des points de deal. La « retraite d'Échirolles » est une bataille perdue sur ce front puisque ce sont ici les habitants qui font « place nette » aux dealers.

« Je dois partir de chez moi, c'est inhumain »

TRAFIC DE DROGUE | Vendredi, les habitants d'un immeuble d'Échirolles devront avoir quitté les lieux, devenus périlleux sous l'effet des dealers.



Thomas Pueyo
Correspondant à Échirolles (Isère)

DANS LA BANLIEUE de Grenoble, à Échirolles (36 000 habitants), les conséquences du trafic de drogue ont pris une ampleur telle qu'un immeuble entier, devenu dangereux à occuper, va être évacué dans deux jours et fermé. Le bâtiment, appelé « Le Carrare », n'est pourtant pas dans un quartier sensible mais au cœur de la ville, proche de la mairie, de la police municipale, d'une salle de spectacle et d'une annexe de l'université. Une banque, un assureur et un cabinet d'architectes sont installés au rez-de-chaussée. Parmi les habitants, la colère gronde. « Les dealers n'ont aucune gêne. Ils se sont implantés là et font leur loi, constate Jean-Louis, un riverain qui attend le tramway juste à côté. Il y a eu plusieurs fusillades cet été. »

Les balles perdues ne sont pas le seul péril qui menace les habitants. Les trafiquants ont aussi fortement dégradé l'immeuble. Un expert a transmis un rapport alarmant à la mairie, ce lundi, faisant état d'un « danger de mort permanent » à cause des dommages qu'a subi le système électrique du bâtiment.

Mardi matin, la maire communiste d'Échirolles, Amandine Demore, a donc pris deux arrêtés pour déclarer l'immeuble inhabitable et ordonner une évacuation dans les 72 heures. L'édile est venue elle-même sur place soutenir les équipes de la mairie et de la police municipale qui faisaient du porte à porte, afin de prévenir les locataires. Rachid*, un locataire, ne comprend pas ce qui se passe. « Je n'étais pas au courant, je vais aller où ? ». « Vous prenez vos affaires, on va vous mettre à l'abri, lui répond la maire. C'est devenu trop dangereux pour vous ».

Des risques d'électrocution

Si l'immeuble offre une façade de plutôt présentable, l'intérieur empeste l'urine et d'autres odeurs de détritus. Certains appartements squattés sont de véritables décharges. Les escaliers contrôlés par les dealers sont parfois obstrués par des meubles, « pour empêcher les flics de passer », souffle un résident. Dans les couloirs, les installations électriques sont éventrées, des fils sont à nu. « Beaucoup d'appartements sont squattés et servent de stockage aux dealers. Ils se branchent gratuitement sur le réseau en cassant les compteurs », nous apprend ce même résident qui tient à rester anonyme, comme la plupart des locataires, par crainte de représailles.

Karim*, un autre résident, s'énerve face à l'ordre d'évacuer : « J'ai appris il y a cinq minutes que je devais partir dans 72 heures. C'est inhumain ! On aurait pu nous avertir plus tôt, nous reloger avant de lancer cette procédure de fermeture. Nous on subit, on n'y est pour rien. J'ai l'impression que toute la France a baissé les bras devant les dealers. On est abandonnés. Les politiciens ne font rien. Ce n'est pas en vidant un immeuble qu'on va trouver une solution. »



> **Cette évacuation est un message aux dealers. Maintenant ça suffit, ils n'ont pas leur place ici.**
> **Amandine Demore,** maire communiste d'Échirolles

Amandine Demore insiste sur le fait qu'elle n'a pas eu le choix : « En tant que maire, ma responsabilité est en jeu. Je me devais de mettre les habitants en sécurité. Les dealers ont saccagé l'immeuble, on risque de s'électrocuter, sans parler du risque incendie, des problèmes d'évacuation. Vu le trafic, les entreprises ne veulent plus venir faire les travaux. »

« Les dealers vont continuer leur business de plus belle, redoute Erwan*, un propriétaire. Il n'y aura plus personne dans l'immeuble pour les embêter, ce sont eux les gagnants. On capitule face aux délinquants. Sans locataire, comment je vais faire pour payer les charges, rembourser le crédit ? »

Évacuer l'immeuble serait-il une capitulation face au trafic ? « Pas du tout ! » conteste la maire. « C'est au contraire un acte fort, pour montrer qu'on ne baisse pas les bras. Les propriétaires doivent faire les travaux nécessaires dans un délai de trois semaines. Pendant le temps du chantier, le bâtiment sera fermé. Seules les entreprises seront autorisées. On chasse aussi les dealers. »

Cette fermeture du Carrare est l'énième épisode d'une longue série d'incidents. Outre les trois personnes blessées par balles cet été, les dealers avaient aussi chassé de force



LP/THOMAS PUEYO

Échirolles (Isère), ce mardi. Depuis cet été, les contrôles de police s'étaient intensifiés. En août, 15 personnes avaient été interpellées.

un habitant de chez lui. Le locataire avait sauté par la fenêtre pour leur échapper. En décembre, le parquet de Grenoble avait pourtant annoncé le démantèlement du point de deal, après l'interpellation de neuf personnes. Mais les dealers n'ont pas tardé à revenir. En mars, une opération place nette était menée au Carrare. Là encore, les violences et le trafic ont ensuite repris. Les contrôles de police se sont intensifiés en août, permettant à la préfecture de se réjouir d'une « amélioration significative de la situation » avec 15 personnes interpellées.

« Les « places nettes » ont le mérite de déstabiliser les trafiquants, mais ça ne résout pas les problèmes de fond. Et même si les forces de l'ordre patrouillent régulièrement, les dealers reviennent systématiquement », nuance la maire d'Échirolles. « Cette évacuation est un message aux dealers. Ils pourrissent la vie des habitants. Maintenant ça suffit, ils n'ont pas leur place ici. Même si on ne sait pas comment évoluera la situation après la phase de travaux. »

La maire demande plus de moyens au gouvernement

L'élue lance de nouveau un appel à Emmanuel Macron et au nouveau ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, qui a martelé sa volonté de « rétablir l'ordre ». « On avait envoyé un courrier à M. Darmanin il y a un an, et un nouveau au président de la République cet été. Sans réponse. Ce silence n'est pas acceptable. Le pays est en échec sur les questions sécuritaires. Je demande des effectifs de police ainsi qu'un commissariat de plein exercice. Il faut changer de doctrine, retrouver la police de proximité et pérenniser les moyens de prévention. C'est bien beau de lancer de grands projets comme les bataillons de la prévention, mais les financements se sont arrêtés au bout de deux ans ! »

En attendant, la vingtaine de locataires de la copropriété du Carrare, prévenus ce mardi, va devoir trouver un nouveau logement. C'est aux propriétaires de fournir une solution, mais la maire assure qu'avec l'aide de la préfecture, elle ne laissera personne dans la rue vendredi. En attendant l'évacuation de l'immeuble dans deux jours, les dealers ont repris leur trafic ce mardi après-midi, comme si de rien n'était.

* Les prénoms ont été changés.

Échirolles (Isère), ce mardi. Si l'immeuble offre une façade plutôt présentable, l'intérieur empeste l'urine et d'autres odeurs de détritus.



LP/THOMAS PUEYO



LP/THOMAS PUEYO



PHOTOPQR/« LE MIDI LIBRE »/JEAN MICHEL MART

« Il y a un phénomène de contamination de tout le territoire national, y compris de la ruralité », constate David Lisnard.

TÉMOIN | « Le problème, c'est l'impuissance publique »

David Lisnard, maire (LR) de Cannes et président de l'Association des maires de France

Propos recueillis par **Jean-Michel Décugis**

DAVID LISNARD (LR), maire de Cannes et président de l'Association des maires de France, alerte sur la situation intenable des villes confrontées au trafic de drogue.

Comment expliquer qu'on en arrive à une situation comme à Échirolles ?
DAVID LISNARD. Le pays est totalement gangrené par le trafic de drogue. Un, il y a un phénomène de contamination de tout le territoire national, y compris de la ruralité. Deux, il y a un rajeunissement de la main-d'œuvre du trafic. On voit des gamins de 12, 13 ans sur les terrains de deal, car ils ne risquent rien pénalement. C'est pour ça que, avec la députée Alexandra Martin, on propose de refonder le Code pénal des mineurs. Et trois, c'est la montée de la violence des trafiquants, avec davantage d'affrontements entre bandes pour tenir les territoires.

Mais n'y a-t-il pas un paradoxe, une dérive à évacuer des habitants pour déloger des dealers ?
Bien sûr, qu'il y en a un. Mais c'est parce que nous, les maires, sommes démunis en droit. Nous n'avons pas d'autorité judiciaire alors que l'on se doit de lutter contre le trafic qui a des conséquences sur la santé publique, l'éducation, la sécurité.

Est-ce le signe de l'impuissance de l'État ?
Le problème, c'est l'impuissance publique, celle de l'État à l'égard de ceux qui nuisent. Elle se traduit toujours par des mesures qui pénalisent ceux qui ne nuisent pas. Quand l'État est faible avec les forts, il devient fort avec les faibles. Les citoyens honnêtes respectent les règles qui sont de plus en plus contraignantes, avec des libertés qui se restreignent, pendant que les malveillants et malfaisants, eux, continuent leurs activités illicites.

Êtes-vous confronté, à Cannes, à une telle situation ?
Oui, et tous les maires de communes de taille identique le sont. Le problème du trafic de drogue est qu'il représente aussi un élément de stabilité dans un quartier. C'est toute l'histoire des mafias. En Sicile, au Mexique... Les mafias sont une forme d'ordre illégitime et ultra-violent. Dans les quartiers tenus par les trafiquants, il y a très peu de désordre. Sauf que si vous sortez des clous et n'êtes pas complices de ce trafic, vous vous faites violenter. C'est absolument abominable.

Quelles solutions ?
Il faut aider les maires à maîtriser le peuplement des logements sociaux. Il faudrait que nous ayons plus de capacité à agir en lien avec les autorités judiciaires pour virer les trafiquants. Aussi, lorsqu'on a une police municipale — soit 20 % des communes françaises — il faut que l'on ait un pouvoir de sanction sur les consommateurs de stupéfiants. Et il faut nous aider à lutter contre le blanchiment de la drogue à travers certains commerces qui fleurissent dans nos rues. Les établissements sont vides mais ont des chiffres d'affaires mirobolants. En réalité, ils organisent des livraisons de cannabis, de drogue.

Et pour le reste, cela dépend de l'autorité judiciaire ?
Oui, c'est aux pouvoirs policier et judiciaire de faire leur job. Et il faut dire les choses clairement : si on veut vraiment s'attaquer au trafic, il faut s'attaquer au flux de cannabis qui vient du Maroc et au flux de cocaïne qui vient d'Amérique centrale.

En coulisses
Marion Mourgue
Rédactrice en chef du service politique



Au Sénat, élection ou nomination ?

Le Sénat est-il en train d'inventer l'élection-nomination ? Bruno Retailleau, nommé ministre de l'Intérieur, va devoir laisser la présidence du groupe LR au Sénat. Un poste clé pour la majorité sénatoriale de Gérard Larcher. Un poste stratégique en période de majorité très relative à l'Assemblée. Deux options sont désormais sur la table. Élire un nouveau président de groupe de façon pérenne ou trouver une « solution d'intérim » pour avoir un nouveau patron des sénateurs LR jusqu'au retour de Bruno Retailleau. En somme, celui dont la force de travail et la qualité d'écoute ont toujours été saluées par son groupe reprendrait son poste en cas de remaniement. Drôle de message politique, étrange symbole démocratique.

Roger Karoutchi, déjà candidat à cette succession, n'y voit, lui, pas d'objection. Il l'a dit à ses collègues sénateurs ce mardi matin. « Faites confiance aux liens que j'ai avec Bruno *(Retailleau)* et Gérard *(Larcher)* pour mettre tout ça en musique tranquillement », a promis le sénateur de Paris. Sinon ? Son mail envoyé ce mardi à tous les élus LR de la chambre haute ne l'indique pas. Mais il explique qu'il sera « accompagné » de l'équipe de Bruno Retailleau. Avec le risque d'accréditer l'idée que le nouveau président de groupe ne servirait qu'à garder au chaud la place du ministre de l'Intérieur. Comment se faire entendre politiquement sans un président de groupe pleinement investi ? Ironie de l'histoire, l'ex-sénateur de Vendée avait gagné le poste il y a dix ans… en remportant une primaire face à Roger Karoutchi. Qui sera face à lui désormais ? L'élection est fixée au mardi 1er octobre.



PHOTOPQR/« L'EST RÉPUBLICAIN »/MAXPPP

Le Premier ministre *(ici, à l'Élysée, hier)* a fait du dialogue avec toutes les forces représentées au Parlement l'une de ses règles.

Barnier-Le Pen : l'appel qui sème le trouble

Le Premier ministre a recadré son ministre de l'Économie qui excluait le RN de l'arc républicain puis s'en est expliqué par téléphone avec la cheffe des députés frontistes.

Pauline Théveniaud et Alexandre Sulzer

« ON POSE comme critère que le Premier ministre traite l'ensemble des forces politiques de manière courtoise et républicaine », prévenait la cheffe des 126 députés RN, Marine Le Pen, dans une interview au « Parisien » - « Aujourd'hui en France » la semaine dernière. Sans quoi, c'est la censure immédiate ? lui demandait-on. « Sans quoi, cela nous poserait d'immenses problèmes… », répondait-elle.

Michel Barnier, qui a bien en tête qu'elle peut faire tomber à tout moment son gouvernement, a visiblement reçu le message cinq sur cinq. En deux coups de fil, le Premier ministre a justement donné des gages de courtoisie républicaine à la députée du Pas-de-Calais. Quitte à faire tanguer sa fragile coalition.

L'histoire retiendra que le premier recadrage de son ère aura eu lieu moins de vingt-quatre heures après l'installation du gouvernement. Et aura porté sur la relation au RN. Le chef du gouvernement a ainsi passé un savon à son ministre de l'Économie, Antoine Armand, dans la matinée de mardi. En cause ? Dans la matinale de France Inter, le jeune locataire de Bercy s'est dit ouvert à collaborer avec tous les partis, « pour peu qu'ils soient dans l'arc républicain », ajoutant aussitôt qu'il n'incluait pas le RN dans cette catégorie.

Le plaisir du RN à faire monter la pression

Courroux de Barnier, rappelant son cadet à l'ordre et à ses déclarations : lui, Premier ministre, a fait du dialogue avec toutes les forces représentées au Parlement l'une de ses règles, et il faut que « le ministre Armand la fasse sienne » rapporte son entourage. Ce dernier s'exécute et rétropédale, Bercy annonçant que « toutes les forces politiques représentées au Parlement » seraient bien reçues au sujet de la situation très dégradée des finances publiques.

Une ligne partagée par Emmanuel Macron. « Je combats avec force les idées du RN lors des élections. Mais une fois l'élection passée, chaque élu doit être respecté », a coutume de répéter le président en privé. Le parti avait d'ailleurs sa place autour de la table lors de ses « rencontres de Saint-Denis ». « Beaucoup de nos compatriotes ont exprimé des voix divergentes. Il faut les entendre et les respecter », avait-il par ailleurs recommandé lundi, dès le premier Conseil des ministres.

Ce mardi, l'affaire aurait pu en rester là, cantonnée au statut de premier couac du gouvernement Barnier. Mais Marine Le Pen prend un malin plaisir à faire monter la pression. « Quand j'entends M. Armand ce matin qui explique que sa porte sera toujours fermée aux députés du RN alors que nous avons juste le budget qui arrive, je pense que le Premier ministre doit aller expliquer à l'ensemble de ses ministres quelle est la philosophie de son gouvernement, car il semblerait que certains n'aient pas encore totalement compris », tance-t-elle.

Et voilà que, aux environs de midi, Michel Barnier décroche donc à nouveau son téléphone. Cette fois, comme l'a révélé « le Figaro », pour appeler la présidente du groupe RN. Le chef du gouvernement répète à son interlocutrice les règles qu'il a déjà énoncées le matin lors de la conférence des présidents à laquelle elle participait. « Il faut dialoguer avec toutes les forces politiques représentées au Parlement », pose-t-il, insistant : « C'est le respect que nous devons aux Français. » Un « appel républicain », dit-on à Matignon, où l'on enfonce le clou : « C'est sa position, celle de son gouvernement aussi. »

« On ne peut pas bien travailler sous la menace »

De quoi semer le trouble parmi les Marcheurs et dans les rangs du MoDem, où l'on redoutait déjà que Michel Barnier ne soit tenté de chercher à plaire au RN pour sauver sa place. Il s'est d'ailleurs invité lors de la réunion de groupe des députés Ensemble pour la République (EPR, ex-Renaissance), ce mardi matin. « Le RN menace constamment. On ne peut pas bien travailler sous la menace, il faut donc l'ignorer », y a prévenu le député de l'Oise, Éric Woerth, qui y voit « un piège mortel ».

S'interrogeant sur le contenu de la déclaration de politique générale que Michel Barnier doit prononcer mardi prochain, l'élu de Gironde Thomas Cazenave enchaîne : « Le Premier ministre doit s'engager à ne pas négocier avec le RN sa non-censure. » À ses yeux, « une ligne rouge absolue », soutient l'ex-ministre des Comptes publics à notre journal : « On va être face à une question politique fondamentale dans les prochaines semaines. Recevoir le RN, pour quoi ? Pour leur demander ce qu'ils attendent du budget ? »

Mais c'est bien le coup de fil à Le Pen qui a fait monter la température d'un cran, et d'autant plus en flèche qu'au sein de l'ancienne majorité les esprits étaient déjà échauffés par les coups de boutoir de Bruno Retailleau. « Que le Premier ministre se mette à appeler Marine Le Pen pour la rassurer, ça ne me va pas du tout. S'il y a un accord entre eux, il faut qu'on nous le dise. Mais ce sera sans moi », tempête le député MoDem Erwan Balanant. Tandis qu'au sein du groupe EPR, d'autres soupiraient : « On ne peut pas s'habituer à rendre des comptes au RN, quand même. » Sans que l'on sache, en l'absence de réaction du président du groupe, Gabriel Attal, à cette heure, quelle suite serait donnée à tout cela. Ce n'était que le jour 2.

Bruno Retailleau secoue déjà la coalition gouvernementale

Le ministre de l'Intérieur, qui vante « l'ordre » régalien et migratoire, s'est affronté à distance avec son collègue de la Justice, Didier Migaud. Les deux hommes ont prévu de se voir prochainement.

Alexandre Sulzer avec L.G., V.H. et M.W.

« DE L'ORDRE, DE L'ORDRE, de l'ordre », clamait Bruno Retailleau lundi lors de la passation de pouvoir place Beauvau. Mais ses premières prises de position créent plutôt du désordre au sein de la coalition pro-Barnier et particulièrement avec le garde des Sceaux, Didier Migaud, ex-député PS. Lundi soir sur TF 1, le ministre de l'Intérieur a empiété sur les plates-bandes de son collègue en appelant à revoir « un certain nombre de cadres pour changer une politique pénale » qui aurait laissé s'installer un « droit à l'inexécution des peines ». Une pierre angulaire depuis des années du « retaillisme ».

Au même moment, sur France 2, Didier Migaud ne cachait pas une pointe d'agacement : « Il a ses convictions, il est ministre de l'Intérieur, je suis ministre de la Justice. Je dois moi aussi montrer de l'autorité, de la fermeté, faire en sorte qu'il n'y ait pas d'impunité tout en faisant en sorte que l'État de droit soit respecté. »

Rebelote mardi matin, Bruno Retailleau récidive. « Un policier n'est pas une assistante sociale, un délinquant n'est pas une victime, un pays n'est pas un hall de gare », édicte-t-il dans « le Figaro » avec des accents très sarkozystes avant de dénoncer sur CNews l'Aide médicale d'État (AME, dont bénéficient les étrangers en situation irrégulière), qu'il menace d'attaquer par voie réglementaire… Provoquant un rappel à l'ordre de la présidente de l'Assemblée, Yaël Braun-Pivet, qui s'est émue d'un potentiel « contournement » du Parlement.

Le Premier ministre en arbitre

Réponse de Didier Migaud mardi après-midi en direct sur les chaînes d'info depuis la prison de la Santé (Paris XIVe) : tout en rappelant que « le taux d'exécution des peines » n'avait « jamais été aussi élevé » (95 % en 2023 selon la chancellerie), il a lancé, grinçant : « Il faudra que je puisse contribuer à l'information de mon collègue et qu'on puisse avoir des échanges constructifs à ce sujet. » Les deux hommes ont d'ailleurs prévu de se voir dans les prochains jours. À Beauvau, on assure même vouloir mettre en place des « rendez-vous réguliers ». « Il faut de l'autorité. Il faut de la fermeté. Il faut bien évidemment des sanctions. Mais je crois que le laxisme de la justice n'existe pas », a-t-il ajouté, assurant vouloir faire « de la pédagogie vis-à-vis du citoyen ».

Place Beauvau, on nie toute crise entre deux hommes qui se respectent. Mais sur le fond, le désaccord est assumé.


CAPTURE ÉCRAN FRANCE 2


CAPTURE ÉCRAN TF1

Invités respectivement, lundi, aux 20 Heures de France 2 et de TF1, Didier Migaud *(à g.)* et Bruno Retailleau se sont affrontés indirectement sur la politique pénale, notamment sur le taux d'application des peines.

« Bruno Retailleau ne s'arrêtera pas de parler de laxisme judiciaire. Il y a évidemment un problème dans l'application des peines que tous les Français voient », indique-t-on au ministère de l'Intérieur, où l'on pense qu'il y aura au final trois arbitres. Premièrement, le Premier ministre « qui a mis la fermeté régalienne en haut de la pile de ses dossiers ». « L'acte de nommer Bruno Retailleau à l'Intérieur est l'expression de cette volonté », dit l'entourage du nouveau locataire de Beauvau quand la nomination de nommer Didier Migaud serait la simple « expression d'un nécessaire équilibre » dans un contexte particulier de coalition. Deuxièmement, l'opinion publique : « À part Léon Marchand, il n'y a pas de sujet plus consensuel pour les Français que des dispositions qui visent à réguler l'immigration ! », glisse un proche du ministre. Et troisièmement, les « événements » de l'actualité qui lui donneraient nécessairement raison.

> **« On comprend qu'il vient faire du Sarkozy, mais LR n'a que 47 députés »**
> **Un responsable d'Ensemble pour la République**

Un cas évoqué par Élisabeth Borne

Mais au sein d'Ensemble pour la République (EPR), ça ne passe pas. En réunion de groupe mardi, le cas Retailleau a été évoqué, notamment par Élisabeth Borne. « Le groupe est très remonté contre le gouvernement », assure un participant. L'idée de convoquer le ministre de l'Intérieur et le garde des Sceaux devant la commission des lois est d'ailleurs sur les rails. Officiellement, il s'agirait simplement d'entendre les nouveaux ministres… mais ça serait aussi l'occasion de régler des comptes.

« Retailleau veut dire qu'il est la vedette du gouvernement. On comprend qu'il vient faire du Sarkozy, mais les LR n'ont que 47 députés, et on ne part pas d'une feuille blanche », pointe un ténor EPR. « Retailleau peut rouler les mécaniques, mais il y a des règles européennes… », soupire un cadre de la coalition gouvernementale. « Beaucoup de théâtre de la macronie, réplique-t-on à Beauvau, mais Gabriel Attal, Premier ministre, a lui-même porté une réforme de l'AME… »

Sophia Chikirou mise en examen pour escroquerie aggravée

La députée Insoumise est visée dans l'enquête sur les comptes de la campagne 2017 de Mélenchon.

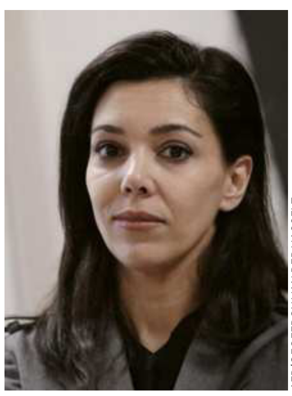
Pierre Maurer et Julien Duffé

SOPHIA CHIKIROU se savait sous une épée de Damoclès depuis plus d'un an. Après avoir été entendue ce mardi matin au tribunal judiciaire de Paris, la députée LFI a été mise en examen pour « escroquerie aggravée », « abus de biens sociaux » et « recel d'abus de confiance » dans l'enquête sur les comptes de la campagne présidentielle 2017 de Jean-Luc Mélenchon. Cette convocation avait été repoussée par deux fois ces dernières années.

Concrètement, la justice soupçonne Mediascop, la société de conseil en communication de la députée de Paris, d'avoir surfacturé certaines prestations lors de la deuxième campagne présidentielle du tribun, soit une possible escroquerie au préjudice de l'État s'agissant de dépenses de campagne remboursées par l'argent public.

Une attitude qui lui vaut beaucoup d'ennemis

Selon un rapport d'enquête de mai 2022 dévoilé par Mediapart, Mediascop avait vu sa rentabilité passer de 12% pour la présidentielle 2012 à 22% pour celle de 2017, un niveau « supérieur » à des entreprises similaires. Toujours d'après Mediapart, Sophia Chikirou aurait pu, grâce à ce cycle électoral 2017 et ses fonctions à Mediascop, se « verser à titre personnel plus de 135 000 € de salaires et dividendes avant impôts ».


AFP/GEOFFROY VAN DER HASSELT

La députée *(ici en 2017)* dénonce un acharnement.

D'après son avocat, Me Dominique Tricaud, Sophia Chikirou a, devant le juge, « dénoncé l'acharnement dont elle fait l'objet depuis sept ans, les fuites à répétition dans la presse et le fait qu'elle estimait qu'elle n'avait rien à se reprocher ». Dans l'après-midi, très remonté contre cette procédure depuis plusieurs années, Jean-Luc Mélenchon lui a apporté son soutien. « Pas une seule de ces accusations n'a le moindre fondement concret », a-t-il déclaré, quand LFI a éreinté dans un communiqué « une opération politico-judiciaire sans fin commencée en 2018 ».

Sur son site et ses réseaux sociaux, Sophia Chikirou a publié dans l'après-midi une note de 26 pages de ses avocats qui contestent en droit et en fait toute escroquerie, reprenant les déclarations dans l'enquête de nombre de cadres LFI dépeignant son rôle comme celui d'une simple « représentante de Mediascop », sans pouvoir de décision.

Les Insoumis font bloc autour de Sophia Chikirou, très proche de Jean-Luc Mélenchon, malgré son attitude très clivante. « On a un mouvement structuré, à chaque affaire judiciaire, on défend notre camarade et pas la justice, analyse un Insoumis historique. C'est le principe du *law fare* théorisé par Sophia Chikirou : il y a un acharnement judiciaire car nous sommes des opposants politiques. Mais pour les militants, les sympathisants et les cadres, c'est quand même assez choquant. »

L'année dernière, un conflit larvé a miné le groupe des députés Insoumis pris dans un affrontement permanent entre les « frondeurs » (Raquel Garrido, Clémentine Autain, Alexis Corbière, François Ruffin, Danielle Simonnet) d'un côté, et Sophia Chikirou et la direction de LFI de l'autre côté, à coups de mots assassins dont la députée de Paris a le secret. Une attitude qui lui vaut beaucoup d'ennemis. À l'un de ses proches, il y a longtemps, Jean-Luc Mélenchon avait ainsi confié : « Tu t'occuperas de Sophia quand je ne serai plus là, ils la détestent tous ici. »

Le président du Conseil constitutionnel, **Laurent Fabius,** estime que le texte fondateur est suffisamment solide pour traverser la période de « multicohabitation » qui s'ouvre.



LP/JEAN-BAPTISTE QUENTIN

Paris, le 16 septembre. « Si le budget n'était pas voté, la situation n'aurait pas de précédent », souligne Laurent Fabius.

« Beaucoup de nos concitoyens ressentent un malaise démocratique »

Propos recueillis par **Marcelo Wesfreid**

LAURENT FABIUS organise le 3 octobre la 7e Nuit du droit, avec 200 manifestations en France. Objectif : faire mieux connaître le droit. Le président du Conseil constitutionnel a notamment convié l'Américain John Kerry et Ioulia Navalnaïa, veuve de l'opposant russe Navalny. En attendant, celui qui finit son mandat en mars 2025 assure que son institution veillera au respect des règles.

Articles 49.3, 68, 8, 11, etc. On n'a jamais autant parlé de la Constitution !
LAURENT FABIUS. C'est vrai. Beaucoup de nos concitoyens ressentent ce que j'appelle un « malaise démocratique », cherchent des repères, et précisément la Constitution est, par son étymologie même, « ce qui nous tient ensemble ». Elle est la loi des lois. Le Conseil constitutionnel sera bien sûr vigilant sur le respect du droit.

La Ve République est-elle adaptée à un paysage politique éclaté en trois blocs ?
Les difficultés de ce paysage inédit viennent-elles surtout de la Constitution ? N'existe-t-il pas plutôt un lien avec les politiques suivies et avec la pratique des institutions ? Notre texte suprême, après soixante-six ans, présente un grand mérite dans ce monde troublé : sa stabilité adaptative. Ne l'oublions pas !

Nous sommes en cohabitation ?
Nous sommes en présence, semble-t-il, d'une sorte de multicohabitation : président, Premier ministre, gouvernement, groupes de la « majorité », groupes des oppositions. La situation actuelle est sans précédent.

Le budget ne sera présenté qu'autour du 9 octobre. Est-on dans les délais ?
On devra l'être, en gardant à l'esprit plusieurs étapes à respecter, y compris une probable saisine du Conseil constitutionnel en fin de parcours. Si l'urgence est déclarée, nous disposerons, nous, de huit jours pour nous prononcer. Notre jurisprudence exige, notamment, que les chiffres du budget ne soient pas entachés d'insincérité et que soient respectées la clarté et la sincérité du débat parlementaire.

Et si le budget n'est pas voté ?
La situation n'aurait pas de précédent. En nous rappelant que la France n'est pas une île isolée du monde.

Le président peut-il revendiquer un domaine réservé ?
La Constitution n'utilise pas ces termes. Sur la défense par exemple, il est écrit que le président est le chef des armées, mais le gouvernement, donc le Premier ministre, dispose de la force armée et est responsable de la défense nationale. En pratique, même si existe généralement dans ce domaine une prééminence présidentielle, beaucoup dépend des situations et des personnes.

Marine Le Pen disait qu'en cas de victoire du RN Macron n'aurait plus qu'un rôle de chef des armées honorifique.
On ne retrouve pas cette épithète dans la Constitution.

La demande de destitution du président déclenchée par LFI est-elle fondée ?
Le bureau de l'Assemblée a donné son feu vert. La proposition relève désormais de la commission des Lois. Puis, le cas échéant, de l'Assemblée elle-même, avant un éventuel examen par le Sénat. Pour autant, la plupart des observateurs ne croient pas que la demande puisse aboutir.

> **Juridiquement, le président n'a pas l'obligation de choisir *(comme Premier ministre)* telle personnalité plutôt que telle autre ; politiquement, c'est autre chose**

En ne nommant pas un Premier ministre issu du bloc arrivé en tête aux législatives, le président a commis un coup de force ?
Juridiquement, le président n'a pas l'obligation de choisir telle personnalité plutôt que telle autre ; politiquement, c'est autre chose.

On a vu des ministres démissionnaires participer à des votes à l'Assemblée. Est-ce légal ?
Cela s'est produit dans le passé, sans poser de problème, pour l'élection à la présidence de l'Assemblée.

Que dit le Conseil sur des législatives à la proportionnelle ?
Le choix du mode de scrutin ne relève pas de la Constitution. En 1985, j'étais Premier ministre lorsque nous avons, avec François Mitterrand, fait adopter la proportionnelle, dont il existe d'ailleurs plusieurs variantes. Un principe doit être respecté, celui de l'égalité devant le suffrage.

Vous aviez dit en mai que la préférence nationale n'était pas inscrite dans la Constitution. N'étiez-vous pas sorti de votre rôle ?
Au contraire, j'ai rappelé le droit, à savoir qu'on peut adopter des dispositions spécifiques à propos des étrangers mais que la préférence nationale systématique, elle, n'est pas conforme à la Constitution.

Le Conseil constitutionnel est-il politisé ?
La fonction du Conseil est juridique, pas politique. Lorsqu'il a validé juridiquement l'essentiel de la réforme des retraites, certains ont dénoncé une orientation manifestement de droite. Mais lorsque, quelques semaines plus tard, le même Conseil a censuré une partie de la loi Immigration, il a été critiqué, cette fois pour un tropisme manifestement de gauche ! Ce qu'il faut comprendre, c'est qu'il n'appartient pas au Conseil de dire si une disposition législative est bonne ou mauvaise mais si elle est juridiquement conforme ou non à la Constitution. C'est ce que nous faisons.

Les députés Charles de Courson, rapporteur général du Budget, et Éric Coquerel, président de la commission des Finances, avaient cherché en vain à obtenir les lettres plafonds. Une entorse à la Constitution, selon eux.
Les textes leur attribuent un large pouvoir de contrôle sur pièces et sur place. Ils doivent être respectés.

Avec les Libanais qui fuient les bombardements israéliens

Les écoles du pays, transformées en centres d'hébergement, sont submergées par le flot continu de déplacés fuyant le sud et l'est du pays, après le déclenchement, lundi, des frappes de Tsahal.

Patricia Chaira
Correspondante
à Beyrouth (Liban)

MARDI MATIN vers 11 heures, Beyrouth, dans le quartier de Bir-Hassan, une ambulance de la Croix-Rouge se gare en double file devant l'école publique, le temps de déposer une femme, blessée au visage et portant son enfant dans les bras, accompagnée d'un vieil homme. Son calvaire a débuté la veille. Zohra, la vingtaine, prenait comme à l'accoutumée son café en terrasse, chez elle, dans son village du sud du Liban, quand sa maison a été touchée par un bombardement aérien.

Projetée au sol, le visage criblé d'éclats de verre, elle se précipite chez elle : dans un coin du salon, son père – lui aussi blessé au visage – tient son petit-fils contre lui. Les voisins accourent pour les secourir, une ambulance les transporte à l'hôpital le plus proche, dans la ville voisine de Tibnine. Soignée, elle est transportée lundi soir jusqu'au centre d'hébergement de Beyrouth. La jeune femme en hijab noir y arrive après une interminable nuit. Sur place, des bénévoles vêtus de gilets jaunes fluorescents, arborant le logo de la défense civile, les conduisent à l'entrée du bâtiment. Une bénévole du mouvement Amal, le parti chiite allié du Hezbollah, se charge des procédures d'enregistrement, obligatoires pour avoir accès à l'assistance d'urgence.

Un chaos d'embouteillages

Cette jeune maman, de confession chiite, a subi comme beaucoup d'autres le déluge de feu israélien qui s'est abattu dans les régions libanaises – au sud, à l'est – contrôlées par le Hezbollah. Au moins 560 personnes ont péri, dont 50 enfants. Les frappes, qui se sont poursuivies ce mardi, moins intensément, ont aussi fait près de 2 000 blessés, et jeté sur la route des familles fuyant leurs maisons, leurs quartiers, leurs villages. Sur les axes reliant le Sud à la capitale, des files ininterrompues de voitures continuaient mardi à avancer au pas, dans un chaos d'embouteillages. Direction les écoles du pays, fermées jusqu'à la fin de la semaine, et transformées en centres d'hébergement d'urgence.


REUTERS/EMILIE MADI

Beyrouth (Liban), ce mardi. Entre 18 heures lundi et 6 heures ce mardi matin, le centre de Bir-Hassan a accueilli plus de 5 000 personnes, ensuite dispatchées à raison de 300 à 500 déplacés par école.

Rami Najem, chargé de la communication au sein du mouvement Amal, ne sait où donner de la tête. Entre 18 heures lundi et 6 heures ce mardi matin, le centre de Bir-Hassan a accueilli plus de 5 000 personnes, dispatchées à raison de 300 à 500 déplacés par école.

« On ouvre de nouveaux centres au fur et à mesure »

« On ouvre de nouveaux centres au fur et à mesure que les familles arrivent. On s'attend à un flot de plusieurs centaines de milliers de déplacés. » Dans les grandes villes au sud de Tyr, Saida ou Ghazieh, jusque-là relativement épargnées, « les familles se sentent encore assez en sécurité pour rester chez elles, mais pour combien de temps ? » s'inquiète-t-il.

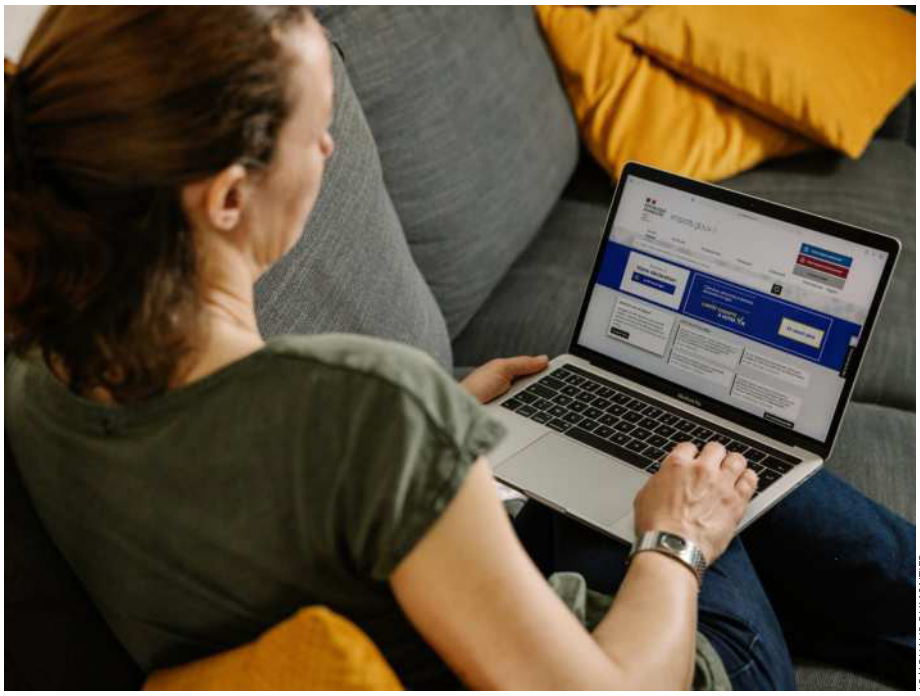
Sous le préau de l'école, Ali, père de 5 enfants, est encore sous le choc de son effroyable nuit : « Les bombardements n'ont pas cessé un instant. » Faute de voiture, le quinquagénaire a dû attendre l'accalmie au petit matin pour trouver un moyen de transport et fuir l'« enfer » d'Adloun, leur village, situé sur la côte. Ali et sa famille ont dû prendre un minibus puis une camionnette de livraison, pour arriver jusqu'à Beyrouth, sans le moindre bagage.

À des milliers de kilomètres de là, à New York, où s'ouvrait ce mardi l'assemblée générale de l'ONU, l'actualité libanaise a tout emporté. De nombreuses voix, à commencer par celle du président américain, Joe Biden, a mis en garde contre une « guerre généralisée » dans ce petit pays. Le président turc, Erdogan, a appelé à « cesser les massacres ». « Le Liban est au bord du gouffre », a déploré le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres. Mais Israël ne déviera pas du cap qu'il s'est fixé, a prévenu dans une vidéo le Premier ministre, Benyamin Netanyahou, adressée au « peuple libanais » : « Notre guerre n'est pas contre vous, mais contre le Hezbollah. Nous continuerons à le frapper. »

Hausses d'impôts pour les ménages : le gouvernement cherche le bon dosage

Pour boucler le budget 2025, des mesures pourraient concerner l'impôt sur le revenu et la taxation sur le capital. Mais elles sont loin de faire consensus à l'Assemblée nationale.

Erwan Benezet et Vincent Vérier



LP/ARNAUD DUMONTIER

Au sujet des impôts, Michel Barnier a déclaré que des efforts pourront être demandés aux « Français les plus riches ». Oui, mais lesquels ? Et comment ?

LE CHEMIN vers des hausses d'impôts pour les particuliers s'annonce tortueux. Si, depuis la nomination de Michel Barnier comme Premier ministre, augmenter la fiscalité des particuliers n'appartient plus au vocabulaire honni de Bercy, la mise en œuvre va s'avérer hautement compliquée.

Sur France 2, dimanche soir, le chef du gouvernement a tenté de dresser un cadre. « Non, je ne vais pas alourdir encore l'impôt sur l'ensemble des Français », a-t-il précisé. Mais des efforts pourront être demandés aux « Français les plus riches ». Oui mais lesquels ? Et surtout comment ?

Un constat partagé par de nombreux partis politiques

« Sur la fiscalité des particuliers, il n'y a plus de marge de manœuvre, prévient Jean-René Cazeneuve, ancien rapporteur général au budget, député EPR du Gers, fermement opposé à toute augmentation de la fiscalité. Les prélèvements obligatoires, impôts et cotisations, sont à des niveaux records en France. 10 % des ménages les plus aisés paient 75 % de l'impôt sur le revenu. Par ailleurs, les taux marginaux, appliqués sur les classes les plus aisées, sont eux aussi déjà très élevés. On frôle la limite confiscatoire telle que définie par le Conseil constitutionnel. »

> **Les prélèvements obligatoires sont à des niveaux records en France. 10 % des ménages les plus aisés paient 75 % de l'impôt sur le revenu.**
> **Jean-René Cazeneuve,** ancien rapporteur général au budget, député EPR du Gers,

Un constat que partagent d'autres sensibilités politiques, pourtant parfois très éloignées. « Pas d'augmentation et pas de création d'impôt », avertit fermement Véronique Louwagie, députée Droite républicaine de l'Orne, vice-présidente de la commission des Finances.

Au RN, le tir de barrage est tout aussi nourri. « Envisager de taxer plus les ménages en passant par une nouvelle hausse de l'impôt sur le revenu est une ligne rouge complète », alerte Franck Allisio, député des Bouches-du-Rhône et membre de la commission des Finances. Autant dire que la ligne de crête est étroite. L'une de pistes envisagées par le gouvernement consisterait à ne pas indexer complètement le barème de l'impôt sur le revenu. D'ordinaire, les cinq tranches sont ajustées au niveau l'inflation afin que les contribuables dont les salaires ont augmenté en même temps que les prix ne perdent pas de pouvoir d'achat. Et éviter que certains ne se mettent à payer des impôts.

L'idée pour l'année prochaine serait donc de ne pas indexer les deux tranches les plus importantes, celles à 41 % et 45 %. Mécaniquement, cette solution aurait l'avantage d'augmenter l'impôt des foyers fiscaux qui gagnent plus de 82 000 €, tout en épargnant les classes moyennes. « Je ne voterai pas cette mesure même si elle ne touche qu'une seule tranche, prévient Mathieu Lefèvre, député EPR du Val-de-Marne et qui a été pressenti pour devenir ministre du Budget. Après tout ce que nous avons fait depuis sept ans, je veux être cohérent. Je ne veux pas qu'on taxe les revenus du travail. Pour nous, c'est identitaire. »

Au Parti socialiste, notamment par la voix du député de l'Eure Philippe Brun, membre de la commission des Finances, on juge l'idée acceptable. « Mais avec une inflation à 2 %, c'est du gribouillage, comme sait parfois le faire Bercy. Ce n'est pas de la grande politique fiscale. »

Autre piste : revoir le prélèvement forfaitaire unique (PFU), appelé également « flat tax ». Créé en 2018, ce dispositif fiscal applique un taux unique de 30 % sur les revenus du capital, comme les dividendes. Certains, dont le MoDem, imagineraient bien relever son taux à 33 %, voire 34 %.

« Un inventaire à la Prévert »

D'autres, comme Éric Coquerel, vont plus loin : « Il faudrait la faire complètement disparaître, estime le député LFI, et revenir au régime fiscal précédent de l'impôt sur la fortune (ISF), bien plus profitable pour les caisses de l'État. » Il évoque également d'autres mesures, qu'il ne manquera pas de proposer en amendement au sein de la commission des Finances, comme une augmentation des taux sur les successions.

« On peut discuter de toutes ces pistes, faire un inventaire à la Prévert, analyse encore Éric Coquerel. Mais dans le fond, je crois que le gouvernement met sur la table plein de pistes, et vous verrez que, à la fin, très peu seront retenues. Et les principales mesures concerneront la baisse des dépenses publiques. » D'autant que, pour beaucoup, le budget sera adopté par 49.3. « C'est le gouvernement qui aura la main, résume un député EPR. La seule question qui se posera c'est : sera-t-il censuré ou pas ? »

8 millions d'euros d'amendes infligés à des labos pharmaceutiques

L'Agence de sécurité du médicament leur reproche des stocks insuffisants de produits vitaux.

Nicolas Berrod

LES LABORATOIRES vont devoir mettre la main à la poche au profit du Trésor public, et pas qu'un peu. Onze groupes pharmaceutiques ont été sanctionnés à hauteur de 8 millions d'euros depuis le mois d'août, indique ce mardi l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). La raison ? Ils ne disposaient pas des réserves suffisantes de médicaments vitaux, telles que prévues par la loi afin de limiter les risques de tension, voire de pénurie.

Depuis septembre 2021, les fabricants doivent disposer de deux mois de stock de leurs produits d'intérêt thérapeutique majeur. Cette durée monte à quatre mois pour les molécules ayant « fait l'objet de ruptures ou risques de rupture réguliers au cours des deux années précédentes ».

Un laboratoire peut être contrôlé à tout moment. Le but est d'éviter que des patients se retrouvent bredouilles en pharmacie. « C'est un stock mobilisable n'importe quand, si l'on se trouve en situation de rupture », indique Alexandre de La Volpilière, directeur général par intérim de l'ANSM. En avril 2023, des membres de son agence ont lancé une série de contrôles sur 422 médicaments prioritaires qui se sont retrouvés en tension ou en pénurie. Le stock obligatoire, pour ces molécules, était donc de quatre mois. Mais certains laboratoires n'ont pas été en mesure de justifier de telles réserves. « Nous sommes allés sur le terrain pour constater qu'il y avait des manquements », détaille Alexandre de La Volpilière. Les réponses apportées à l'agence dans le cadre d'une procédure contradictoire n'ont pas toujours suffi, et la sanction a fini par tomber.

Des sanctions graduées

Le laboratoire le plus épinglé est Biogaran, pour non-respect des stocks d'Irbésartan (traitement de l'hypertension artérielle) et de Sertraline (antidépresseur). Il doit payer plus de 4 millions d'euros. De son côté, Sanofi doit payer plus de 500 000 € pour ne pas avoir sécurisé ses réserves de Jevtana (contre le cancer de la prostate) et Rifinah (traitement de la tuberculose). Les autres groupes visés sont Arrow, GSK, les laboratoires Leo, Medac, Provepharm, Sandoz, Teva Santé, Viatris Santé et Zentiva. L'ANSM a « gradué » les sanctions, avec un plafond de 1 million d'euros par molécule.

Contacté par « le Parisien », Biogaran estime que « l'application de la ligne extrêmement dure choisie par les autorités ne peut pas perdurer en l'état car elle est contre-productive ». « Il n'y a jamais eu de risque de rupture sur Jevtana, c'est une question de calcul des stocks », répond pour sa part Sanofi.

Même agacement du côté du syndicat professionnel Leem (les Entreprises du médicament), qui « ne comprend pas la campagne de sanctions automatique de la part des autorités quand, dans la plupart des cas, le médicament est disponible sur le marché français et permet au patient d'avoir accès aux traitements dont il a besoin ».

Près de 5 000 ruptures ou risques de rupture de stock ont été signalés en 2023, contre près de 3 800 en 2022 et 2 160 en 2021.



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

Le Parisien
Mercredi 25 septembre 2024 • N° 24909

Le café en grains, un succès croissant

Les ventes des machines spécialisées comme des paquets en rayon connaissent une progression à deux chiffres. Au détriment des dosettes et du café moulu.

Théo Uhart

« JE N'EN POUVAIS PLUS, des dosettes, ça faisait trop de déchets. » Dans les allées d'Auchan au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), Victoria, retraitée de l'édition, choisit son paquet de café en grains. « D'habitude j'achète du Café Joyeux *(une société qui emploie des personnes en situation de handicap mental)*, mais ils étaient à court dans ma boutique habituelle, donc je viens me dépanner ici. » Elle a abandonné sa machine à dosettes au profit du grain à l'occasion d'un cadeau de Noël, il y a un an et demi. « C'était vraiment la question de la pollution qui me gênait. Et en plus, ça revient moins cher. »

Plus loin, Aïcha a elle aussi passé le cap. Avant, elle avait une machine Senseo, « mais c'était plus de la flotte qu'autre chose », cingle-t-elle. Alors la trentenaire s'est tournée vers le café en grains. Et elle est loin d'être la seule. En un an, d'après les données fournies par NielsenIQ, il a grappillé deux points de parts de marché. « Un énorme gain », commente Aude Lacarin, consultante senior dans ce cabinet spécialisé dans le suivi de la consommation. Le grain a vu ses volumes de vente bondir de 17,9 % sur un an.

La prouesse est notable dans un marché du café globalement en repli (– 2 % de volume sur un an). Dans le détail, le marché des dosettes est stable. Mais c'est l'arbre qui cache la forêt : les dosettes type Nespresso continuent de progresser (+ 2,7 %) quand les souples pour les Senseo ne cessent de voir leurs ventes s'éroder (– 3,6 %). Avec un recul de plus de 6 %, le café moulu s'effondre.

Des machines à broyeur encore onéreuses...

Cette dynamique se retrouve aussi dans les rayons des magasins d'électroménager. Isabelle Nedelec, cheffe de groupe petit électroménager alimentaire chez Fnac Darty, note « une croissance à deux chiffres depuis 2023 » sur les machines à expresso à broyeur, quand Boulanger souligne que ce sont elles « qui tirent le plus la catégorie café ». Deux chiffres illustrent ce boom. En 2019, DeLonghi, large leader du marché, a vendu en France 275 000 machines de ce type. En 2023, c'était près de 640 000. Soit une multiplication des ventes par 2,3 en cinq ans ! « Une accélération fantastique », se réjouit son directeur marketing, Xavier Caro.

Café de qualité, déchets réduits, possibilité de faire des boissons latte... Les raisons de ces conversions au grain sont multiples, liste Boulanger. « La pause-café devient un moment plaisir comme les Français savent le faire avec le vin », insiste Xavier Caro. Dans un pays où l'inflation a coupé les dépenses plaisirs, cette tendance peut étonner. Car la machine à expresso à broyeur coûte cher. Voire très cher. L'entrée de gamme de DeLonghi, leader du secteur, est autour de 300 €. C'est le triple du prix de la Nespresso la plus vendue chez Darty, autour de 90 €, et six fois plus cher qu'une machine à filtre ou à dosettes souples (comme Senseo). Et les prix peuvent grimper encore plus haut. « On a une croissance exponentielle qui va au-delà de nos attentes sur notre gamme Rivelia, qui permet d'interchanger les bacs de grains pour varier les plaisirs », note ainsi Xavier Caro. Le coût : entre 800 € et 900 €. « Les machines sont quand même de moins en moins chères dans le temps, donc la barrière à l'entrée se réduit », complète l'experte de NielsenIQ.

... mais rentables à terme

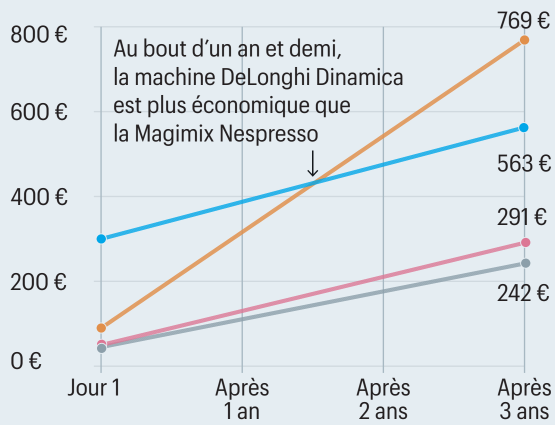
D'autant que cet investissement important peut être rentable sur le long terme. Si l'on prend la star de ces quinze dernières années, la dosette type Nespresso, une tasse de café coûte en moyenne 31 centimes. Avec le grain, seulement 12 centimes. À raison de deux cafés par jour, il devient plus intéressant d'avoir une machine à broyeur à partir d'un an et demi. Au bout de trois ans, il y a plus de 200 € d'écart entre le grain et le Nespresso. Et si on passe à trois tasses de moyenne par jour, la différence double.

Le taux d'équipement des ménages tricolores en machine à grains est passé de 5 % à 8 % en quelques années. Tous les acteurs de la filière s'accordent sur un point : le marché commence tout juste à se développer.

Les dosettes plus chères au bout d'un an et demi

Évolution dans le temps du coût global de plusieurs offres (prix d'achat de la machine + coût pour 2 tasses par jour)

Coût	DeLonghi Dinamica	Magimix Nespresso	Philips Senseo	Machine à filtre
Achat	299,99 €	89,99 €	49,99 €	44,99 €
1 tasse	0,12 €	0,31 €	0,11 €	0,09 €



Sources : Fnac Darty et NielsenIQ • Le Parisien-Infographie.

Exclusif

PRÊT IMMOBILIER

Les parents d'enfants malades mieux protégés

Une protection supplémentaire s'ouvre aux contractants d'un crédit immobilier. Après la Banque postale en 2023, c'est au tour du groupe BPCE (Banque populaire, Caisse d'épargne) de leur permettre, à partir de ce mercredi, de voir leurs mensualités de remboursement prises en charge s'ils doivent s'arrêter de travailler temporairement pour accompagner un enfant gravement malade, en situation de handicap ou victime d'un accident grave. « La garantie *(incluse dans les contrats d'assurance du groupe, en partenariat avec CNP Assurances)* prendra en charge 50 % de la mensualité du prêt sur une période de quatorze mois, renouvelable une fois », expose Corinne Cipière, directrice générale de BPCE assurances. Et ce, sans surcoût pour l'emprunteur. Cette aide est automatiquement déclenchée pour les nouveaux emprunteurs à partir de ce mercredi, dès lors qu'un assuré bénéficie de l'AJPP (allocation journalière de présence parentale). Bonne nouvelle : elle devrait être reprise par l'ensemble des assureurs d'ici à juillet 2025.

Bourse Séance du mardi 24 septembre 2024

CAC 40 ↑ **+1,28%** 7 604,01 points



Changes	dern.€	préc.€
États-Unis USD	0,8965	0,8985

Pétrole	dern. $	% var
Baril de brent (159L)	75,23	+1,21

Or	Lingot 1kg	Once	Napoléon
	76 270,00 €	2 646,27 $	448,90 €

Valeur du Moment	dern. €	% var.	% an
Lhyfe S.A	3,76	+1,90	-25,40

Dans le monde

Indice		Var.
Francfort DAX 18 996,63 points	↑	+0,80%
New-York Dow Jones 42 234,34 points	↑	+0,26%
Londres Footsie 8 282,76 points	↑	+0,28%
Tokyo NIKKEI 37 940,59 points	↑	+0,57%

Valeurs à suivre

Lhyfe (+1,90 % à 3,76 €)
Le groupe européen spécialisé dans la production d'hydrogène vert et renouvelable a présenté des résultats semestriels en amélioration. Les six premiers mois de l'exercice 2024 se soldent par un résultat net de l'ensemble consolidé en perte de -14 millions d'euros, contre -15,90 millions d'euros un an auparavant. Le chiffre d'affaires a plus que quadruplé, en rythme annuel, à 1,70 million d'euros.

Legrand (-0,24 % à 104,00 €)
À l'occasion d'une journée investisseurs à Londres, Legrand affiche ses ambitions à horizon 2030, dont un chiffre d'affaires entre 12 et 15 milliards d'euros, avec une croissance annuelle moyenne hors effets de change de +6 % à +10 % (dont +3 % à +5 % en organique).

Libellé	dern.	% Var.	% an
Accor	39,88	+1,86	+15,26
ADP	115,40	-0,86	-1,54
Airbus Group	134,92	+1,49	-2,88
Air France - KLM	8,41	+0,14	-38,11
Air Liquide	172,80	+1,29	+7,92
ALD	5,99	+2,57	-7,00
Alstom	17,81	+0,85	+55,00
Alten	100,10	+1,32	-25,63
Amundi	68,25	+0,74	+10,80
Aperam	26,00	+4,67	-20,92
Arcelor Mittal SA	22,46	+4,76	-12,52
Argan	73,40	-0,54	-13,85
Arkema	82,15	+3,33	-20,24
Atos	0,67	-0,03	-90,54
Axa	36,16	+0,06	+22,62
Beneteau	8,93	+0,79	-28,45
Bic	60,70	+0,33	-3,42
bioMerieux	107,90	-0,92	+7,26
BNP Paribas	62,82	+0,66	+0,37
Bollore	6,02	-0,33	+6,37
Bouygues	31,41	+0,32	-7,94
Bureau Veritas	30,36	-0,07	+32,97
Cap Gemini	189,50	+0,48	+0,40
Carmila	18,04	+1,01	+15,79
Carrefour	15,78	+1,97	-4,74
Casino Guichard	3,03	+0,60	-96,14
Clariane SE	1,73	+1,41	+15,32
Coface	14,86	+0,41	+25,51
Covivio	55,30	-0,90	+13,60
Credit Agricole	13,96	+1,01	+8,58
Danone	65,42	+0,74	+11,49
Dassault Aviation	193,20	+1,63	+7,81
Dassault Systemes	35,43	-1,83	-19,91
Derichebourg	5,32	+2,11	+4,72
Edenred	33,54	+0,54	-38,05
Eiffage	92,24	+0,68	-4,93
Elior Group	3,56	-0,78	+21,56
Elis	19,26	+0,21	+2,14
Emeis (ex-Orpea)	6,67	+1,03	-60,28
Engie	15,79	-0,06	-0,84
Eramet	66,20	+4,66	-7,41
EssilorLuxottica	205,90	+1,23	+13,38
Esso	118,40	-0,50	+132,38
Eurazeo	74,00	+0,27	+2,99
Euroapi	4,07	+0,89	-28,94
Eurofins Scientif.	53,40	+1,21	-9,46
Euronext	98,35	-1,94	+25,05
Eutelsat Comm.	3,80	-0,31	-10,59
FDJ	38,02	-0,11	+15,77
Forvia	8,22	+2,67	-59,76
Gecina	105,40	-1,40	-4,27
Getlink	16,37	0,00	-1,18
GTT	130,30	+1,01	+8,67
Hermes Intern.	2 009,00	+3,85	+5,17
Icade	27,04	-0,22	-23,92
ID Logistics Group	380,00	-1,81	+24,18
Imerys	31,02	+0,98	+8,92
Inter Parfums	43,05	+1,29	-6,04
Ipsen	111,50	+1,46	+3,34
Ipsos	56,00	+0,45	-1,32
JC Decaux SA	19,65	+1,81	+7,97
Kering	228,95	+3,18	-42,62
Klepierre	29,46	-0,67	+19,37
L'Oreal	383,30	+4,21	-14,95
Legrand	104,00	-0,24	+10,52
LVMH	614,10	+3,19	-16,29
M6-Metropole TV	12,40	0,00	-4,17
Maurel Et Prom	4,94	+0,20	-18,82
Mercialys	12,47	+1,38	+25,39
Mersen	27,70	+0,73	-21,31
Michelin	36,65	-0,19	+12,91
Neoen	38,92	+0,05	+28,53
Nexans	127,70	-2,15	+61,14
Nexity	11,91	-0,50	-29,32
OPMobility	8,07	+0,25	-32,73
Orange	10,79	-0,69	+4,67
Pernod Ricard	129,95	+1,40	-18,65
Pluxee	18,68	+1,05	-28,14
Publicis Groupe SA	98,56	-1,88	+17,33
Remy Cointreau	63,50	+2,67	-44,78
Renault	39,43	+1,18	+6,84
Rexel	25,72	-1,46	+3,84
Rubis	23,96	-0,08	+6,49
Safran	214,50	+1,47	+34,52
Saint Gobain	82,10	-0,58	+23,16
Sanofi	103,68	+0,52	+15,51
Sartorius Sted Bio	172,00	-0,23	-28,18
Schneider Electric	240,00	+0,69	+32,03
Scor SE	20,08	+3,29	-24,11
Seb	95,75	+3,18	-15,27
SES	4,62	+2,35	-22,45
Societe Generale	22,40	+1,82	-6,76
Sodexo	78,05	+2,16	+4,26
Soitec	89,95	-1,15	-44,41
Solvay	34,28	-0,26	+23,62
Sopra Steria Group	188,50	+0,59	-4,70
SPIE	36,50	-2,14	+28,98
Stellantis NV	14,00	+1,60	-33,78
Stmicroelectronics	25,30	+1,85	-44,01
Technip Energies	22,60	+1,53	+6,81
Teleperformance	96,20	+0,21	-27,15
TF1	8,10	+0,87	+13,52
Thales	148,25	+1,82	+10,68
TotalEnergies	62,70	+0,93	+1,79
Trigano	104,40	+0,19	-29,60
Ubisoft Entert	11,96	-0,50	-48,25
Unibail-Rodamco Westfield	76,74	-0,05	+14,67
Valeo	9,81	+1,93	-29,49
Vallourec	13,65	+0,22	-2,71
Valneva	2,63	+0,69	-44,19
Veolia Environ.	29,92	+0,34	+4,76
Verallia	25,70	-2,06	-26,28
Vicat	33,75	-0,88	+2,74
Vinci	109,95	+0,59	-3,30
Virbac	392,00	-0,51	+9,04
Viridien (ex-CGG)	35,79	-5,31	-40,16
Vivendi	10,50	+3,04	+8,46
VusionGroup	147,60	+0,07	+8,69
Wendel	91,55	+0,77	+13,52
Worldline	6,23	+5,66	-60,22

Les serpents disparaissent… mauvaise nouvelle !

Urbanisation, déforestation, destruction des habitats : les populations dégringolent en France comme dans de nombreux pays du monde, ce qui inquiète les scientifiques.

Frédéric Mouchon

XAVIER BONNET a réchappé cinq fois à de graves morsures, mais vous ne l'entendrez jamais dire du mal des serpents. Il les décrit au contraire comme « délicats », « souples », « très doux ». Autant dire que ce spécialiste mondial des pythons, vipères et boas est affligé par le constat dressé par l'association écologiste Cistude Nature sur l'effondrement des populations en Nouvelle-Aquitaine.

Dans un récent rapport, l'ONG affirme que « parmi les neuf espèces recensées dans la région », seule la couleuvre verte et jaune semble se maintenir : « En l'espace de quatre ans, trois espèces de couleuvres ont vu leur taux de présence divisé par deux en moyenne, et le taux de présence de quatre autres espèces est au mieux proche de 5 %, au pire à 1 % ou 0 %. »

« Il est possible de faire un parallèle entre la couleuvre verte et jaune pour les serpents et le moineau domestique pour les oiseaux car, à plumes ou à écailles, la faune décline », résume Matthieu Berroneau, herpétologue à Cistude Nature. « Sur les 4 000 espèces de serpents connues sur la planète, il n'y en a pas dix qui tirent leur épingle du jeu, et dans ma région, entre La Rochelle et Poitiers, on estime que les populations ont chuté de 90 % en l'espace de vingt ou trente ans », se désole Xavier Bonnet.

« L'appel, pas la pelle »

Cet « effondrement extrêmement brutal », le directeur de recherche au CNRS l'attribue à la déforestation mais aussi à la « destruction des paysages » liée à l'urbanisation et à l'agriculture intensive. Il estime notamment que l'arrachage de haies a fait beaucoup de mal à ces reptiles dont on recense une dizaine d'espèces différentes en France.

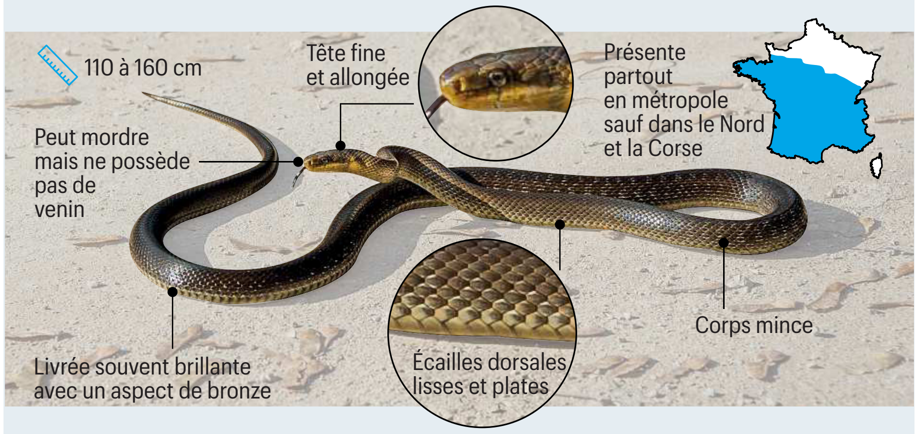
À Cistude Nature, on peine à comprendre le « désamour que leur voue *homo sapiens* à cause duquel moult rencontres se traduisent en coups de pelle tragiques ». La société herpétologique de Touraine a mis en place une hot line baptisée SOS Serpents, l'appel, pas la pelle, destinée à ceux qui tomberaient nez à nez avec un reptile.

« Il n'y a pas plus de raisons de s'alarmer en croisant un serpent dans son jardin qu'un moineau sur sa terrasse car les deux espèces ont leur place dans l'écosystème », souligne Matthieu Berroneau. Cistude Nature affirme qu'« aucun cas de mortalité après morsure de vipère n'a été relevé en France métropolitaine depuis plus de vingt ans ».

Paradoxalement, c'est loin d'être le cas sur l'ensemble de la planète, les serpents tuant chaque année entre 81 000 et 138 000 personnes, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui craint même que la multiplication des inondations dans certaines régions, sous l'effet du changement climatique, n'amène les serpents à se rapprocher des hommes et n'accroisse donc les risques d'être mordu. Xavier Bonnet rappelle toutefois que les premières victimes des dérèglements du ciel seront… les serpents eux-mêmes.

Et moins de serpents, rappelle-t-il, c'est moins de régulation de certains rongeurs « ravageurs de cultures », et c'est surtout un recul… médical : « On a tiré du venin des serpents de nombreux traitements, utiles à la coagulation du sang, à la régulation artérielle ou qui servent de colle biologique lors des greffes ou des opérations de chirurgie plastique, énumère Xavier Bonnet. Ces médicaments sauvent plus de vies que les serpents n'en tuent. »

La couleuvre d'Esculape, une espèce qui voit ses effectifs diminuer



Crédit : MMag Stefan Rotter • Le Parisien-Infographie.

Le Parisien
Mercredi 25 septembre 2024 • N° 24909

Naufragés et contents de l'être

ESPACE | Ils étaient partis en juin pour une semaine à bord de l'ISS, ils y resteront finalement huit mois. Malgré des « moments difficiles », Butch Wilmore et Sunita Williams ont un mental d'acier.

Gaël Lombart
et Jila Varoquier



Butch Wilmore et Sunita Williams (ici en juillet) se déclarent ravis de poursuivre leur aventure dans l'ISS et participent aux tâches du quotidien et aux travaux scientifiques menés à bord.

AFP

DANS L'ENCEINTE du module Harmony, une voix monocorde retentit : « Butch et Suni, l'équipe de contrôle de vol est ravie de vous revoir sur l'ISS *(la Station spatiale internationale)*. » Micro en main, Butch Wilmore réplique avec un malicieux euphémisme : « Nous sommes également ravis ! » L'astronaute de 61 ans, dont les blagues déclenchent les fous rires nerveux de l'équipage, a décollé vingt-neuf heures plus tôt de cap Canaveral (États-Unis) à bord du vaisseau Starliner.

Son binôme, Sunita Williams, de trois ans sa cadette, régale aussi à la radio : « Je veux juste dire un grand merci à la famille et aux amis qui vivent ça depuis looooongtemps, et je pense que vous êtes contents que nous ne soyons plus avec vous ! » Fait-elle référence aux seize mois qui ont séparé la date initiale du lancement de ce 6 juin 2024 ? Ou bien aux péripéties de ce D-Day ?

« C'est l'endroit où je suis heureuse, j'adore être ici »

Car la capsule de Boeing, déjà encombrée d'un pesant passif — retards de développement, reports multiples, échec d'un vol à vide —, n'a pas réalisé le sans-faute espéré. Cette première mission habitée a commencé par trois fuites d'hélium qui ont retardé l'amarrage de plus d'une heure. À peine le vaisseau relié à la station et le temps de se pencher au chevet du Starliner, Wilmore devine déjà que son séjour durera au-delà de la huitaine prévue : « Nous avons hâte de rester ici pendant quelques semaines. » Il ignore encore qu'il va en prendre pour huit mois…

À l'issue d'un mois et demi de tests, de discussions et d'inquiétude autour du sort du duo « coincé » dans l'ISS, la Nasa a finalement décidé de faire revenir le vaisseau à vide, pour la sécurité des deux astronautes. La paire ne rentrera donc finalement qu'en février 2025 à bord du Crew Dragon de SpaceX, le vaisseau que le Starliner entend justement concurrencer !

Comment vont-ils ? Pas si mal, si l'on en croit un premier échange avec la presse organisé le 13 septembre. Butch Wilmore concède alors des « moments difficiles tout au long du processus », mais ce fervent croyant se dit réchauffé par les nombreuses prières qu'ils reçoivent, s'émerveillant aussi de l'atterrissage, finalement sans encombre, du Starliner, six jours plus tôt. Suni Williams regrette d'avoir dû annuler des choses prévues avec sa « maman ». Ses chiens et ses amis lui manquent. Mais elle a retrouvé dans l'ISS un « groupe formidable » : « C'est l'endroit où je suis heureuse. J'adore être ici, dans l'espace. C'est juste amusant. »

Des réserves pour tenir plusieurs mois

Une façade ? « Ils sont sans doute ravis de passer ces mois en plus dans la station », avance Christophe Bonnal, membre de l'Académie de l'air et de l'espace. « Ce sont des êtres humains. Comme tout le monde, cela dépend d'où ils en sont dans leur vie. Il peut y avoir le baccalauréat ou le mariage d'un enfant, observe Matthias Maurer, astronaute allemand de l'Agence spatiale européenne (ESA) passé par l'ISS. Mais, moi, j'aurais bien échangé avec eux ! »

> **90 % de notre formation prépare à l'inattendu, et parfois l'inattendu réel va au-delà de ce que vous pensiez**
> **Butch Wilmore,** astronaute

En partant, Butch et Suni savaient à quoi s'en tenir. « L'aventure spatiale reste de l'exploration et non un voyage touristique cinq étoiles. Le rallongement de la durée de la mission fait partie des risques », rappelle Jules Grandsire, responsable à l'ESA de la communication sur l'exploration spatiale. « Chaque vol d'essai, en particulier celui d'un vaisseau spatial ou d'un avion, a révélé des problèmes, affirme Butch Wilmore. Ce sont des choses auxquelles vous ne pouvez tout simplement pas penser. 90 % de notre formation prépare à l'inattendu, et parfois l'inattendu réel va au-delà de ce que vous pensiez pouvoir arriver. »

Rodés, ils le sont aussi grâce à une longue carrière derrière eux. Comme le rappelle Williams : « Nous sommes tous les deux de la marine. Nous avons tous les deux participé à des déploiements. Nous ne sommes pas surpris lorsque des modifications interviennent. »

Sollicitée, la Nasa garantit qu'ils ne manquent de rien : « La Station spatiale est bien approvisionnée en tout ce dont l'équipage a besoin, notamment en nourriture, en eau, en vêtements et en oxygène. » À bord, il y a toujours plusieurs mois de stocks d'avance. « Il faut tenir en cas d'accident d'un ou de deux vaisseaux de ravitaillement », explique Emmanuel Thulliez, chef du département des opérations de vols spatiaux habités au Centre national d'études spatiales (Cnes).

Mais pour lui, pas d'inquiétude à avoir. Rien qu'en août, deux vaisseaux transportant au total 6,6 tonnes de nourriture, de carburant ou encore de matériel scientifique sont arrivés à la station. Avec des vêtements à leur taille…

Un emploi du temps adapté

Les tâches aussi ont été partagées. Quelle que soit la durée de la mission, il y a toujours quelque chose à faire dans l'ISS, à commencer par le rangement, l'entretien, les réparations… « Sunita a réalisé une opération de maintenance à notre demande sur l'imprimante 3D de pièces métalliques. Cela a dû lui prendre plusieurs heures », illustre Emmanuel Thulliez, du Cnes. Et puis, il y a bien sûr les expériences scientifiques. Williams s'est par exemple formée au séquençage génétique pour identifier des échantillons de microbes collectés dans les systèmes d'eau de la station. Les résultats pourraient aider à maintenir les équipages en bonne santé.

À ces expérimentations s'ajoutent les deux heures d'activité physique quotidienne obligatoire. La vie en apesanteur a un impact sur les corps. On perd de la masse osseuse, sanguine ou musculaire. Même le cœur devient plus paresseux puisqu'il n'a pas besoin d'autant d'efforts que sur Terre. « Ce sport n'avait sans doute pas été prévu pour une mission de huit jours, mais les équipes au sol l'ont intégré dans leur journée », explique encore un spécialiste. « Le plus difficile doit être de libérer les machines pour que tous puissent s'entraîner. Mais au sol, il y a des magiciens de l'emploi du temps. »

Autre imprévu, dans ce changement de scénario : ils seront encore en orbite quand les États-Unis changeront de président. La Nasa devait mettre à leur disposition ces jours-ci un moyen pour pouvoir voter depuis la station.

Meurtre de Philippine : l'auteur présumé déjà condamné pour viol

Un ressortissant marocain de 22 ans a été interpellé ce mardi soir à Genève. Il est suspecté d'être le meurtrier de l'étudiante de 19 ans, dans le bois de Boulogne à Paris.

Olivier Debruyne et Denis Courtine

C'EST LE SCÉNARIO tragique de la mauvaise rencontre qui se dessine dans la mort de Philippine, étudiante de 19 ans à Paris Dauphine. Ce mardi soir, comme l'a révélé Actu17, l'homme soupçonné du meurtre de la jeune femme a été interpellé à la gare de Genève (Suisse) par la police helvétique.

Le suspect, Taha O., est un ressortissant marocain de 22 ans, déjà connu de la justice française pour un viol commis dans un bois à Taverny (Val-d'Oise) en 2019 alors qu'il était mineur. Il avait été condamné en 2021 à sept ans de prison. Il avait été libéré en juin 2024, avant d'être placé en Centre de rétention administratif (CRA) avec une obligation de quitter le territoire (OQTF).

Pour des raisons qui ne sont pas encore connues, il a quitté le CRA de Metz (Moselle) le 4 septembre, selon nos informations. Soit moins de trois semaines avant la découverte du corps de Philippine, sommairement enterré dans le bois de Boulogne, près de son université. Après sa sortie de détention, il était assigné à résidence, en attendant son expulsion. Une assignation qui n'aurait jamais été respectée.

L'étudiante est morte par asphyxie

Le suspect a été confondu à la suite d'une importante étude de la téléphonie et de la vidéosurveillance. L'homme était fiché au FNAEG, le fichier national des empreintes génétiques depuis le viol dans le Val-d'Oise. Un travail de fourmi qui a rapidement payé. Toujours selon nos informations, le scénario du meurtre de Philippine serait similaire au drame survenu en 2019. Autant d'éléments qui seront décortiqués à la suite de l'extradition. Une demande va être adressée aux autorités suisses sans délai, a indiqué le parquet de Paris.

Plus tôt ce mardi, nous révélions que l'autopsie réalisée par les médecins légistes de l'Institut médico-légal de Paris avait conclu à une mort par asphyxie. Le plus souvent, cette formulation est associée à une strangulation. L'étudiante aurait été étranglée ? Pas sûr. Aucune trace de serrage ne permettrait d'accréditer cette hypothèse. Il reste encore des zones d'ombre, c'est sans doute la raison pour laquelle le parquet évoquait dimanche soir « d'autres examens et expertises » à mener.

Une chose est sûre en revanche : l'hypothèse selon laquelle l'étudiante en troisième année de licence économie et ingénierie financières aurait été victime de coups, relayée dans un premier temps par une source policière, est fausse, selon nos informations. « Et cela ajoute à chaque fois de la douleur aux proches », s'agace une connaissance de la famille.

Une famille soudée qui va vite retrouver le corps

C'est grâce justement à la mobilisation de cette famille, « très soudée », que le corps de la jeune femme a pu être retrouvé lors d'une battue samedi, à environ 250 m de l'endroit où elle avait été vue pour la dernière fois, à la cantine de l'université de Paris Dauphine, vendredi à 14 heures. Le cadavre a été découvert en grande partie enterré dans le Bois de Boulogne, à Paris (XVIe). Un épilogue survenu vingt-huit heures après le dernier signe de vie donné par la victime.

La jeune femme devait se rendre la veille chez ses parents à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines). Ne la voyant pas arriver, ses proches avaient tenté de l'appeler. En vain. L'inquiétude monte, ce n'est pas du tout dans les habitudes de l'étudiante de ne pas donner de nouvelles. Le soir même, vers 23 heures, une proche de Philippine se rend au commissariat du XVIe arrondissement. Une procédure pour disparition inquiétante est ouverte.

Les proches tentent alors une géolocalisation de son téléphone. C'est ce qui va permettre de retrouver le corps de Philippine. Apparemment, la puce est toujours activée dans la zone du Bois de Boulogne. Une battue est organisée à 15 h 15 ce samedi. Une cinquantaine de personnes se mobilisent. Ce sont eux qui retrouvent l'appareil de l'étudiante. Moins d'une heure plus tard, à 20 m du lieu du téléphone, derrière un monticule, des policiers distinguent des formes anormales. C'est le corps de Philippine, en grande partie enterré.



LP/DELPHINE GOLDSZTEJN

Paris (XVIe), ce lundi. Le corps de Philippine, 19 ans, avait été découvert deux jours plus tôt au cours d'une battue organisée par ses proches dans le bois de Boulogne.

ENTRAIDE | The Sorority, l'appli qui a permis d'alerter 300 000 personnes

Manon Aublanc

« ENTRE NOTRE APPLI, nos réseaux sociaux et les e-mails, 300 000 personnes ont reçu l'avis de recherche. Et avec les partages, on a touché près d'un million d'internautes », estime Priscillia Routier-Trillard, fondatrice de The Sorority. La veille de la découverte du corps de Philippine, ses proches ont sollicité la communauté de solidarité féminine.

L'application, créée en 2020, accessible partout dans le monde et traduite en 13 langues, permet aux femmes et aux minorités de genre qui se sentent en danger d'appeler à l'aide les autres utilisatrices. L'alerte peut être lancée « dans n'importe quel contexte, que la personne soit suivie, harcelée ou agressée dans la rue, dans les transports en commun, au bureau, à l'université, en soirée ou même chez soi », détaille Priscillia Routier-Trillard.

Après avoir appuyé sur le bouton « active l'alerte » de l'écran principal, « le signal est envoyé aux 50 utilisatrices les plus proches grâce à la position GPS du téléphone, sans limitation géographique », poursuit la directrice générale, ajoutant qu'en moyenne « une minute après le lancement de l'alerte, 8 à 12 femmes contactent l'utlisatrice en danger ».

Un partenariat avec le ministère de l'Intérieur

Ces dernières peuvent alors « appeler la personne se sentant en insécurité, lui envoyer un message, contacter les autorités pour elle, la rejoindre sur place grâce à la géolocalisation ou lui proposer de l'accueillir », précise Priscillia Routier-Trillard, ajoutant : « L'idée, c'est qu'on n'est jamais seules. » « L'idée c'est de créer un écosystème de lutte contre les violences faites aux femmes en intégrant la société civile. C'est un travail main dans la main », se réjouit Charlotte Huntz, référente de la police pour la lutte contre les violences intrafamiliales.

The Sorority compte déjà 115 000 utilisatrices. Selon sa fondatrice, 80 % des alertes concernent des situations dans la rue ou les transports, 10 % pour des personnes « qui ont un épisode dépressif, post-traumatique ou suicidaire » et 10 % dans un contexte de violences conjugales ou intrafamiliales. Des victimes qui peuvent utiliser l'application pour « échanger de façon discrète par message. Si la victime est d'accord, on transmet les informations à la police pour une intervention immédiate », explique Priscillia Routier-Trillard.

En mars, The Sorority a même noué un partenariat avec le ministère de l'Intérieur. « Tous les policiers savent désormais que cette application existe, explique la commissaire Charlotte Huntz. De nombreuses victimes ont été prises en charge à leur domicile par les forces de l'ordre grâce à The Sorority. »

Si le corps de Philippine a été découvert par ses proches, qui avaient géolocalisé son téléphone lors d'une battue, l'avis de recherche de l'étudiante sur l'application a été massivement relayé sur les réseaux sociaux. Un dispositif qui pourrait être utilisé à nouveau à l'avenir.

Le Parisien
Mercredi 25 septembre 2024 • N° 24909



Dans les secrets de l'affaire Poupette Kenza

L'enquête qui a conduit la célèbre influenceuse en prison vient de rebondir avec l'arrestation en France de son mari. Messages troublants, homme de main suivi par la DGSI, tentative d'extorsion… Les investigations dévoilent un piètre complot.



CAPTURE FRANCE 3

Éric Love O., 45 ans, dit avoir été engagé par Poupette Kenza pour récupérer 350 000 € auprès de l'ancienne agente de l'influenceuse avec laquelle elle était en conflit.

Jérémie Pham-Lê et Elsa Mari

À L'HÔTEL DE LUXE Intercontinental de Marseille (Bouches-du-Rhône), la jeune femme qui se présente est sur ses gardes. Consigne est passée au réceptionniste : durant son séjour, il ne doit lui transférer aucun appel. Son souhait est de rester « incognito ». Ce 19 mai, « Soukaina El Youssefi » a la trouille : la police est à ses trousses. Elle ne va pas tarder à rattraper cette mère de famille, au visage poupon et aux cheveux bouclés, qui voyage sous une fausse identité. Car « Soukaina » s'appelle en réalité Kenza Benchrif. Plus connue sous le nom de « Poupette Kenza », elle est l'une des influenceuses françaises les plus suivies, forte de millions d'abonnés sur Instagram, TikTok et Snapchat.

Début juillet, la starlette, installée à Dubaï, est à nouveau localisée en France. Plus précisément vers Rouen (Seine-Maritime), où elle se rend au mariage d'une amie. Avec mille précautions. Elle prend plusieurs avions jusqu'à la frontière française, en passant par le Maroc, le Portugal et la Belgique, et poursuit son trajet en voiture.

Le 4 juillet, les hommes de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Rouen viennent la cueillir dans une ruelle de la commune du Grand-Quevilly à bord d'une Peugeot 208. Son arrestation signe la chute de la reine des réseaux sociaux, animée par un sentiment de toute-puissance et habituée aux frasques dans sa vie intime exhibée sur Internet. Cette fois, les faits relèvent d'une qualification criminelle : elle risque vingt ans de prison.

Son compte TikTok réduit au silence

Poupette Kenza est mise en examen pour « tentative d'extorsion en bande organisée » et « association de malfaiteurs ». La justice soupçonne la star du Web d'avoir commandité une opération pour soutirer 350 000 € à son ancienne agente. La mission abracadabrantesque sur fond de conflit dans le monde de l'influence — intimidation musclée, homme de main zélé — est digne d'un mauvais polar. « Je suis enceinte de cinq mois, et les odeurs, je ne les supporte pas. […] Dans la geôle, on m'a reconnue, je me fais appeler toute la soirée, je suis très angoissée », se lamente Poupette Kenza lors de sa garde à vue.

Cela fait bientôt trois mois que la star du Web, qui va donner naissance à son troisième enfant, est incarcérée à la maison d'arrêt de Rouen. Et son compte TikTok, d'ordinaire alimenté en coups d'éclat et polémiques, réduit au silence. Dernière péripétie en date, son mari, Allan Liehrmann, a été placé en garde à vue, ce lundi 23 septembre, par la police judiciaire de Rouen à sa descente d'avion. Cinq jours avant, il s'était présenté au consulat français de Dubaï pour préparer sa reddition.

Cette sordide affaire commence par une présence. Suspecte. Inhabituelle. À Rouen, le 23 février, Caroline Y. et son mari, Walid M., déposent leurs enfants à l'école à 8 h 30. La première accompagne le grand à la maternelle. L'époux, leur petit à la crèche. En regagnant son véhicule, Walid remarque trois hommes sous un porche. Mauvais pressentiment. Il verrouille les portes. La Mercedes Classe V démarre quand l'un d'eux s'approche et lui intime de baisser sa vitre.

L'homme, la quarantaine, grand, bodybuildé, se lance dans le récit d'une histoire aussi confuse qu'invraisemblable. « Amadou », comme il se présente, prétend être un ancien légionnaire et membre d'un « cartel colombien ». Il raconte que le père de Poupette Kenza a commandité le meurtre de son fils en 2023 dans le but de lui dérober de l'argent ou de la drogue. Pour se venger, Amadou aurait exécuté l'un des tueurs. Il sort d'une enveloppe kraft des photos… d'un crâne fracassé de la présumée victime en guise de preuves.

Un huis clos glaçant

À ce moment-là, Caroline Y., la femme de Walid, qui a déposé son fils à l'école, revient vers le véhicule. Elle aussi sent que quelque chose cloche. Pourquoi son mari parle-t-il avec cet étrange inconnu à travers la vitre ? « Pose ton téléphone », lui intime-t-il lorsqu'elle prend place côté passager.

Durant deux heures et demie, le couple se retrouve dans un huis clos glaçant. Amadou poursuit ses intimidations. Il explique qu'il s'en est aussi pris à Allan, le mari de Poupette Kenza : « Lui, je l'ai attrapé, je l'ai séquestré et je l'ai frappé pendant 48 heures. » Ivre de vengeance, il aurait exigé de l'influenceuse 350 000 € en guise de réparation pour la prétendue mort de son fils. La star du Web aurait alors renvoyé ce soi-disant mafieux… vers Caroline Y., son ancienne agente, qui lui doit, le hasard fait bien la chose, une somme d'un montant identique.

« Amadou » répète qu'il n'a pas « peur de tuer, y compris des pères de famille ». Il montre une vidéo de Walid avec leur fils dans les bras. Révèle qu'il a posé des traceurs sous leur véhicule, ce qui lui permet d'espionner la famille et de la suivre grâce à des « satellites ». Une balise GPS sera effectivement retrouvée par les enquêteurs sous un Range Rover des victimes. Amadou menace Caroline : « J'aurais pu te mettre dans le coffre *(de la voiture)*



DR

Poupette Kenza était devenue l'influenceuse française la plus suivie sur Snapchat avec 1,6 million de followers.

> **J'aurais pu te mettre dans le coffre *(de la voiture)* plus d'une fois, j'ai suivi tes itinéraires, ta famille**
>
> **Éric Love O.,** maître chanteur



DR

Allan Liehrmann, le mari de Kenza Benchrif, alias Poupette Kenza, a été placé en garde à vue lundi par la police judiciaire de Rouen (Seine-Maritime) à la descente de son avion en provenance de Dubaï.

plus d'une fois, j'ai suivi tes itinéraires, ta famille. » Puis : « Si tu paies, t'entendras plus jamais parler de Kenza. »

Caroline tente de négocier avec le maître chanteur. Elle n'a rien à voir avec cette histoire farfelue de meurtre ! Et puis, Poupette lui doit elle aussi 100 000 €. Amadou revoit alors ses exigences : il se contentera de 200 000. En liquide. Il fixe Walid : « À mercredi, et ne préviens personne, ni la police ni tes proches, car je le saurai. »

La guerre à coups de storys sur les réseaux sociaux

Sous le choc, Caroline parvient tout de même à réfléchir. Depuis le début, cette histoire baroque de cartel colombien ne la convainc pas. Elle en est même sûre : la vraie instigatrice, c'est Poupette Kenza, son ancienne amie. C'est elle qui aurait fait appel à ce gros bras pour les intimider et leur extorquer de l'argent.

Voilà longtemps que les polémiques alimentent son storytelling et sa célébrité. Depuis 2019, cette mère au foyer à l'ascension fulgurante filme de façon compulsive et sans filtre sa vie ordinaire, selon le principe qu'on pourrait définir comme « je poste donc je suis ». Avec 20 vidéos publiées par heure, elle devient vite l'influenceuse française la plus suivie sur Snapchat comptant 1,6 million d'abonnés. Elle critique un restaurant ? Sa note dégringole. Elle nomme sa fille Seyana ? Le prénom devient populaire.

Bientôt, ses frasques feuilletonnent la téléréalité dont elle est la propre héroïne. Son mari perd connaissance ? Elle tente de le réveiller à coups de pied dans le torse, en filmant la scène. Dans une autre vidéo, on la voit palper le crâne mou de son bébé, qui semble souffrir d'une blessure. Des internautes font un signalement aux services sociaux pour maltraitances.

Au même moment, en 2023, les deux ex-meilleures amies Poupette Kenza et Caroline Y. se font la guerre à coups de storys et de plaintes. Caroline était l'agente de l'influenceuse, chargée de gérer les placements de produits avec les marques. Mais Poupette accuse son amie d'avoir détourné des bénéfices issus de ses collaborations via une société dont son mari, Walid, est le gérant. En début d'année, elle reproche au couple un manque à payer de 350 000 € et porte plainte pour « abus de confiance ».

Comme à son habitude, elle a chroniqué son différend financier sur des « live » partagés par des dizaines de milliers d'internautes. Caroline reçoit des tombereaux d'insultes. La star du Web aurait menacé Caroline par message privé, lui disant « qu'elle allait faire du mal à [s]es enfants, qu'elle allait [le]s séquestrer, [le]s sodomiser ». Caroline, elle, dément tout vol. Leur relation aurait basculé depuis qu'elle est devenue l'agente d'une seconde influenceuse, Kamila, ex-candidate de « Secret Story ». Tout serait donc histoire de jalousie.

Après les menaces d'« Amadou », ce 23 février, le couple prévient la police. Les enquêteurs leur demandent de garder contact avec le maître chanteur. Trois jours plus tard, le voilà qui appelle Walid via Signal pour savoir s'il a réuni les fonds. « T'auras décaissé combien mercredi ? » Lui invente : « Je peux avoir 40 (40 000 €), là j'ai vraiment fait mon max. » Amadou : « OK. On fait comme ça. 15 heures, du coup, c'est bon pour toi. »

Une grenade extrêmement inflammable dans la poche

Ce 28 février, rendez-vous est fixé vers la gare de Rouen. Le maître chanteur, bob noir et blouson sombre, est déjà là. Walid arrête sa voiture quelques mètres plus loin. Amadou le rejoint, s'avance, ouvre la portière… verrouillée. Trop tard, la PJ de Rouen l'interpelle. Une grenade extrêmement inflammable est retrouvée dans sa poche.

Les investigations révèlent sa vraie identité : « Amadou » s'appelle en réalité Éric Love O., 45 ans, né au Cameroun, père de cinq enfants domiciliés dans l'Isère. Côté pile, ce chauffeur routier fait des extras comme vigile dans une boîte de nuit, pour 70 €, le samedi soir. Des articles dans la presse locale louent son engagement auprès des sans-abri. Côté face, ce gros bras, à la réputation de « nettoyeur », a été suivi par la DGSI, le renseignement intérieur, pour avoir organisé des stages de survie commando auprès de jeunes des quartiers. On le décrit comme un homme aux méthodes musclées que l'on engage pour régler des conflits dans le milieu des célébrités. On lui prête notamment la réputation d'avoir œuvré pour un animateur de la TNT ou un rappeur marseillais très connus.

Et maintenant pour Poupette Kenza ? En garde à vue, Éric Love O. affirme avoir été recruté par « une fille à Dubaï » via les réseaux sociaux pour régler un litige. « Elle s'est confiée à moi, et comme je travaillais dans la sécurité, elle m'a demandé si je pouvais être là pour la protéger. » « Je ne voulais pas extorquer, je voulais faire l'intermédiaire entre deux personnes en conflit », assure-t-il.

Mais la thèse d'une mission de conciliation pacifique se heurte à des messages troublants exhumés du téléphone d'Éric Love O. Dans des échanges sur Signal avec une dénommée « Kenza », l'homme lui propose « cinq scénarios » pour récupérer son argent auprès du couple Caroline-Walid. Ils sont classés par ordre de violence. « Option 1, sans leur faire du mal, ni séquestrer. Je me présente comme quoi je suis ton agent. Tu risques pas grand-chose », débute-t-il. Avant de terminer par cette hypothèse glaçante : « Option 5, je vais chercher un deuxième [complice] pour le noir *(Walid)*. […] Et quand c'est le bon moment, on fait ce qu'on a à faire. »

Entre les deux, Éric Love O. propose également « d'agresser » le couple devant la crèche avec la participation de l'influenceuse. « Kenza » s'agace : « Donc j'ai payé 25 000 € pour une pression devant une école en disant que t'es mon agent ? […] Quand tu prends un tel montant pour une opération, c'est pas à la cliente de te dire quoi faire, non ? […] Frère, qui attend quoi là ? J'ai pas que ça à faire d'attendre, gère-moi ça vite. Je pense avoir fait preuve d'énormément de patience. » L'homme de main semble prévenir son interlocutrice des « risques pour son image et sa liberté ». Mais le spectre de la prison ne calme pas la rage de « Kenza ». « Par Allah, j'ai envie d'être présente ce jour-là qu'ils voient ma gueule, ces fils de pute », s'exclame-t-elle.

> **J'ai pas que ça à faire d'attendre, gère-moi ça vite. Je pense avoir fait preuve d'énormément de patience.**
>
> Propos prêtés à Kenza Poupette

L'influenceuse charge son mari

Autant de messages qui laissent penser que Poupette Kenza a bel et bien commandité la tentative d'extorsion contre son ancienne agente. Confrontée à ces conversations lors de son interrogatoire le 7 juillet, l'influenceuse a affirmé qu'elle n'en était pas l'autrice.

À l'écouter, ce serait son époux, Allan, qui était à la manœuvre du complot. « Ces messages-là, c'est pas moi, c'est mon mari, jure-t-elle devant la juge d'instruction. C'est lui qui a l'application. En fait, comment dire, je sais très bien que ce qui s'est passé là c'est, comment dire, illégal. Dans le fond, mon mari et moi, on n'est pas des criminels, on n'est pas des mauvaises personnes. On voulait juste récupérer notre argent. »

Étonnamment, Éric Love O. n'évoque jamais le mari dans ses messages. Il semble même parler avec une femme, comme en témoigne l'usage du féminin dans les conversations. Et la ligne téléphonique est bien celle de la jeune Rouennaise. Lors de son audition, Poupette Kenza assure qu'elle pensait engager un « médiateur de confiance ». « Il n'a jamais été réfléchi d'un crime (sic). Je n'ai pas dit de menacer, je lui ai dit qu'il devait récupérer l'argent de la meilleure manière, sans violence. »

L'époux de Poupette, Allan, tiendra-t-il le même discours devant les enquêteurs ? L'influenceuse misait depuis plusieurs mois sur la reddition de son compagnon pour espérer sortir de prison.

Le Parisien
Mercredi 25 septembre 2024 • N° 24909

Le collège de Samuel Paty devrait porter son nom

Le conseil d'administration du Bois-d'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine a validé l'idée de rebaptiser l'établissement, quatre ans après l'assassinat du professeur.



AFP/SAMUEL BOIVIN

Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), le 17 octobre 2020. Au lendemain de l'assassinat de Samuel Paty *(ci-dessous)*, collégiens et parents d'élève viennent lui rendre hommage.

Stéphane Corby, Romane Debon, Christel Brigaudeau et Bertrand Métayer

DEVANT le collège du Bois-d'Aulne, ce mardi à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), le sujet alimente les conversations. « Je te l'avais dit ! Ils vont bien rebaptiser le collège Samuel-Paty », lâche une élève de 4e à une camarade. « C'est une bonne décision, ça lui fait honneur », confie Issa, 11 ans, alors que son camarade Hugo* « trouve que ça aurait été bien aussi de lui faire un mémorial dans la cour de récréation ».

Aucun des collégiens croisés n'a connu l'enseignant. Mais tous savent que le professeur d'histoire-géographie a été assassiné à la sortie de leur établissement. C'était le 16 octobre 2020. Samuel Paty, qui se savait menacé depuis un cours montrant une caricature du prophète Mahomet tirée de « Charlie Hebdo », a été décapité par un terroriste islamiste qui l'attendait après ses cours.

Quatre ans après, le conseil d'administration du collège du Bois-d'Aulne a validé lundi soir, par un vote, le principe de rebaptiser l'établissement à son nom. « Un symbole fort », pour le maire, Laurent Brosse (Horizons). L'élu de 38 ans, qui venait d'entrer en fonctions au moment de l'attentat, se dit « convaincu qu'il fallait honorer la mémoire de Samuel Paty à Conflans et qu'il n'y a pas de meilleure manière ».

L'élu avait soumis l'idée à la principale du collège dans un courrier en date du 29 août. « Ce changement de nom serait un hommage durable envers Samuel Paty, à son engagement et à ses valeurs, ainsi qu'un symbole fort de l'attachement de notre communauté aux principes républicains qu'il défendait », avait écrit Laurent Brosse.

Un changement pour la rentrée 2025 ?

Même si le vote du conseil d'administration débloque la situation, la décision de rebaptiser l'établissement doit désormais être soumise au conseil municipal avant d'être formalisée par le conseil départemental, gestionnaire des collèges. Deux étapes qui, compte tenu des délais administratifs, ne devraient pas permettre de formaliser le changement de nom avant les commémorations du quatrième anniversaire de la disparition du professeur. « On peut l'espérer pour la rentrée 2025 », envisage le maire.

Le département envisage, lui, d'inscrire le sujet à l'ordre du jour de ses réunions du mois d'octobre, à condition que la ville ait délibéré en amont. « Au-delà de la reconnaissance que mérite Samuel Paty pour avoir donné sa vie en exerçant son métier, on lui doit un hommage exceptionnel, et donner son nom à un bâtiment public, c'est exceptionnel, souligne le président du conseil départemental, Pierre Bédier (DVD), qui avait formulé la proposition de renommer le collège dès le lendemain de l'attentat. Tant qu'il sera là, ce collège sera celui qui a connu un assassinat barbare et il vaut mieux l'assumer que le cacher. » Le tout se fera avec l'accompagnement du rectorat de Versailles, qui a été avisé de ce vote consultatif.

En attendant, Paul Marion, enseignant et président de l'association les Amis de Samuel Paty, salue sur Europe 1 une décision « forte qui montre que la ville de Conflans assume sa mémoire, son héritage, le défend, et en est fière ».

« Il est fondamental d'honorer la mémoire de Samuel Paty, mais aussi le souhait légitime de sa famille, souligne, de son côté, Corinne Grootaert, présidente honoraire de la FCPE, dont les enfants étaient scolarisés au collège au moment de l'attentat. Symboliquement, il est bon de rappeler qu'il faut lutter collectivement contre l'obscurantisme mais aussi de taire ces rumeurs selon lesquelles les membres de la communauté éducative du Bois-d'Aulne avaient peur de ce changement de nom. Quatre ans paraissent interminables pour certains, mais ce n'est pas la même chose pour les élèves, parfois âgés seulement de 11 ans et qui ont vécu un attentat. Leur monde s'est effondré… »



DR

Virginie Le Roy, l'avocate de la famille du professeur, salue, enfin, une décision « très forte et indispensable », souhaitée depuis longtemps par les proches. « Il tenait à cœur aux professeurs que le dernier élève ayant connu Samuel Paty ait quitté l'établissement pour le rebaptiser. Aujourd'hui, cet hommage indispensable arrive, et il arrive avant le procès, c'est bien. Les parents ont toujours voulu que le collège soit rebaptisé. On ne comprendrait pas que ça ne soit pas le cas. »

Huit adultes vont comparaître en novembre

Alors que les huit adultes mis en cause dans l'attentat doivent comparaître à partir du 4 novembre devant la Cour d'assises spéciale, et pour deux mois, « les attentes des parents de Samuel Paty sont évidemment très fortes, notamment en termes de fermeté de la réponse judiciaire », souligne, encore, Virginie Le Roy. Lors de l'audience à huis clos consacrée aux mineurs impliqués dans les faits, et vécue par la famille comme « une épreuve », les six jeunes mis en cause ont été reconnus coupables et condamnés à des peines allant de quatorze mois de prison avec sursis à six mois de prison ferme.

À quelques jours du premier anniversaire de l'assassinat de Dominique Bernard au lycée Gambetta-Carnot, à Arras (Pas-de-Calais), la question de rebaptiser l'établissement où le professeur de lettres a été tué le 13 octobre 2023 par un ancien élève connu pour ses dérives djihadistes ne se pose plus. Évoquée par le maire, centriste, peu après l'attentat, la procédure de changement de nom n'est pas allée à son terme.

« Le but était de canaliser toutes les prises d'initiative et notamment celle de plusieurs élèves qui avaient cette idée en tête, rappelle le maire, Frédéric Leturque. Après de nombreuses discussions, on a conclu qu'il était mieux de donner le nom de Dominique Bernard à un autre lieu. » Le réaménagement l'an prochain de la place située devant la cité scolaire sera l'occasion d'y installer des éléments qui rendront hommage à l'ancien professeur.

* Les prénoms ont été changés.

En bref

HOMICIDE
Un jeune de 16 ans soupçonné d'avoir tué son père en garde à vue
Un adolescent de 16 ans soupçonné d'avoir tué son père lundi à Vénissieux, en périphérie de Lyon, a été placé en garde à vue. Les faits se sont déroulés dans la matinée, au domicile familial. La police, appelée par des voisins, a retrouvé le corps sans vie du père. Une enquête confiée à la DIPN du Rhône a été ouverte pour « homicide volontaire sur ascendant ».

PROFANATION
Sept tombes vandalisées à Blagnac
Une enquête a été ouverte après la découverte de sept tombes profanées dans un cimetière de Blagnac (Haute-Garonne), des cercueils ayant été sortis des caveaux et un crâne retrouvé sur une stèle. Aucune inscription n'a été retrouvée sur place et aucun lien, religieux ou autre, n'existe a priori entre les tombeaux vandalisés. La mairie a porté plainte et invité les familles concernées à faire de même. Une enquête a été ouverte pour « dégradation de biens » et « violation de sépulture avec atteinte à l'intégrité des cadavres », faits dont les coupables sont passibles de deux ans d'emprisonnement.

EXTRADITION
Un Français recherché pour meurtre interpellé au Maroc
Un jeune Français en fuite au Maroc a été interpellé jeudi dernier. Il était recherché pour un meurtre à l'arme blanche survenu en mai dans un quartier populaire de Bordeaux. La procédure d'extradition qui devra l'amener devant la justice française a été enclenchée. Selon une source policière, le suspect faisait l'objet d'une notice rouge d'Interpol et a été interpellé par les autorités marocaines dans le centre du pays. Selon le journal « Sud Ouest », le fuyard diffusait sur les réseaux sociaux des images d'hôtels avec piscine pendant sa cavale. L'enquête, ouverte pour homicide volontaire, est conduite par la Division de la criminalité organisée et spécialisée (DCOS).

« Une invisibilisation de cette grande minorité »

HANDICAP | Michaël Jérémiasz, chef de la délégation tricolore aux Jeux paralympiques, fustige l'absence de ministre en charge de ce dossier dans le gouvernement Barnier.


LP/OLIVIER ARANDEL

Paris, le 28 août. Michaël Jérémiasz, relayeur de la flamme durant la cérémonie d'ouverture des Jeux paralympiques, est très remonté contre le nouveau gouvernement.

Propos recueillis par **Andreas Guerin**

POUR la première fois depuis près de quarante ans, le gouvernement ne comptera aucun acteur en charge du handicap. Si Paul Christophe, nouveau ministre des Solidarités et de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, devrait en être le responsable, l'absence du terme a suffi pour faire bondir les associations du secteur du handicap. Persuadé qu'il s'était passé « quelque chose de très puissant » à l'occasion des Jeux paralympiques de Paris 2024, Michaël Jérémiasz, l'ancien champion de tennis fauteuil et chef de mission de l'équipe de France, avait pourtant, dès le 8 septembre, interpellé l'État pour que ceux-ci ne soient pas qu'une « parenthèse enchantée ». Ce mardi, il a d'abord réagi, sur X, pour exprimer sa « colère » après l'annonce du gouvernement de Michel Barnier. Avant de répondre à nos questions.

À l'issue des Jeux paralympiques, vous affirmiez attendre beaucoup du futur gouvernement. Qu'en est-il maintenant ?
MICHAËL JÉRÉMIASZ. Je suis déçu et en colère. Je suis en colère parce que je ne vois pas comment on peut faire dans notre pays si on n'a pas une personne identifiée, dont c'est la priorité absolue de rendre la société accessible pour permettre que les personnes handicapées soient des citoyens de plein droit. Je ne vois pas comment on peut juste espérer que chaque ministère, indépendamment, traite la question du handicap. J'attendais un positionnement bien plus fort au regard de tout ce qui a été dit ces derniers mois. C'est une forme d'invisibilisation de cette grande minorité. Donc, je ne le comprends pas, je ne l'accepte pas.

> **J'attendais un positionnement bien plus fort au regard de tout ce qui a été dit ces derniers mois**

Vous essayez, à votre échelle, de faire bouger les choses autant que vous le pouvez. Que faut-il faire de plus pour faire évoluer votre cause ?
S'il n'y a pas une annonce forte dans les jours qui viennent de la part du gouvernement sur cette question précise, on va continuer à mener le combat en partenariat avec toutes les parties prenantes et toutes celles qui ont envie de faire bouger les choses. Après, la question est de savoir si on le mène en collaborant avec le gouvernement ou si on le mène contre le gouvernement qui, là, n'est pas du tout à la hauteur. On mènera des manifestations, des protestations, parce qu'on n'est plus dans la demande, on est dans l'exigence. On néglige notre état de citoyen de plein droit.

On a souvent parlé d'héritage pour les Jeux olympiques, mais quid des Paralympiques en réalité ?
J'attends de voir quelle va être la feuille de route du gouvernement. Par exemple, pour Gil Avérous, ministre des Sports, son premier combat est de s'assurer que n'importe quelle personne, handicapée ou pas, puisse pratiquer une activité sportive, pour créer du lien social, pour vivre mieux, plus longtemps, pour ne pas être sédentarisée et exclue. Aujourd'hui, il faut 50 km en moyenne à une personne handicapée pour pouvoir faire une activité sportive. Si on prend l'Éducation nationale, je ne veux plus jamais qu'un seul enfant, une seule famille, soit obligé d'aller dans un autre pays pour se scolariser parce qu'on ne serait pas capables d'accueillir n'importe qui chez nous. Il faudrait aussi s'assurer auprès de Rachida Dati, ministre la Culture, que la culture soit accessible à tous…

Le nouveau ministre des Solidarités, de l'Autonomie et de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Paul Christophe, est présenté comme un spécialiste du handicap. Est-ce que cela vous rassure, d'entendre ça ?
Je veux des actes concrets. Je m'en fous, du passé des gens. Aujourd'hui, on est des citoyens de seconde zone. Je veux qu'on soit des citoyens à part entière. Donc on doit nommer un secrétaire d'État ou un ministre du Handicap, quelqu'un qui va travailler de manière transversale avec tous des ministères et qui va s'assurer que chaque loi qui est pensée soit appliquée pour tous. Ça, c'est ce qu'on attend d'un gouvernement engagé, qui n'a pas uniquement surfé de manière opportuniste sur les Jeux paralympiques, mais qui a bien compris leur utilité sociale.

Les Jeux paralympiques ont été une fête dans la capitale. Qu'est-ce que vous avez ressenti devant cette liesse populaire ?
Énormément de fierté et de bonheur. On a reçu des gens qui venaient de Paris et de la France entière et qui étaient particulièrement heureux. Des gens qui ont compris plein de choses, qui ont posé beaucoup de questions, qui avaient envie d'avancer ensemble. Ça a suscité chez nous énormément d'espoir de se dire que cette société fraternelle et solidaire existe, même si ça n'a duré que dix jours. J'aimerais qu'il ne soit pas balayé par un gouvernement qui aurait oublié un peu trop vite les choses qu'on a partagées.

En bref

FOOTBALL
Sergio Rico vers le Qatar
Comme avancé ce mardi par le média espagnol Relevo, le gardien de 31 ans passé par le PSG devrait s'engager avec le club qatarien d'Al-Gharafa. Futur papa d'une petite fille (son premier enfant), Sergio Rico a donc trouvé son premier challenge footballistique, plus d'un an après un grave accident de cheval ayant entraîné une hospitalisation longue de 38 jours au printemps 2023. Il n'a plus joué en match officiel depuis mai 2022.

Nice démarre la Ligue Europa
Première européenne pour le Gym ce mercredi soir (21 heures) avec la réception de la Real Sociedad en ouverture de la Ligue Europa et de sa nouvelle phase de ligue, calquée sur le format de la Ligue des champions.

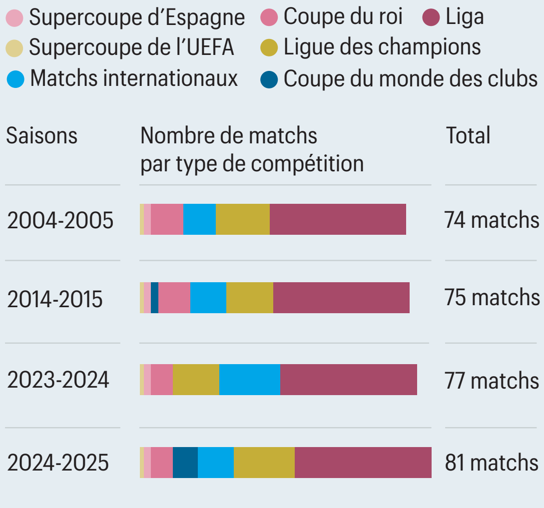
Enzo Zidane, c'est déjà fini
Âgé de 29 ans seulement, sans club depuis plus d'un an, le milieu de terrain stoppe sa trajectoire de footballeur. Premier fils de Zinédine Zidane, il souhaite se consacrer à sa famille et à ses investissements. Passé par une demi-douzaine de clubs, Enzo Zidane ne s'est jamais imposé au plus haut niveau.

Étienne Capoue signe… dans un club de basket
Libre depuis son départ de Villarreal en juin, l'ancien international français (7 sélections) Étienne Capoue s'est engagé dans un club de basket de quatrième division espagnole, pas très loin de Valence. « Mon rêve d'enfant était de jouer au basket en NBA. Mais c'est toujours mon rêve… », sourit-il auprès du média Relevo. Il aurait inscrit 5 points lors de son premier match.

HANDBALL
Karl Konan au PSG en 2025
L'arrière gauche international de 29 ans, champion d'Europe avec les Bleus et membre cet été de l'équipe olympique, rejoindra le PSG l'été prochain. Il joue la présente saison à Montpellier.

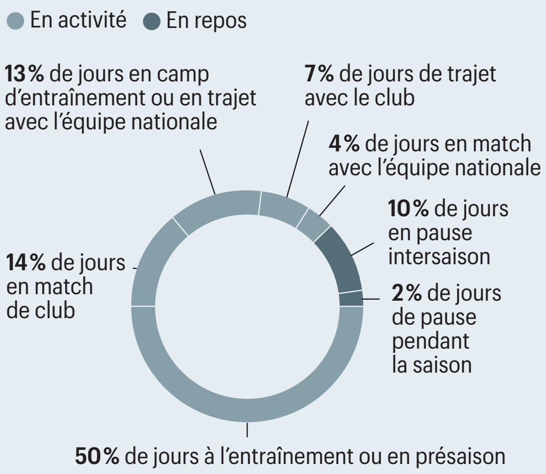
Des matchs qui se multiplient

Nombre de matchs maximum par an
(exemple d'un joueur international du Real Madrid)



Un temps de repos qui s'amenuise

Emploi du temps annuel d'un joueur international en 2024



Nombre de minutes jouées avant d'avoir 25 ans

Toutes compétitions confondues

Joueurs	25 ans en...	Total en minutes
 Thierry Henry	2002	22 903
 Antoine Griezmann	2016	23 292
 Zinédine Zidane	1997	25 623
 Kylian Mbappé	2023	31 694



Photos : LP/Andy Lecoq, Arnaud Journois, collection Bancet/Icon Sport/Michel Bancet, Pressinphoto/Icon Sport/Juan Perez.

Source : Football Benchmark. • Le Parisien-Infographie.



Ils disent halte aux cadences infernales !

CALENDRIER SURCHARGÉ | Avec la nouvelle formule de la Ligue des champions et la Coupe du monde des clubs prévue l'été prochain, les joueurs s'élèvent contre la multiplication des matchs.

> **On a toujours plus de matchs et de moins en moins de repos**
> **Jules Koundé,** défenseur du Barça et des Bleus

Samuel Gothot (avec Harold Marchetti et Lionel Chami)

TROP, c'est trop : 70, 75, 80 matchs par saison, les joueurs de football sont épuisés, et ils le font savoir. Si une grève a été évoquée par certains, comme Rodri et Jules Koundé, des procédures ont déjà été lancées en coulisse. Une première plainte a été déposée le 13 juin par trois syndicats de joueurs, une deuxième pour « concurrence déloyale » exercée par la Fifa va suivre le 14 octobre auprès de la Commission européenne, avec la FIFPro, le syndicat mondial des joueurs professionnels, et les cinq grands championnats.

L'objectif est clair : soulager des corps éreintés et écourter ces saisons à rallonge. « On a toujours plus de matchs et de moins en moins de repos, déplorait Jules Koundé avant la première journée de Ligue des champions. Ça fait trois ou quatre ans qu'on le dit, et personne ne nous écoute, nous les joueurs, qui sommes les premiers acteurs. Il va effectivement arriver un moment où on va faire grève. C'est le seul moyen qu'on aura pour être entendus. » Nous n'y sommes pas encore, mais le tonnerre gronde. D'autant que l'un des premiers à avoir tiré la sonnette d'alarme, Rodri, s'est rompu le ligament croisé du genou droit ce dimanche, disant adieu au reste de la saison. Une mauvaise nouvelle pour Guardiola, son entraîneur, mais un fameux symbole dans cette lutte contre la multiplication des matchs.

Les données sont limpides : les footballeurs n'ont jamais autant joué. En 2024-2025, un joueur international du Real Madrid pourrait, s'il va au bout de toutes ses compétitions, disputer un total de 81 matchs. Vingt ans auparavant, un tel élément bénéficiait d'un peu plus de repos, avec « seulement » 74 échéances. Ainsi, selon une étude de Football Benchmark pour la FIFPro, un joueur ayant disputé l'Euro 2024 a passé, au cours de la saison 2023-2024, 88 % de son temps entre son club et son équipe nationale, pour seulement 12 % de jours off.

« À un moment donné, le corps dit stop »

Le principal changement est à trouver dans les compétitions européennes. Si plusieurs ligues nationales ont diminué le nombre de matchs, notamment la Ligue de football professionnel avec la disparition de la Coupe de la Ligue et le passage de la Ligue 1 et de la Ligue 2 à 18 clubs, l'UEFA et la Fifa provoquent l'effet inverse. D'une part, la Ligue des champions a été augmentée de deux matchs, tandis qu'une Coupe du monde des clubs de la Fifa à 32 équipes



PRESS ASSOCIATION IMAGES/MAXPPP/MARTIN RICKETT

Rodri, le milieu espagnol de Manchester City, s'est lourdement blessé ce dimanche. Il a été l'un des premiers à alerter sur les trop nombreux matchs.

va faire son apparition (du 15 juin au 13 juillet), avec sept matchs potentiels.

« La problématique est toujours la même, c'est l'économique qui dicte le sportif, souligne Yvan Le Mée, agent de plusieurs joueurs dont Ferland Mendy. Cette Coupe du monde des clubs va permettre aux clubs de percevoir entre 40 et 50 millions d'euros. Pour des clubs comme l'Inter ou Porto, qui sont en difficulté économique, c'est une aubaine. Les clubs ont besoin de plus de revenus pour maintenir un niveau de salaire important et acquérir les meilleurs joueurs, mais pour ça, il faut plus de matchs. C'est un effet boule de neige. »

« Ça a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, poursuit David Terrier, représentant français au sein de la FIFPro et vice-président de l'Union nationale des footballeurs professionnels (UNFP), le syndicat des joueurs français. Aujourd'hui, des joueurs nous disent clairement : *on a envie de jouer tous les matchs mais on ne peut plus les jouer à 100 %*. Cela fait six ans qu'on alerte sur cette charge de calendrier, on a essayé d'être entendus mais à l'évidence, ça n'a pas été le cas. » Le danger pour la carrière des joueurs est réel. Avec des matchs tous les trois jours, onze mois par an, sans repos et sans préparation initiale, les corps sont éreintés. Des recherches médicales avaient pourtant permis d'établir des recommandations : 55 matchs maximum, 28 jours de repos à l'intersaison et 14 jours en cours de saison. On en est désormais de plus en plus loin. D'autant que le temps de jeu est souvent réparti entre les mêmes joueurs. Au PSG, en 2023-2024, 18 joueurs seulement ont disputé 90 % des rencontres.

« Il y a une énorme charge psychologique et physique sur les joueurs, constate Claude Puel. C'est surtout le cas pour les internationaux, qui enchaînent constamment. Le problème est surtout le peu de périodes de récupération pour se ressourcer physiquement et mentalement. Entre les compétitions internationales et le début des championnats, les présaisons sont de plus en plus écourtées. Donc on rajoute de la fatigue sur de la fatigue, ça ne fait que s'empiler. On a atteint et dépassé la limite, c'est sûr. »

« Les joueurs aiment le football, mais, à un moment donné, le corps dit stop, on n'est pas des robots, s'exclame Mathieu Valbuena. Il faut pouvoir écouter les acteurs. Déjà 50 matchs par an, c'est beaucoup. Si tu répètes ça tous les ans, ça devient difficile. Les matchs sont de plus en plus physiques, il y a beaucoup plus d'agressivité et, forcément, le corps en prend un coup, même quand on est jeune. » Face à ce constat, une grève a été évoquée par certains. Une option qui n'est pas encore réellement à l'ordre du jour mais qui pourrait faire peur aux instances. « Je suis convaincu que si quelque chose doit changer, cela doit venir des joueurs », estimait Pep Guardiola le week-end dernier. « Des manifestations peuvent intervenir à plusieurs niveaux, reprend David Terrier. Les joueurs pourraient poser un genou à terre ou s'asseoir sur la pelouse. Ça peut aussi durer dix ou quinze minutes afin de décaler le coup d'envoi, ou aller jusqu'au boycott d'une compétition, par exemple la Coupe du monde des clubs. »

Une concurrence déloyale de la Fifa ?

À moins que les plaintes ne produisent leur effet. La première, déposée le 13 juin par l'UNFP, le PFA (le syndicat des joueurs anglais) et AIC (le syndicat italien) devant le tribunal de grande instance de Bruxelles, a pour but de saisir la cour de justice de l'Union européenne. La deuxième, qui sera déposée le 14 octobre avec les mêmes plaignants, la FIFPro Europe et les cinq grands championnats, la Ligue 1 devant décider de s'y greffer lors de son prochain conseil d'administration, veut dénoncer la concurrence déloyale exercée par la Fifa avec la création de la Coupe du monde des clubs.

Lors du 74e congrès de la Fifa, qui a eu lieu le 17 mai dernier à Bangkok (Thaïlande), le président de l'institution Gianni Infantino a abordé cette problématique. « La Fifa organise autour d'1 % des matchs des meilleurs clubs dans le monde. Le reste est organisé par les différentes ligues, associations et confédérations, a-t-il souligné. Notre mission est d'organiser des compétitions et de développer le football autour du monde parce que 70 % des nations membres de la Fifa n'auraient pas de football sans les ressources venant de la Fifa. »

« Nous n'avons rien contre la Fifa en tant que telle, assure David Terrier. Nous l'attaquons parce qu'elle ne nous parle pas et qu'elle décide unilatéralement, à la différence de l'UEFA. Certes, elle a augmenté le format de la Champions League, mais Aleksander Ceferin *(son président)* travaille sur ce sujet avec nous depuis un peu plus d'un an. Tout n'est pas parfait, mais il y a des signes positifs avec l'abandon des arrêts de jeu prolongés et les listes élargies pour l'Euro. » Des petites victoires qui ne remédient pas au fond du problème.

SURMENAGE | « Dur de dire à son coach qu'on a besoin de récupérer »

Grégory Dupont, ex-préparateur physique des Bleus

Propos recueillis par
Axel Daillet (avec S.G.)



LP/ARNAUD JOURNOIS

Grégory Dupont était le préparateur physique de l'équipe de France entre janvier 2018 et juillet 2019.

AVEC une cinquantaine de joueurs actuellement blessés, la Ligue 1 est décimée. Lucas Hernandez, Samuel Umtiti, Pierre Lees-Melou, Terem Moffi, Gonçalo Ramos et de nombreux autres ont vu leur corps les lâcher ces dernières semaines, ces derniers mois. La faute parfois à un organisme fragile, souvent à une accumulation des matchs qui leur a été fatale. En marge du lancement de la nouvelle formule de Ligue des champions, plusieurs joueurs alertent sur ce surmenage et menacent de faire grève. Grégory Dupont, ancien préparateur physique de Lille, de l'équipe de France et du Real Madrid, alerte sur les dangers liés à ces efforts répétés.

Pour un joueur, quels sont les risques d'enchaîner les matchs avec si peu de repos ?

GRÉGORY DUPONT. Le principal risque, c'est la blessure. Lorsqu'on a moins de quatre jours de récupération entre deux matchs, l'incidence des blessures est multipliée par six. Les organisations fédérales comme la Fifa veulent ajouter des matchs, mais il n'y a pas cinquante possibilités : soit on fait rejouer les meilleurs joueurs, et on prend le risque de les blesser, soit on fait tourner. Quand on est préparateur physique, on est sur un fil. On doit amener les organismes à affronter le pire des scénarios. Lorsqu'on joue tous les trois jours, on est en plein dedans. Il faut les préparer pour être capable de répéter les efforts et en même temps leur demander de récupérer. C'est compliqué.

Quels changements observez-vous dans votre métier depuis vos débuts pour répondre à cette problématique ?

Tout ce qui concerne la prévention s'est démultiplié. Il y en a beaucoup plus aujourd'hui qu'il y a quinze ou vingt ans. Avant, la priorité, la logique à suivre, c'était de développer les joueurs. Ce qui nous intéressait, c'était qu'ils soient capables de harceler l'équipe adverse, de presser. Nous étions centrés sur les data comme les courses à haute intensité, le nombre de sprints. Aujourd'hui, ce n'est plus ça. En fait, dans la charge de travail qu'on propose, il faut de l'intensité, car celle-ci a augmenté pendant les matchs. Mais en même temps, il y a une multiplication des rencontres. Donc on a mis en place des stratégies de récupération. Cela concerne le sommeil, les bains froids, les bas de contention, les massages. L'idée est de récupérer son niveau initial le plus vite possible.

La fatigue chronique est-elle inévitable ?

Avant, les joueurs n'osaient pas le dire. Maintenant, ça commence à sortir, ils prennent la parole contre ces calendriers démentiels. Il y a une nécessité de les protéger. Certains coachs font jouer des garçons en sachant pertinemment qu'ils ont besoin de récupération. Mais au regard de la pression, parce qu'ils peuvent jouer leur tête sur chaque match, ils y sont contraints. Au risque de les blesser. Il y a une nécessité de réglementer cela, peut-être en limitant le nombre maximum de matchs sur une saison pour un joueur. Cela permettrait aussi de faire tourner, laisser la chance à d'autres de se montrer.

Certains joueurs forcent-ils pour jouer alors qu'ils sont diminués ?

La plupart des joueurs veulent enchaîner. Même s'ils ont 20 % de force en moins sur l'ischio, ils disent « non, le jour du match, je serai présent ». C'est un environnement très compétitif. S'ils avouent qu'ils ne sont pas aptes à jouer, ils savent qu'ils risquent de perdre leur place. C'est dur de dire à son coach qu'on a besoin de récupérer.

La multiplication des voyages influe-t-elle sur la fatigue ?

Ça compte dans la fatigue. Avec le Real, je me rappelle de déplacements en Turquie où nous sommes rentrés à 6 heures alors que nous pensions arriver quelques heures plus tôt. Si vous restez sur place, c'est pire. Parce qu'avec l'adrénaline du match, les joueurs n'arrivent pas à dormir. Le lendemain matin, vous allez les réveiller, et ils répondent qu'ils n'ont pas fermé l'œil. Ce n'est pas simple. Puis à l'hôtel, vous ne pouvez pas traiter les joueurs blessés. Au centre d'entraînement, il y a tous les soins possibles. C'est pour ça qu'on a tendance à rentrer après le match. Mais ça nous fait arriver à 5 heures du matin et ça impacte la récupération.

> **Si les joueurs avouent qu'ils ne sont pas aptes à jouer, ils risquent de perdre leur place**
> Grégory Dupont

Le Parisien
Mercredi 25 septembre 2024 • N° 24909

« Pour l'amour du cheval »

JEUDI À CHANTILLY | Premier entraîneur malgache à avoir remporté une course en France, Andriantsoa Ratsimihah a quitté son pays pour vivre (de) sa passion...

Halim Bouakkaz

IL SE DIRIGE SEULEMENT vers son cinquantième anniversaire, mais sa vie pourrait déjà être tout droit tirée d'un roman. Né il y a près d'un demi-siècle à Madagascar, Andriantsoa Ratsimihah a posé ses valises en France en 2023 « pour [se] perfectionner et pour l'amour du cheval ». Jockey à succès dans son pays natal, il ne pouvait y vivre de sa passion, raison pour laquelle il a rejoint sa sœur dans l'Hexagone. « Les Malgaches aiment les courses hippiques et jouent sur les épreuves françaises, apprend celui qui est devenu permis d'entraîner l'an passé. Des compétitions sont régulièrement organisées sur place mais on ne peut pas en faire son métier à part entière même si j'ai eu l'occasion de monter en Afrique du Sud, le plus grand pays de course à proximité. » Cinq ans au service de Jean-Marie Béguigné pour commencer et autant chez André Fabre lui ont « énormément apporté » mais ne suffisent pas à lui permettre d'atteindre son objectif, voire son rêve : posséder et entraîner ses propres chevaux. « Pour y arriver, j'ai aussi travaillé comme chauffeur poids lourds et suis commerçant ambulant en vendant des produits importés de mon pays sur les marchés, confie l'intéressé. Cela me permet de m'organiser pour entraîner mes chevaux tôt le matin et m'en occuper le soir. » Et d'avoir aussi l'assurance d'un revenu régulier indépendant des gains en course...



Avantagée par les récentes pluies, *Snuggles* (n° 8) trouve une belle occasion de renouer avec les bonnes performances. *(ScoopDyga.)*

Peu enclin à se plaindre de cette « double vie » pour laquelle il ne compte pas ses heures, Andriantsoa Ratsimihah se réjouit surtout d'être tombé sur une concurrente comme *Snuggles* (n° 8) : « Elle m'a offert ma première victoire en France puis mon premier quinté, et c'est déjà incroyable ! C'est une pouliche attachante qui fait tout ce qu'on lui demande. Du coup, je ne suis pas inquiet concernant la distance de 3 000 m qu'elle va découvrir. Le terrain souple va l'avantager, donc j'espère la voir bien courir. »

Nos pronostics

YANN DAIGNEAU



4 SUPER ALEX
12 GUINESS STAR
2 MYKISS
8 SNUGGLES
13 ROSETTA STONE
1 MANDALORIAN

16 ANAGALLIS
5 JAZZMEN

JOEY ATTIA



2 MYKISS
4 SUPER ALEX
12 GUINESS STAR
3 LET THERE BE RO.
13 ROSETTA STONE
5 JAZZMEN

6 KATHINA
14 MASSIMO

DIMITRI FORTIN



4 SUPER ALEX
1 MANDALORIAN
12 GUINESS STAR
13 ROSETTA STONE
14 MASSIMO
16 ANAGALLIS

6 KATHINA
2 MYKISS

HALIM BOUAKKAZ



1 MANDALORIAN
12 GUINESS STAR
6 KATHINA
4 SUPER ALEX
2 MYKISS
8 SNUGGLES

14 MASSIMO
9 COSTA EDITA

LEUR SYNTHÈSE

4 SUPER ALEX
12 GUINESS STAR
2 MYKISS
1 MANDALORIAN
13 ROSETTA STONE
6 KATHINA

14 MASSIMO
8 SNUGGLES

NOMBRE DE CHEVAUX CITÉS 12

EQUIDIA

FRANÇOIS PRADEAU



13 ROSETTA STONE
4 SUPER ALEX
12 GUINESS STAR
5 JAZZMEN
2 MYKISS
15 BARBATE

3 LET THERE BE RO.
16 ANAGALLIS

Coup de folie

16 ANAGALLIS
Elle est sérieuse dans l'ensemble et les récentes pluies vont l'avantager. En bas de tableau, elle tentera de venir pimenter les rapports.

Jockey à suivre

LAURA POGGIONOVO
« *Guiness Star* est un cheval très régulier. Il se présente en pleine forme pour participer à ce Quinté. Il n'y a aucune ombre au tableau, il devrait fournir sa valeur. C'est un cheval froid et les 3 000 mètres ne vont pas le déranger. Il est facile à monter et peut tout faire. J'en attends un bon comportement. »

SON CHOIX
4 - **12** - 1 - 16 - 11 - 6 - 13 - 2

Résultats et rapports en direct au 0.892.683.675 (2,99€/appel)

RÉUNION 1 - 2e COURSE - PRIX DU VALOIS

PLAT - HANDICAP DIVISÉ - PREMIÈRE ÉPREUVE - COURSE 2 - 53 000 € - 3 000 M - **DÉPART VERS 13 H 55**

N°	CHEVAUX	S.R.	AGE	POIDS	JOCKEYS	ENTRAINEURS	CDE	PROPRIETAIRES	GAINS	ORIGINES	DERNIERES PERFORMANCES	COTES
1	MANDALORIAN	Mb.	4	60,5	T. Piccone	R. Avial-Lopez	14	A. Odriozola Arzallus	55 820	Cracksman - Matauri Jewel	3p 4p 3p 4p (23) 2p 1p 1p 3p 3p	10/1
2	MYKISS	Hal.	7	58,5	M. Barzalona	G. Batistic	4	Mme S. Renz	205 670	Makfi - Kissin Sign	4p 4p 5p 1p 1p 8p 10p 4p 3p	7/1
3	LET THERE BE ROCK - A	Hb.	6	58	P. Bazire	Y. Bonnefoy	10	P. Hartzer	131 240	Fastnet Rock - Paratonnerre	1p 1p 1p 3p 6p 4p 1p 7p 4p	13/1
4	SUPER ALEX	Hb.	9	58	I. Mendizabal	J-Ph. Dubois	1	Mlle V. Dubois	25 880	Alex The Winner - Super Lina	2p 8p 3p 3p 7p 1p (23) Ah 6h 2p	5/1
5	JAZZMEN	Hb.	7	57,5	Mlle D. Santiago	C. Peterschmitt	12	C. Peterschmitt	91 640	Manduro - Sand Rose	2p 4p 12p 4p (23) 9p 2p 4p 4p 1p	14/1
6	KATHINA	Fb.cl.	4	57,5	O. d' Andigné	A. Couétil	8	Couétil Elevage	31 695	Magneticjim - La Julie	3p 3p 12p 6p (23) 3p 1p 3p 2p 3p	11/1
7	WUKHANN	Hn.p.	4	57	A. Crastus	J. Parize	16	R. Frances	90 330	Al Wukair - Hégémony	8p 15p 14p 14p 1p 1p 3p 2p 12p	28/1
8	SNUGGLES - A	Fb.	4	56,5	C. Demuro	M. Andriantsoa Ratsimihah	3	M. Andriantsoa Ratsimihah	62 200	French Fifteen - Al Haffanah	8p 6p 11p 7p 9p 5p 5p 1p 4p	15/1
9	COSTA EDITA	Fb.	5	56,5	B. Murzabayev	H. Blume	15	Stall Tee-Time	69 040	Shamalgan - Carolla Bay	11p 2p 1p 1p 11p 2p 3p (23) 11p 7p	27/1
10	PROLETARIUS - A	Mal.	7	56,5	Benj. Marie	Mme A. Karkosa	6	P. Slawomir	10 388	Planteur - Beaumont	13p 4p 8p 8p 1p (23) 7p 2p 7p 4p	30/1
11	TURANIA	Hb.	9	56	M. Guyon	N. Caullery	7	J. Caullery	124 510	Air Chief Marshal - Montoria	14p 2p 5p 1p 1p 3p (23) 2p 2p 4p	22/1
12	GUINESS STAR	Mb.	4	55	Mlle L. Poggionovo	A. Couétil	13	T. Pigeon	30 580	Guignol - Karistar	3p 3p 2p 2p 7p 5p (23) 1p 6p	8/1
13	ROSETTA STONE	Hal.	5	54,5	R. Mangione	M.-F. Weissmeier	11	Galopp-Club Rhein-Main	92 930	Rock of Gibraltar - Forewarned	4p 1p 3p 3p 13p 1p 7p (23) 1p 15p	9/1
14	MASSIMO	Hgr.	4	54,5	S. Pasquier	N. Clément (s)	9	H. Gisi	38 900	Reliable Man - Mindemoya River	1p 12p 2p 1p (23) 3p 3p 4p 4p 2p	12/1
15	BARBATE - A	Mb.	4	54	H. Journiac	Y. Barberot	5	Ec. Mathieu Offenstadt	49 350	Frankel - Castellar	8p 2p 10p 10p 6p 13p 1p (23) 11p 1p	24/1
16	ANAGALLIS	Fb.m.	4	53,5	A. Pouchin	Mlle F. Bresson	2	Ph. Stein	29 220	Tunis - Anavera	3p 5p 4p 2p 11p 1p (23) 7p 2p 2p	12/1

Pour 4 ans et plus. Référence : +21.

A : oeillères australiennes.

L'Argus

1. Mandalorian, 62;
2. Mykiss, 60,5;
3. Let There Be Rock, 57;
4. Super Alex, 60;
5. Jazzmen, 58,5;
6. Kathina, 59;
7. Wukhann, 56;
8. Snuggles, 55,5;
9. Costa Edita, 55;
10. Proletarius, 55,5;
11. Turania, 54;
12. Guiness Star, 57;
13. Rosetta Stone, 56,5;
14. Massimo, 53,5;
15. Barbate, 53;
16. Anagallis, 54,5.

SON CLASSEMENT INTERPRÉTÉ
12. Guiness Star
2. Mykiss
4. Super Alex
13. Rosetta Stone
6. Kathina
1. Mandalorian
16. Anagallis
5. Jazzmen

Les pronostics de la presse

Journal							
Paris-Turf	12	1	4	2	5	14	13
Paris-Turf.com	4	12	6	13	2	11	1
Week-End	4	12	13	2	6	5	1
Week-End.com	4	5	13	1	12	2	16
Geny Courses	4	12	2	13	1	16	6
Geny.com	4	12	13	2	6	8	1
3601	9	14	3	13	1	2	11
La Gazette	4	12	5	13	1	2	8
Ouest-France	4	1	2	12	6	11	13
Le Dauphiné Libéré	16	4	2	8	12	13	5
Le Républicain Lorrain	4	1	12	13	14	16	6
Equidia	4	12	1	6	16	14	2
Dernières Nouvelles d'Alsace	4	12	1	2	5	11	13
France Antilles Courses	1	4	2	12	5	13	15
La Provence	4	2	12	6	1	16	10
Le Progrès de Lyon	12	16	1	4	6	11	3
Confidentiel des pistes	4	16	14	2	1	6	11

LES PRIORITÉS **16 fois :** Mandalorian (1), Super Alex (4); **15 fois :** Mykiss (2), Guiness Star (12); **13 fois :** Rosetta Stone (13); **10 fois :** Kathina (6); **8 fois :** Anagallis (16); **7 fois :** Jazzmen (5); **6 fois :** Turania (11); **5 fois :** Massimo (14); **3 fois :** Snuggles (8); **2 fois :** Let There Be Rock (3); **1 fois :** Costa Edita (9), Proletarius (10), Barbate (15).
Abandonné : Wukhann (7).

PRIX THE FELLOW : KAADAM AVEC AISANCE

Gagnant du Prix Congress (Gr. II) l'an passé, *Kaadam* n'avait pas eu de réussite au premier semestre. Vu le style de son succès, hier à Auteuil dans le Prix The Fellow (Gr. III), le protégé d'Arnaud Chaillé-Chaillé semble prêt à remettre les pendules à l'heure en cette fin d'année dans la génération des 4 ans. Invaincu en steeple-chase, le favori, *Kolokico,* a été arrêté après avoir commis plusieurs fautes durant le parcours.

JAZZMAN DEBAILLEUL EN PATRON

Très attendu hier à Paris-Vincennes dans le Prix Emile Bezière, un Groupe III pour les 5 à 7 ans, *Jazzman Debailleul* s'est montré intraitable dans une course qui s'est jouée sur un sprint. Rapproché le nez au vent depuis la mi-montée, il s'est retrouvé aux prises avec *Hamilton du Ham* dans le tournant final, et a sûrement fait la différence pour finir, sans que son driver, Franck Nivard, n'utilise le débouche-oreilles.

DU NOUVEAU POUR LE PRIX D'AMÉRIQUE

Si depuis plusieurs meetings, les trois premiers des quatre « B » obtenaient une qualification pour le Prix d'Amérique, la SETF a décidé de revoir à la hausse le nombre de qualifiés cet hiver. Désormais, les quatre premiers des préparatoires décrocheront le précieux sésame pour participer à la plus prestigieuse épreuve au trot. Il y aura donc 16 places à décrocher plus 2 pour les vainqueurs du Critérium Continental et du Ténor de Baune.

1 MANDALORIAN 60,5
T. PICCONE
3p 4p 3p 4p (23) 2p 1p

Depuis ses débuts en compétition, il a toujours répondu présent. Troisième d'un événement en avril à Chantilly, il faudra encore compter avec lui.

San Sebastian, 8 septembre 2024. 108e Gran Premio de Donostia-San Sebastián - Irizar. Terrain très souple. Plat. 30600 €. 2800m. 1. El Caney 59. 2. Shelby 59. **3. MANDALORIAN 59** (G. Sanchez). 4. The Way of Bonnie 59. 5. Escudo d'Ouro 55,5. 6. Ponce de Léon 59. 8 part. 3 1/2 - 1 - 3 1/4 - 4 1/2 - loin

Pompadour, 18 août 2024. Grand Prix de Pompadour. Bon terrain. Plat. 19000 €. 2300m. 1. Shelby 60. 2. North Hunter 57. 3. Lib Dubawi 54,5. **4. MANDALORIAN 59** (G. Sanchez). 5. Slayer 59. 6. Temple Gate 56,5. 9 part. 6 - 1 1/4 - nez - 5

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Chantilly, 4 avril 2024. Prix de Précy. Terrain très lourd. Plat. 53000 €. 2400m. 1. Snuggles 52,5. 2. Woot City 57. **3. MANDALORIAN 59** (T. Piccone 13/1). 4. Mykiss 54,5. 5. Kar Vert 55,5. 6. Le Bugiste 55. 14 part. 2 - 3 1/2 - 5 - 1 1/2 - 3/4

2 MYKISS 58,5
M. BARZALONA
4p 4p 5p 1p 1p 8p

Il réalise une belle année et va apprécier l'assouplissement des pistes. En pleine forme et confirmé sur cette distance, il doit figurer sur les tickets.

ParisLongchamp, 1er septembre 2024. Prix de la Reine Marguerite. Terrain bon souple. Plat. 53000 €. 2400m. 1. Combermere 56. 2. Utamaro 56. 3. Matauri Gold 56. **4. MYKISS 57,5** (M. Barzalona 29/4). 5. Cassius 61. 6. Santurin 58. 16 part. 1 1/4 - 3/4 - encol. - cte tête - 1/2

Vittel, 12 août 2024. Prix de la Ville de Contrexeville. Terrain bon souple. Plat. 19000 €. 2400m. 1. Mon Vieux Léon 54. 2. Jazzmen 55. 3. Sainte Rita 58. **4. MYKISS 57** (G. Sias 3/1). 5. Treatwood 57. 6. Orion Rock 56,5. 6 part. 1 1/2 - 3/4 - encol. - tête - 5

SA MEILLEURE PERFORMANCE

ParisLongchamp, 13 juin 2024. Prix de la Cour Carrée. Terrain bon souple. Plat. 53000 €. 2400m. **1. MYKISS 55** (M. Barzalona 9/1). 2. Le Bugiste 55. 3. Cheek To Cheek 55. 4. Canouann 55,5. 5. Havoc 56. 6. Devil In The Sky 60. 16 part. encol. - tête - cte tête - cte encol. - 1 3/4

3 LET THERE BE ROCK 58
P. BAZIRE
1p 1p 1p 3p 6p 4p

Il reste sur la panacée de trois victoires. Même si cela lui a valu 5,5 kg de pénalisation, il a été supplémenté et ne peut être négligé.

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Lyon-Parilly, 11 septembre 2024. Prix des Ecuries. Terrain très souple. Plat. 20000 €. 2400m. **1. LET THERE BE ROCK - A 57** (P. Bazire 17/2). 2. Equus Vincit 59. 3. Goldino Bello 55. 4. Willy Winner 52. 5. Sainte Rita 58. 6. Master of Hope 59. 10 part. 1 1/2 - 1 1/4 - encol. - 1 1/4 - 1 3/4

Vichy, 7 août 2024. Prix du Parc Napoléon III. Terrain bon souple. Plat. 18000 €. 3000m. **1. LET THERE BE ROCK - A 59** (P. Bazire 15/1). 2. Sixunion 53,5. 3. Fashionspan 57,5. 4. Zlara 59. 5. Goldino Bello 59,5. 6. Interstella 59. 9 part. 1 1/4 - encol. - 1/2 - encol. - cte tête

Aix-les-Bains, 9 juillet 2024. Prix des Bauges. Terrain très souple. Plat. 13000 €. 2500m. **1. LET THERE BE ROCK - A 61,5** (P. Bazire 16/10). 2. Sancho 56,5. 3. Agoureil 58,5. 4. Caniar de Luxe 57. 5. L'Ibaneta 56,5. 6. Carter And Go 56,5. 7 part. encol. - 3 - encol. - 11 - cte tête

4 SUPER ALEX 58
I. MENDIZABAL
2p 8p 3p 3p 7p 1p

Il a montré qu'il valait une épreuve de ce genre et les pluies sont une aubaine pour lui. Il fera logiquement partie des candidats au podium. Notre favori.

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Deauville, 20 août 2024. Handicap de la Manche. Terrain collant. Plat. 53000 €. 3200m. 1. Woot City 60. **2. SUPER ALEX 56,5** (I. Mendizabal 11/1). 3. Guiness Star 54. 4. Rosetta Stone 53. 5. Paper Trophy 60. 6. Dreams 53. 15 part. 1 1/2 - encol. - 2 - nez - 1 1/4

Deauville, 1er août 2024. Prix de Barneville. Terrain bon souple. Plat. 53000 €. 2500m. 1. Présage Nocturne 59. 2. Bosioh 57. 3. Kosakenzipfel 59,5. 4. Robinie 55,5. 5. Nacido 59,5. 6. Circeo 56. **8. SUPER ALEX 55,5** (I. Mendizabal 25/1). 16 part. 3/4 - 1 - encol. - tête - 3/4

Nantes, 3 juillet 2024. Prix du Petit Port. Terrain très souple. Plat. 20000 €. 3100m. 1. Quest For Love 57,5. 2. Stelvio 57. **3. SUPER ALEX 59,5** (J. Delaunay 7/2). 4. Zaletto 51. 5. Ker Stormy 56,5. 6. Grease 54. 9 part. 1 - 1 - 1 1/2 - 1 - 1/2

5 JAZZMEN 57,5
MLLE D. SANTIAGO
2p 4p 12p 4p (23) 9p 2p

Valeureux à souhait, il a déjà pointé son nez à ce niveau de compétition mais y a aussi montré certaines limites. À retenir en cas de combinaisons élargies.

Vittel, 12 août 2024. Prix de la Ville de Contrexeville. Terrain bon souple. Plat. 19000 €. 2400m. 1. Mon Vieux Léon 54. **2. JAZZMEN 55** (D. Santiago 11/4). 3. Sainte Rita 58. 4. Mykiss 57. 5. Treatwood 57. 6. Orion Rock 56,5. 6 part. 1 1/2 - 3/4 - encol. - tête - 5

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Compiègne, 22 juin 2024. Prix Race And Care. Terrain très souple. Plat. 53000 €. 2800m. 1. Kapani 54,5. 2. Présage Nocturne 59. 3. Utamaro 54,5. **4. JAZZMEN 55** (D. Santiago 35/1). 5. Lempira 56. 6. Flatten The Curve 54. 16 part. 3/4 - cte encol. - tête - 3/4 - cte tête

Strasbourg, 29 mai 2024. Prix de la Musique. Terrain très souple. Plat. 53000 €. 3000m. 1. Woot City 59,5. 2. Très Rock Women 57,5. 3. Rosetta Stone 55. 4. Auen Adventure 51,5. 5. Warelia 53,5. 6. Kapani 58. **12. JAZZMEN 58,5** (D. Santiago 10/1). 16 part. 2 - 3/4 - tête - 1/2 - 1 1/2

6 KATHINA 57,5
O. D' ANDIGNÉ
3p 3p 12p 6p (23) 3p 1p

Jamais décevante depuis ses débuts, elle a prouvé qu'elle était compétitive à cette valeur. Dotée d'une tenue indéniable, elle s'annonce redoutable.

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Clairefontaine, 24 août 2024. Prix Robertet. Terrain très souple. Plat. 53000 €. 2400m. 1. Très Rock Women 57. 2. Rue de l'Aude 56. **3. KATHINA 57,5** (L. Poggionovo 39/1). 4. Handhy 55. 5. La Diva d'Alben 55. 6. Snuggles 57. 16 part. 1 1/4 - cte encol. - cte encol. - 2 - encol.

Corlay, 14 juillet 2024. Prix Rendez-Vous - Challenge France Sire. Terrain très souple. Plat. 8500 €. 3100m. 1. Piper's Hill 56. 2. Pastoureau 55. **3. KATHINA 58,5** (L. Le Geay). 4. Almagro 58. 5. Bubble Stock 57. 6. Uchronie 60,5. 6 part. 15 - 1 - 3 - 10 - 15

ParisLongchamp, 13 juin 2024. Prix de la Cour Carrée. Terrain bon souple. Plat. 53000 €. 2400m. 1. Mykiss 55. 2. Le Bugiste 55. 3. Cheek To Cheek 55. 4. Canouann 55,5. 5. Havoc 56. 6. Devil In The Sky 60. **12. KATHINA 57** (L. Poggionovo 9/1). 16 part. encol. - tête - cte tête - cte encol. - 1 3/4

7 WUKHANN 57
A. CRASTUS
8p 15p 14p 14p 1p 1p

Ses plus récentes tentatives ne sont guère enthousiasmantes. Même s'il a déjà remporté un quinté, il devra rassurer avant tout.

Lyon-Parilly, 11 septembre 2024. Prix des Ecuries. Terrain très souple. Plat. 20000 €. 2400m. 1. Let There Be Rock 57. 2. Equus Vincit 59. 3. Goldino Bello 55. 4. Willy Winner 52. 5. Sainte Rita 58. 6. Master of Hope 59. **8. WUKHANN 58,5** (G. Meury 24/1). 10 part. 1 1/2 - 1 1/4 - encol. - 1 1/4 - 1 3/4

Deauville, 20 août 2024. Handicap de la Manche. Terrain collant. Plat. 53000 €. 3200m. 1. Woot City 60. 2. Super Alex 56,5. 3. Guiness Star 54. 4. Rosetta Stone 53. 5. Paper Trophy 60. 6. Dreams 53. **15. WUKHANN 57,5** (A. Crastus 41/1). 15 part. 1 1/2 - encol. - 2 - nez - 1 1/4

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Saint-Cloud, 16 mars 2024. Prix de la Gloriette. Terrain très lourd. Plat. 53000 €. 2400m. **1. WUKHANN 54,5** (A. Lemaitre 14/1). 2. Cuncerto 54,5. 3. Woot City 57. 4. Snuggles 52,5. 5. Pentaour 52,5. 6. Moonwalk Step 57,5. 15 part. cte tête - 3/4 - 2 1/2 - 1 1/4 - nez

8 SNUGGLES 56,5
C. DEMURO
8p 6p 11p 7p 9p 5p

Adepte des terrains profonds et de la course en avant, elle ne doit pas être jugée sur sa dernière sortie. À cette valeur, c'est une trouble-fête en puissance.

Saint-Cloud, 9 septembre 2024. Prix A Tempo. Terrain très souple. Plat. 38000 €. 2400m. 1. Jordanella 56. 2. Kaneshya 56. 3. Ante Alios 56. 4. Birr Castle 60,5. 5. Zulu Warrior 56. 6. Kaléo Palace 56. **8. SNUGGLES - A 54,5** (C. Demuro 13/1). 8 part. cte encol. - encol. - 3/4 - 2 - 1/2

Clairefontaine, 24 août 2024. Prix Robertet. Terrain très souple. Plat. 53000 €. 2400m. 1. Très Rock Women 57. 2. Rue de l'Aude 56. 3. Kathina 57,5. 4. Handhy 55. 5. La Diva d'Alben 55. **6. SNUGGLES 57** (H. Lebouc 12/1). 16 part. 1 1/4 - cte encol. - cte encol. - 2 - encol.

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Chantilly, 4 avril 2024. Prix de Précy. Terrain très lourd. Plat. 53000 €. 2400m. **1. SNUGGLES - A 52,5** (C. Belmont 16/1). 2. Woot City 57. 3. Mandalorian 59. 4. Mykiss 54,5. 5. Kar Vert 55,5. 6. Le Bugiste 55. 14 part. 2 - 3 1/2 - 5 - 1 1/2 - 3/4

9 COSTA EDITA 56,5
B. MURZABAYEV
11p 2p 1p 1p 11p 2p

Son dernier échec est difficile à expliquer. Jugée sur ce qu'elle avait fait auparavant, elle est loin d'être hors d'affaire. Du pour et du contre…

Clairefontaine, 24 août 2024. Prix Robertet. Terrain très souple. Plat. 53000 €. 2400m. 1. Très Rock Women 57. 2. Rue de l'Aude 56. 3. Kathina 57,5. 4. Handhy 55. 5. La Diva d'Alben 55. 6. Snuggles 57. **11. COSTA EDITA 56,5** (C. Lecoeuvre 11/1). 16 part. 1 1/4 - cte encol. - cte encol. - 2 - encol.

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Dieppe, 23 juillet 2024. Prix de Sussex. Terrain bon souple. Plat. 53000 €. 2200m. 1. Joli Corbeau 54. **2. COSTA EDITA 55,5** (C. Lecoeuvre 20/1). 3. Rika de la Vis 58. 4. Lorne 56,5. 5. Alsimrya 56. 6. Salt Flake 57,5. 16 part. 3 1/2 - 3/4 - encol. - 3/4 - cte encol.

Strasbourg, 22 avril 2024. Prix de la Bruche. Terrain très souple. Plat. 16000 €. 3000m. **1. COSTA EDITA 57,5** (B. Murzabayev 5/1). 2. La Templière 52. 3. Auen Adventure 54,5. 4. Waldstein 55,5. 5. Isis d'Inor 52. 6. Kenahope 54,5. 16 part. cte tête - 4 1/2 - 1 1/2 - 2 - tête

10 PROLETARIUS 56,5
BENJ. MARIE
13p 4p 8p 8p 1p (23) 7p

Il a commencé sa carrière en Pologne et n'a rien montré de transcendant depuis son arrivée sur notre sol. Dès lors, il ne constitue pas une priorité.

ParisLongchamp, 1er septembre 2024. Prix de la Reine Marguerite. Terrain bon souple. Plat. 53000 €. 2400m. 1. Combermere 56. 2. Utamaro 56. 3. Matauri Gold 56. 4. Mykiss 57,5. 5. Cassius 61. 6. Santurin 58. **13. PROLETARIUS 57** (B. Marie 39/1). 16 part. 1 1/4 - 3/4 - encol. - cte tête - 1/2

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Clairefontaine, 16 août 2024. Prix Tip Moss. Terrain très souple. Plat. 27000 €. 2400m. 1. Sober 57,5. 2. Hamaki 57,5. 3. Zulu Warrior 56. **4. PROLETARIUS 54** (B. Flament 32/1). 5. Mononof 57,5. 5 part. 3 1/2 - 3/4 - 3/4 - encol.

Compiègne, 12 juillet 2024. Prix d'Emeville. Terrain souple. Plat. 27000 €. 2000m. 1. Everillo 56. 2. Zacapo 56. 3. The Last Waltz 54,5. 4. Watch Him 56. 5. Nacido 54,5. 6. Mansour 56. **8. PROLETARIUS - A 57,5** (T. Trullier 29/1). 8 part. 1 - tête - 1 1/4 - 2 1/2 - encol.

11 TURANIA 56
M. GUYON
14p 2p 5p 1p 1p 3p

Jamais plus loin que cinquième entre décembre 2022 et mars dernier, il n'a pas été revu depuis son échec du mois d'avril. Difficile à conseiller dans ces conditions.

Fontainebleau, 30 avril 2024. Prix des Grandes Fontaines. Terrain très souple. Plat. 53000 €. 3000m. 1. Bel et Bien 60. 2. Shelby 57. 3. Deputy Ruler 60,5. 4. Très Rock Women 56,5. 5. Canouann 55,5. 6. Paper Trophy 62. **14. TURANIA 56** (M. Guyon 6/1). 16 part. 1/2 - 3/4 - encol. - cte encol. - tête

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Saint-Cloud, 26 mars 2024. Prix Sagaro. Terrain très lourd. Plat. 53000 €. 3000m. 1. Paper Trophy 59. **2. TURANIA 57** (M. Guyon 15/1). 3. Moonwalk Step 60. 4. Cuncerto 57. 5. Canouann 56. 6. Flute en Sol 55. 16 part. 3 - 1 - 3/4 - 2 - 3

Fontainebleau, 15 mars 2024. Prix de la Plâtrière d'Apremont. Terrain très souple. Plat. 27000 €. 3000m. 1. Sombrero 57. 2. Présage Nocturne 55,5. 3. Golden Call 57. 4. Mandalorian 56. **5. TURANIA 57** (M. Guyon 7/2). 6. Classic Riley 59. 8 part. 1 1/2 - 1 - 1/2 - 2 - 5

12 GUINESS STAR 55
MLLE L. POGGIONOVO
3p 3p 2p 2p 7p 5p

Ses deux tentatives dans des quintés se sont soldées par autant de troisièmes places. Rien ne s'opposant à une confirmation, la méfiance est de mise.

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Deauville, 20 août 2024. Handicap de la Manche. Terrain collant. Plat. 53000 €. 3200m. 1. Woot City 60. 2. Super Alex 56,5. **3. GUINESS STAR 54** (L. Poggionovo 9/2). 4. Rosetta Stone 53. 5. Paper Trophy 60. 6. Dreams 53. 15 part. 1 1/2 - encol. - 2 - nez - 1 1/4

Vichy, 18 juillet 2024. Prix Vichy Communauté. Bon terrain. Plat. 53000 €. 2800m. 1. Le Bugiste 55,5. 2. Lightning Bolt 60. **3. GUINESS STAR 54,5** (L. Poggionovo 8/1). 4. Kapani 59,5. 5. Master of Hope 56,5. 6. Utamaro 56,5. 15 part. 1 1/2 - 1/2 - 3/4 - 1/4 - tête

Craon, 10 juin 2024. Prix Charles Giraudon. Terrain souple. Plat. 20000 €. 3000m. 1. Ker Stormy 54,5. **2. GUINESS STAR 56,5** (L. Poggionovo 5/2). 3. Super Alex 59,5. 4. Queen Zara 57. 5. Zaletto 51. 6. Sweet Fortune 57,5. 7 part. 1/2 - 3/4 - 1 1/2 - 3/4 - 1/2

13 ROSETTA STONE 54,5
R. MANGIONE
4p 1p 3p 3p 13p 1p

Il s'adapte à tous les terrains et aborde ce rendez-vous en pleine forme. Adepte des longues distances, il fait partie des nombreux placés potentiels.

Deauville, 20 août 2024. Handicap de la Manche. Terrain collant. Plat. 53000 €. 3200m. 1. Woot City 60. 2. Super Alex 56,5. 3. Guiness Star 54. **4. ROSETTA STONE 53** (R. Mangione 13/2). 5. Paper Trophy 60. 6. Dreams 53. 15 part. 1 1/2 - encol. - 2 - nez - 1 1/4

Deauville, 10 août 2024. Prix de Clarbec. Terrain psf lent. Plat. 19000 €. 2500m. **1. ROSETTA STONE 58** (R. Mangione 4/1). 2. Bahayra 54,5. 3. Qualiand 56. 4. Hollywood Africans 59. 5. Black Hawk 59. 6. Côté Jardin 56. 11 part. encol. - encol. - 3/4 - tête - 3/4

SA MEILLEURE PERFORMANCE

ParisLongchamp, 8 septembre 2022. Prix de Longchamp. Terrain souple. Plat. 55000 €. 2200m. 1. Final Gesture 58. 2. Cheek To Cheek 57,5. 3. Recoup 58. **4. ROSETTA STONE - O 55,5** (S. Pasquier 17/2). 5. Agile 58,5. 6. Daddy's Black Girl 57. 16 part. encol. - 3/4 - cte encol. - nez - encol.

14 MASSIMO 54,5
S. PASQUIER
1p 12p 2p 1p (23) 3p 3p

Son seul échec a eu lieu en terrain très lourd. Auteur d'une rentrée victorieuse le mois dernier, il aura des partisans mais le retenir ou non est affaire d'impression.

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Deauville, 18 août 2024. Sumbe Prix d'Auvillars. Terrain psf standard. Plat. 23000 €. 2500m. **1. MASSIMO - 59** (S. Pasquier 32/10). 2. Lor Blanc 59. 3. Keep Away 59. 3. Baden Rocks 55,5. 5. Que Vendra 57. 6. Ventosilla 58. 13 part. cte encol. - 1 1/2 - dh. - cte tête - 1 1/4

Saint-Cloud, 16 mars 2024. Prix de la Gaillarderie. Terrain très lourd. Plat. 27000 €. 2400m. 1. Trick of The Mind 59. 2. Dreams 56. 3. Shamsabad 58. 4. Ruudje 55,5. 5. Barc 53,5. 6. Barbadin 55,5. **12. MASSIMO 58** (S. Pasquier 7/1). 18 part. 1 1/2 - 4 - 6 - 1 1/4 - cte encol.

Deauville, 10 février 2024. Prix des Docks Vauban. Terrain psf standard. Plat. 30000 €. 2500m. 1. Lightning Bolt 60. **2. MASSIMO 55,5** (S. Pasquier 25/4). 2. Lhommaize 54,5. 4. Kozachka 54. 5. Recoleta 53. 6. Vulcanio 55. 13 part. 1/2 - dh. - 1 - 1/2 - tête

15 BARBATE 54
H. JOURNIAC
8p 2p 10p 10p 6p 13p

Lauréat en début d'année à Fontainebleau, il ne s'est distingué que dans un réclamer depuis. Même s'il dépend d'une casaque aux résultats inattendus, il est difficile à conseiller.

ParisLongchamp, 12 septembre 2024. Prix du Parc aux Daims. Terrain très souple. Plat. 19000 €. 2500m. 1. Tarajal 54,5. 2. Morisot 56. 3. La Diva d'Alben 57,5. 4. Rue de l'Aude 57,5. 5. Reventador 55,5. 6. Kingdom 56,5. **8. BARBATE 56** (H. Journiac 11/1). 10 part. 3 1/2 - 1 - 1/2 - tête - cte tête

Clairefontaine, 12 août 2024. Prix des Pâquerettes. Bon terrain. Plat. 16000 €. 2400m. 1. Lalou 56,5. **2. BARBATE - A 58** (D. Provost 4/10). 3. L'Indomptable 59. 4. Voila Pourquoi 57. 5. Laos 55. 5 part. 1 - 3/4 - 4 1/2 - 4 1/2

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Chantilly, 2 juin 2024. RMC Grand Handicap de Chantilly. Terrain collant. Plat. 75000 €. 2400m. 1. Sacred Spirit 57,5. 2. Présage Nocturne 55,5. 3. Kaneshya 54,5. 4. Lorenzo de Medici 51,5. 5. Snuggles 52. **6. BARBATE 53** (A. Madamet 36/1). 13 part. cte encol. - 2 1/2 - encol. - cte encol. - 1 1/2

16 ANAGALLIS 53,5
A. POUCHIN
3p 5p 4p 2p 11p 1p

Régulière, elle n'a échoué que lors de sa participation à un quinté cette année. Cela étant, sa forme et son aptitude au terrain seront de sérieux atouts.

Deauville, 20 août 2024. Prix de Brévedent. Terrain collant. Plat. 27000 €. 3200m. 1. Annabel's Ghost 58,5. 2. Kaleo Caesar 57,5. **3. ANAGALLIS 60** (S. Pasquier 15/4). 4. First Creation 52,5. 5. Le Hoyo 58. 6. Valentino 58,5. 9 part. 1 1/4 - encol. - encol. - 1 1/2 - cte encol.

Deauville, 1er août 2024. Prix d'Ecquemauville. Terrain bon souple. Plat. 27000 €. 2500m. 1. Combermere 59,5. 2. Dreams 60. 3. Step Morning 57. 4. Devilla 57. **5. ANAGALLIS 59** (S. Pasquier 19/4). 6. Valentino 58,5. 13 part. encol. - cte tête - tête - 1 3/4 - 1/2

SA MEILLEURE PERFORMANCE

Saint-Cloud, 12 mars 2024. Prix Lavarède. Terrain très lourd. Plat. 19000 €. 3000m. **1. ANAGALLIS 54,5** (S. Maillot 68/10). 2. Hermano 54,5. 3. Mozart des Brières 58. 4. Whydah Gally 56. 5. Isis d'Inor 52. 6. Wait The Storm 55,5. 9 part. 1 1/4 - 3/4 - cte tête - 1 - 1 1/4

Bruits de sabots

Propos recueillis par **Joey Attia**

SUPER ALEX - I. Mendizabal (son jockey) :
« Il m'a laissé une très belle impression en dernier lieu en prenant la deuxième place dans un quinté disputé sur 3 200 mètres. Jeudi, l'opposition est similaire et il devrait logiquement pouvoir confirmer. S'il est resté aussi bien, je suis relativement confiant pour faire l'arrivée. »

JAZZMEN - D. Santiago (son jockey) :
« Je trouve qu'il arrive avec une très bonne chance dans ce Quinté. Je me base sur son avant-dernière course à Compiègne pour fonder ma confiance en lui. En effet, il avait été malchanceux ce jour-là et aurait pu finir beaucoup plus près. Il a de la fraîcheur et ne sera pas contrarié par le terrain. Je l'estime en mesure de disputer la victoire. »

KATHINA - L. Poggionovo (son dernier jockey) :
« Elle vient de nous rassurer à Clairefontaine en terminant troisième d'un événement disputé sur 2 400 mètres. Elle courait très bien et devrait poursuivre sur sa lancée. Cette fois, il y aura les mâles sur sa route, mais elle a largement les moyens de confirmer. »

MASSIMO - N. Clément :
« Le cheval se présente en belle forme après sa rentrée victorieuse cet été sur la PSF deauvillaise. C'est le vrai cheval de sable mais lors de son avant-dernière tentative en terrain lourd, il n'avait pas pu s'exprimer. Il a les origines pour aller sur le gazon et j'espère voir mon cheval répondre présent dans ce Quinté. »

ANAGALLIS - F. Bresson :
« La jument se retrouve finalement en première épreuve, mais en bas de tableau avec ce petit poids, c'est un coup amusant. Elle vient de bien se comporter en dernier lieu à Deauville en étant devancée par *Kaleo Caesar* qui s'est imposé ensuite à Craon. La ligne est intéressante. C'est une jument de petite taille qui peut tirer son épingle du jeu. »

À vos carnets

DERNIERS TUYAUX

SUPER ALEX : proche de sa course, il trouve une belle occasion de remporter son premier Quinté.
GUINESS STAR : irréprochable depuis plusieurs semaines, il peut servir de base de jeu.

DES OUTSIDERS

ROSETTA STONE : confirmé sur cette distance, il va apprécier les récentes pluies.
KATHINA : elle vient de surprendre agréablement à 40/1 et tentera de confirmer.

DERNIÈRE MINUTE

MYKISS : bien connu à ce niveau, il a déjà remporté un événement sur cette distance.
MANDALORIAN : il n'a jamais terminé plus loin que quatrième en onze tentatives.

- **Favori battu (dernière sortie)** 7/1 Turania
- **Numéros en forme** 2 - 8 - 9 - 13 - 16
- **Numéros à l'écart** 1 - 5 - 7 - 10 - 11
- **Entraîneurs en forme** A. Couétil - Y. Barberot
- **Jockeys en forme** M. Barzalona - L. Poggionovo
- **Entraîneurs à l'écart** N. Caullery - N. Clément
- **Jockeys à l'écart** O. d'Andigné - H. Journiac

La sélection des jockeys



A. Pouchin
16 ANAGALLIS
2 MYKISS
13 ROSETTA STONE
4 SUPER ALEX
6 KATHINA
1 MANDALORIAN
9 COSTA EDITA
11 TURANIA



F. Véron
16 ANAGALLIS
13 ROSETTA STONE
6 KATHINA
1 MANDALORIAN
7 WUKHANN
9 COSTA EDITA
2 MYKISS
8 SNUGGLES



M. Grandin
1 MANDALORIAN
4 SUPER ALEX
16 ANAGALLIS
12 GUINESS STAR
13 ROSETTA STONE
6 KATHINA
3 LET THERE BE RO.
7 WUKHANN

Le choix des entraîneurs



J. Reynier
12 GUINESS STAR
6 KATHINA
4 SUPER ALEX
13 ROSETTA STONE
14 MASSIMO
16 ANAGALLIS
2 MYKISS
1 MANDALORIAN



J.-P. Gauvin
4 SUPER ALEX
16 ANAGALLIS
1 MANDALORIAN
6 KATHINA
12 GUINESS STAR
9 COSTA EDITA
14 MASSIMO
13 ROSETTA STONE



S. Cérulis
4 SUPER ALEX
12 GUINESS STAR
16 ANAGALLIS
2 MYKISS
13 ROSETTA STONE
6 KATHINA
5 JAZZMEN
1 MANDALORIAN

Classement

1 MANDALORIAN **6 fois**
6 KATHINA **6 fois**
13 ROSETTA STONE **6 fois**
16 ANAGALLIS **6 fois**
4 SUPER ALEX **5 fois**
2 MYKISS **4 fois**
12 GUINESS STAR **4 fois**
9 COSTA EDITA **3 fois**
7 WUKHANN **2 fois**
14 MASSIMO **2 fois**
3 LET THERE BE RO. **1 fois**
5 JAZZMEN **1 fois**
8 SNUGGLES **1 fois**
11 TURANIA **1 fois**
ABANDONNÉS
10 - 15

TROT

Héro Sibey (1re) poursuit sa moisson

RÉUNION 1 | (13 H 35) Aujourd'hui à Cherbourg (quinté, Pick 5)

1 GRAND NATIONAL DU TROT (Multi) — 13 H 55
ATTELÉ - GROUPE III - COURSE NATIONALE - 90 000 € - 2 600 M

COUPLÉS - 2SUR4 - TIERCÉ - QUARTÉ+ - QUINTÉ+

N°	CHEVAUX	S.R.	AGE	DIST.	DRIVERS	COTES
1	HOLD UP DU DIGEON - P	Hb.	7	2 600	F. Nivard	23/1
2	HUBBLE DU VIVIER	Hal.	7	2 600	S. Ernault	80/1
3	IBISCUS MAN - Q	Hal.	6	2 600	R.-C. Larue	7/1
4	HORATIUS D'ELA - Q	Mn.p.	7	2 600	B. Rochard	8/1
5	HALLIX	Fb.	7	2 600	G. Salles	90/1
6	HÉRO SIBEY - P	Hb.	7	2 600	D. Bonne	3/1
7	IGREC DE CELLAND - Q	Mb.	6	2 625	D. Thomain	6/1
8	HIDALGO DES NOÉS - A	Hb.	7	2 625	G. Gelormini	25/1
9	ESPACE WINNER - P	Hb.	10	2 625	F. Lagadeuc	14/1
10	GENDRÉEN - Q	Hal.	8	2 625	A. Abrivard	12/1
11	HIP HOP HAUFOR	Mb.	7	2 625	F. Boudet	70/1
12	GOÉLAND D'HAUFOR - Q	Hb.	8	2 625	A. Barrier	45/1
13	GRÂCE DU DIGEON - Q	Fb.	8	2 625	E. Raffin	9/1
14	EMERAUDE DE BAIS	Fb.	10	2 650	R. Bouvier	80/1
15	HIRONDELLE DU RIB	Fb.	7	2 650	J.L.C. Dersoir	78/1
16	GRANVILLAISE BLEUE	Fb.	8	2 650	S. Baude	99/1

Y. DAIGNEAU : **6 - 7 - 10 - 13 - 9 - 4 - 1 - 3**
M.-F. BERTELLA : **9 - 6 - 13 - 7 - 4 - 10 - 8 - 3**
D. FORTIN : **6 - 7 - 4 - 3 - 9 - 10 - 8 - 13**
J. ATTIA : **3 - 6 - 7 - 10 - 8 - 13 - 9 - 4**
SYNTHÈSE : **6 - 7 - 9 - 10 - 3 - 13 - 4 - 8**

2 PRIX INTERMARCHÉ QUETTEHOU (Multi) — 14 H 30
ATTELÉ - COURSE NATIONALE - CLASSE B - 29 000 € - 2 600 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Dist.	Driver	Hippodromes	Catégorie/terrain	Spécialité	Chrono	Classement	Distance/poids	Cote
F. Feuillet	N. Raimbeaux	1 LUCKY PORT	H3	2 600	N. Raimbeaux	V.	B	A	1'14"3	6	2175	105/1
J.-L. Giot	J.-L. Giot	2 LUTIN DU BUST	H3	2 600	A. Lamy	Pro.	B	A	1'17"6	7	2950	73/1
S. Dewulf	P. Daugeard	3 LITTLEKING FOXGLEN	H3	2 600	E. Raffin	Pro.	B	A	1'16"	1	2150	11/1
Ec. Saint-Martin	Thierry Duvaldestin	4 LIBERTÉ DU GOUTIER	F3	2 600	Théo Duvaldestin	Eng.	B	A		0	2875	6/4
Ec. Victoria Dreams	J-Ph. Dubois	5 LADY AURÉLIA	F3	2 600	J-Ph. Dubois	Pro.	B	A		0	2550	
J. Dubois	J. Dubois	6 LONG LEGEND	F3	2 600	J. Dubois	Pro.	B	A		4	2550	
T. Hoste	G. Nion	7 LOLITA TURGOT	F3	2 625	S. Ernault	Eng.	B	A	1'16"2	7	2875	19/1
Ec. Tony Le Beller	T. Le Beller	8 LARA CROFT	F3	2 625	T. Le Beller	Pro.	B	A	1'16"	2	2675	9/4
Ec. de Blary	B. Le Beller	9 LOBBING DE BLARY	M3	2 625	B. Le Beller	V.	B	A	1'19"5	11	2700	75/1
N. Baudron	J. Baudron	10 LUMIZIANA	F3	2 625	A. Barrier	Eng.	B	A	1'15"5	3	2875	5/1
C. Tesson	B. Le Beller	11 LA STAR ROC	F3	2 625	G. Martin	V.	B	A	1'15"	4	2700	14/1
Ec. Suprême	L.-C. Abrivard	12 LA DIVA SUPRÊME	F3	2 625	A. Abrivard	V.	B	A	1'14"7	4	2700	25/1
F. Prod'Homme	V. Renault	13 LUNGA DES BROUSSES	F3	2 625	G. Gelormini	V.	B	A	1'14"9	3	2700	40/1
Ec. Dry	S. Guarato	14 LILI DRY	F3	2 625	D. Bonne	V.	B	A		0	2700	140/1
P. Thirionet	F. Nivard	15 LITTLE WINGS	F3	2 625	F. Nivard	V.	B	A	1'14"5	4	2700	9/1
P. Gérard	M. Sassier	16 LOUVE DE RÊVE D'OR	F3	2 625	B. Rochard	V.	B	A	1'14"7	2	2700	9/1
Ph. Allaire	Ph. Allaire	17 LISTENTOTHEMUSIC	F3	2 650	D. Thomain	Pro.	B	A		0	2725	33/4

D. F. : **16 - 12 - 8 - 13 - 15 - 4 - 3** • J. A. : **15 - 16 - 10 - 17 - 14 - 12 - 5** • H. B. : **16 - 10 - 8 - 15 - 13 - 17 - 4**

3 PX RÉGION NORMANDIE - PX JEAN-YVES LECUYER (Multi) — 15 H 05
ATTELÉ - AMATEURS - COURSE NATIONALE - CLASSE F - 8 000 € - 2 600 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Dist.	Driver	Hippodromes	Catégorie/terrain	Spécialité	Chrono	Classement	Distance/poids	Cote
C. Chazal	C. Chazal	1 GYPSIE MAGIQUE - Q	F8	2 625	M. Trihollet	Pro.	B	A	1'16"	3	2150	11/1
C. Sorieux	C. Sorieux	2 HÉRACLÈS DU LILAS - Q	H7	2 625	M. C. Sorieux	V.	B	A	1'16"	8	2850	76/1
L. Touzaint	M. Charuel	3 HORS CADRE - Q	H7	2 625	M. F. Chapdelaine	Pro.	C	A		2	2700	
B. Barassin	B. Barassin	4 IZIJAL - P	H6	2 625	M. S. Campain	Pro.	C	A		4	2400	
A. Chantris	A. Chantris	5 FÊTARD	H9	2 625	E. Rogy	Pro.	B	A	1'17"7	6	2750	
A. Berhault	J.-P. Borodajko	6 GUESS LUFFY - Q	F8	2 625	M. S. Rocher	Pro.	B	A	1'16"2	5	2150	26/1
K. Malherbe	C. Dagnicourt	7 HORACE	H7	2 625	M. F. Robin	Pro.	B	A		3	2775	
Ec. Jérémy Roux	A. Lebourgeois	8 HOKITOLOVE	H7	2 625	M. J. Roux	Pro.	B	A	1'15"4	5	2650	14/1
G. Champenois	G. Champenois	9 HENRIETT D'AURCY	F7	2 650	M. Q. Champenois	Pro.	B	A	1'14"1	1	2975	47/10
J.J.X. Barre	J.J.X. Barre	10 FIFTY WINNER - Q	H9	2 650	M. A. Sinenberg	Pro.	B	A	1'14"3	2	2975	12/1
J. Brotelande	M. Varin	11 HÉMÉRA TURGOT - Q	F7	2 650	M. J. Brotelande	Pro.	B	A	1'13"9	4	2800	34/1
H. Lecoq	H. Lecoq	12 HIGH MONEY D'AVRAN	F7	2 650	M. Jul. Renault	Pro.	B	A	1'14"3	3	2975	16/1
Ec. Pierre Julienne	F. Blandin	13 HÉMILIO PIERJI - P	H7	2 650	B. Guénet	Cn.	B	A	1'14"	1	2200	41/10
F. Ginard	C. Mottier	14 ILLIMITÉE - P	F6	2 650	F. Ginard	Cag.	B	A	1'13"9	7	2925	23/4
B. Lesoimier	C. Clin	15 HILLONA DE NESLE	F7	2 650	H. Lenault	Pro.	B	A		7	2925	
Ec. Franck Blandin	F. Blandin	16 IQUITO PLANCHETTE - Q	H6	2 650	P. Cavanie	V.	B	A	1'14"3	2	2875	7/10

D. F. : **16 - 14 - 9 - 13 - 8 - 4 - 12** • J. A. : **13 - 16 - 14 - 9 - 10 - 12 - 11** • H. B. : **14 - 16 - 13 - 8 - 9 - 10 - 12**

4 PRIX TECHNIBOX LEGIRET (Multi) — 15 H 40
ATTELÉ - APPRENTIS ET LADS-JOCKEYS - CLASSE E - 20 000 € - 2 625 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Dist.	Driver	Hippodromes	Catégorie/terrain	Spécialité	Chrono	Classement	Distance/poids	Cote
L. Nelva	T. Gauchet	1 IMMIX PONT VAUTIER	H6	2 625	T. Lebrec	Pro.	L	A	1'30"3	7	2550	18/1
C. Henry	C. Henry	2 INTRIGUE DE VIETTE - P	F6	2 625	L. Goetz	Pro.	B	A		5	2600	
R. Rucinski	R. Rucinski	3 ISIS DE CALVI - Q	F6	2 625	T. Bizoux	Pro.	B	A		3	2475	
B. Mascle	B. Mascle	4 IALKO VASANI	H6	2 625	J.-B. Lelièvre	Pro.	L	A		0	2550	8/1
A. Trouvé	A. Trouvé	5 IZENHA DU PILET - Q	F6	2 625	O. Placier	Pro.	B	A		9	2525	
D. Elhaik	F. Lamare	6 ICE BAR GIRL	F6	2 625	L. Larue	Pro.	B	A		12	2875	123/1
A.A. Guibout	A.A. Guibout	7 INZAGHY	H6	2 625	J. Deville	Pro.	B	A		0	2525	
L.-A. Martin	L.-A. Martin	8 INÈS LAND - Q	F6	2 625	M. De Meyer	Ram.	B	A		12	2800	16/1
E. Lelièvre	E. Lelièvre	9 IKEM DU GERS - Q	H6	2 625	L. Legrand	Pro.	B	M		3	2800	
Ec. Rib	Joël Hallais	10 IF DU RIB - Q	H6	2 650	S.-D. Alix	Pro.	B	A	1'16"1	1	2550	64/10
D. Kumpen	D. Kumpen	11 ISTORIA MOON - Q	F6	2 650	E. Delaunay	Pro.	B	A	1'15"3	4	2850	10/1
Ec.Haras des Quatre Vents	A.-P. Grimault	12 IVORY WIND	F6	2 650	L. Bertin	Eng.	B	A	1'15"4	10	2875	2/1
P. Roulleau	P. Roulleau	13 INVASION D'OEILLET	F6	2 650	M. Lecoq	V.	B	A	1'14"7	10	2700	19/4
F. Popot	T. Levesque	14 INFERNO POURPRE - Q	H6	2 650	A. Althoffer	Pro.	B	A	1'15"9	9	2825	
P. Dewulf	C. Cuiller	15 ILLICO DE BUSSET	H6	2 650	R. Haghighat	Pro.	B	A	1'15"3	6	2550	15/2
Ec. Minier	E.M. Fournier	16 IVORINO D'ECHAL	H6	2 650	T. Beauvais	Pro.	B	A		0	2800	9/2

D. F. : **16 - 10 - 8 - 12 - 11 - 3 - 7** • J. A. : **12 - 11 - 16 - 8 - 10 - 4 - 14** • H. B. : **12 - 10 - 4 - 11 - 8 - 9 - 2**

- Corde à gauche
- **DERNIÈRE HEURE :** Horatius d'Ela - Little Wings - Illimitée - If du Rib - Joker de Froulay - Karine du Dollar - Jéricho du Rib - Indigo Pierji
- **ENTRAÎNEURS À SUIVRE :** M. Sassier - J. Hallais
- **DRIVERS À SUIVRE :** B. Rochard - A. Lamy
- **NOS SÉLECTIONS : Gagnante :** (509) Jazz In Montreux
  Placée : (812) Cobra Killer Gar

Q : déferré des quatre pieds ; **A** : déferré des antérieurs ; **P** : déferré des postérieurs.



Héro Sibey reste sur cinq succès. (ScoopDyga.)

5 PX PMU PETIT PARAPLUIE - CHERBOURG (Pick 5, Mini Multi) — 16 H 15
MONTÉ - CLASSE A - 51 000 € - 2 600 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Dist.	Jockey	Hippodromes	Catégorie/terrain	Spécialité	Chrono	Classement	Distance/poids	Cote
A. André	A. André	1 HADRIEN MÉRITÉ - Q	H7	2 600	A. André	Pro.	B	M	1'15"5	4	2750	9/2
L. Gasnault	L. Gasnault	2 JOKER DE FROULAY - Q	H5	2 600	O. Placier	V.	B	M	1'12"9	2	2700	21/1
Ec. Daïdou	C. Chenu	3 ISOCRATE D'ELA - Q	H6	2 600	A. Lamy	Pro.	B	A	1'15"9	9	2875	18/1
N. Hamon	P.-L. Desaunette	4 HANANE MONTAVAL - Q	F7	2 600	C. Roger	Pro.	B	A		7	2875	
Ec. de Sautonne	M. Sassier	5 HAIDA SAUTONNE - P	F7	2 600	A. Gendrot	V.	B	A	1'12"4	10	2100	10/1
M. Donio	M. Donio	6 FLOPY RUSH - P	H9	2 625	L.-A. Lecoq	Pro.	B	M		0	2875	12/1
A. André	A. André	7 GAVROCHE BEST - P	H8	2 625	E. Croisic	V.	B	M	1'14"	6	2875	39/1
C. Germain	C. Chenu	8 FASCINOSO DE LOU - Q	H9	2 625	A. Collette	Pro.	C	M		0	2800	27/1
Ec. La Pinsonnière	G. Thorel	9 JAZZ IN MONTREUX - Q	H5	2 625	N. Henry	Pro.	B	A		0	2800	
M. Pillon	A. Pillon	10 JELYSON	M5	2 625	B. Rochard	V.	B	M	1'15"6	10	2850	132/1
Ec. des Aulnaies	A. De Jésus	11 FIASCHETTO	H9	2 650	E. Lacomblez	Pro.	B	A		0	2900	193/1
Ec. Marc Sassier	M. Sassier	12 EDITION GÉMA	F10	2 650	G. Martin	V.	B	M	1'12"4	6	2700	13/2

D. F. : **9 - 2 - 12 - 3 - 5 - 6 - 8 - 10** • J. A. : **9 - 2 - 12 - 5 - 10 - 3 - 6 - 8** • H. B. : **9 - 12 - 10 - 2 - 3 - 5 - 7 - 6**

6 PRIX SPEN VEOLIA (Multi) — 16 H 53
ATTELÉ - COURSE NATIONALE - CLASSE D - 22 000 € - 2 625 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Dist.	Driver	Hippodromes	Catégorie/terrain	Spécialité	Chrono	Classement	Distance/poids	Cote
Ec. de Baffe	C. Thomain	1 KIWI DE BAFFAIS - Q	H4	2 625	D. Thomain	Pro.	B	A	1'16"	4	2725	9/4
T. de La Bourdonnaye	A. de Vaugiraud	2 KLUEDO DE L'AVRE - P	M4	2 625	A. de Vaugiraud	Pro.	B	A	1'14"6	3	2650	9/1
Ec. du Dollar	M. Bézier	3 KARINE DU DOLLAR	F4	2 625	M. Bézier	V.	B	A		0	2700	25/4
Ec. Hervé Guérin	M. Bézier	4 KILLER BÉCO	H4	2 625	A. Collette	V.	B	A	1'15"9	10	2700	17/1
P.-C. Jean	P.-C. Jean	5 KING'S RETURN	H4	2 625	P.-C. Jean	Eng.	B	A	1'15"5	3	2150	10/1
J.-C. Simon	F. Terry	6 KUNDERA D'ALOUETTE	F4	2 625	C. Terry	V.	B	A	1'13"5	3	2100	7/1
Ec. Suprême	D. Javelle	7 KASSIOPÉE DU NOYER - Q	F4	2 625	A. Lamy	V.	B	A	1'12"8	5	2100	16/1
C. Travert	C. Travert	8 KALINE DU BOULAY	F4	2 625	D. Héon	Pro.	B	M	1'25"8	9	2950	85/1
Ec. Christian Bigeon	Ch. Bigeon	9 KLASS HAUFOR	F4	2 650	F. Boudet	V.	B	A		0	2700	8/1
Ec. David Garcias	D. Garcias	10 KIRIKOU DU CLOS	H4	2 650	D. Garcias	V.	B	M		0	2700	29/1
Ec. Rib	Joël Hallais	11 KALINE DU RIB	F4	2 650	J.L.C. Dersoir	Pro.	B	A		0	2700	13/1
Ec. J.P.F.Lamare	F. Lamare	12 KENTUCKY VALLEY - P	F4	2 650	F. Lamare	Eng.	B	A	1'15"3	7	2875	17/2
Ec. Christian Bigeon	Ch. Bigeon	13 KELLE HAUFOR	F4	2 650	D. Donfront	V.	B	A	1'13"5	1	2100	36/10
Ec. Vautors	B. Barassin	14 KRACUS DE GUEZ	H4	2 650	B. Barassin	V.	B	M	1'15"	5	2700	9/4
Cuadra Ca'n Duran	S. Rousselle	15 KAN DURAN	M4	2 650	S. Rousselle	Vy.	B	A	1'14"4	7	2150	35/4
J. Dubois	J. Dubois	16 KELLY JANE	F4	2 650	J. Dubois	V.	B	A	1'15"	2	2700	21/4

D. F. : **3 - 7 - 2 - 1 - 6 - 12 - 4** • J. A. : **7 - 12 - 1 - 3 - 2 - 11 - 4** • H. B. : **1 - 2 - 4 - 11 - 3 - 5 - 7**

7 PRIX LA CITÉ DE LA MER (Multi) — 17 H 28
ATTELÉ - COURSE NATIONALE - CLASSE B - 33 000 € - 2 600 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Dist.	Driver	Hippodromes	Catégorie/terrain	Spécialité	Chrono	Classement	Distance/poids	Cote
Ec. Top Ten Etalons	S. Ernault	1 JUNKIES MINDS	H5	2 600	D. Beaufils Ernault	Cb.	B	A	1'13"5	4	2750	3/1
Ec. Rib	Joël Hallais	2 JÉRICHO DU RIB	H5	2 600	J.L.C. Dersoir	Pro.	B	A	1'17"2	2	2825	6/1
C.G.R. Roger	N. Raimbeaux	3 JAZZIE DE BERLES	F5	2 600	N. Raimbeaux	V.	B	A		0	2175	61/1
F. Tardieu	A. Buisson	4 JAFAR DE FAËL	H5	2 600	A. Blandin	Eng.	B	A		0	2875	35/1
Ec. Daïdou	C. Chenu	5 JADE DE DAIDOU - P	F5	2 600	A. Lamy	Pro.	B	A		0	2575	9/1
D. Guillochon	P.-L. Desaunette	6 JAMBIER - Q	H5	2 600	B. Rochard	Pro.	B	A	1'15"3	1	2875	34/10
Ec. Daïdou	C. Cuiller	7 JUST D'ACADIE - P	H5	2 600	T. Calo	Pro.	B	A	1'14"	2	2650	9/2
C. Bourratière	Thierry Duvaldestin	8 JACQUARD	H5	2 625	A. de Vaugiraud	V.	B	M	1'14"2	1	2700	51/10
Ec. des Charmes	B. Barassin	9 JACKMAN	H5	2 625	B. Barassin	V.	B	A	1'12"9	1	2700	73/10
L. Vincent	Thierry Duvaldestin	10 JOUVENCE DE CAREL - Q	F5	2 625	Théo Duvaldestin	V.	B	A		0	2100	15/4
F. Gibert	T. Le Beller	11 JEANNETTE PRIORY - Q	F5	2 625	T. Le Beller	Pro.	B	A	1'14"	1	2825	41/1
M. Hulmel	C. Clin	12 JANE AIMÉE	F5	2 625	D. Thomain	Pro.	B	A	1'14"4	9	2850	43/1
A. Tripodi	G. Gillot	13 JASON DU CONROY	H5	2 625	G. Salles	V.	B	M	1'11"8	5	2175	3/1
J. Cottel	A. Buisson	14 JAIN MAB	F5	2 625	A. Barrier	Eng.	B	A		0	2150	5/1
J. Dubois	J. Dubois	15 JOLIE SURPRISE	F5	2 650	J. Dubois	V.	B	A	1'14"9	4	2700	7/1
Ec. M.Bezier	Emil. Raulline	16 JAKARTAS DES PRÉS	M5	2 650	M. Bézier	V.	B	M	1'15"2	8	3000	129/1

D. F. : **6 - 7 - 2 - 4 - 10 - 11 - 1** • J. A. : **10 - 6 - 7 - 11 - 2 - 5 - 12** • H. B. : **2 - 5 - 10 - 14 - 1 - 6 - 11**

8 PX COTENTIN - DÉP. DE LA MANCHE (Pick 5, Multi) — 18 H 03
ATTELÉ - COURSE EUROPÉENNE - CLASSE E - 29 000 € - 2 625 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — DERNIÈRE PERFORMANCE

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Dist.	Driver	Hippodromes	Catégorie/terrain	Spécialité	Chrono	Classement	Distance/poids	Cote
F. Nappo	S. Gallo	1 CALIGOLA LASER	H6	2 625	D. Thomain	V.	B	A	1'11"5	3	2100	29/1
Ec. Adtrotting	M. Varin	2 IBRAHIC - P	H6	2 625	Théo Duvaldestin	Pro.	L	A	1'25"6	1	2575	49/1
A. Taiëb	A. Pereira	3 ILDO DU VIVIER - Q	H6	2 625	T. Le Beller	Pro.	B	A	1'16"3	9	2700	41/1
R. De Hannuna	P. Daugeard	4 IVA ROYALE - P	F6	2 625	S. Olivier	Pro.	B	A		3	2825	16/1
Ec. Sébastien Guarato	S. Guarato	5 INSOLITE - Q	F6	2 625	A. Guarato	Pro.	B	A	1'16"4	7	2850	67/1
Ec. Jérôme David	J. David	6 IDEAL FOUR - Q	H6	2 625	M. De Meyer	Pro.	B	A		6	2925	
M. Bruyneel	J. Corbanie	7 TRUMPIE - P	H7	2 625	S. Ernault	Bel.	B	A	1'15"9	4	2840	
P. Lecat	C. Cuiller	8 IMPACT DE L'ITON - P	H6	2 625	A. Collette	Pro.	B	A	1'14"	4	2150	5/4
E. Dubois	E. Dubois	9 IMAGINE DARLING - Q	M6	2 650	B. Rochard	Pro.	B	A		0	2500	
E. Lamy	E. Lamy	10 HARIBO DU CARNOIS - Q	H7	2 650	A. Lamy	Pro.	B	A	1'18"2	4	3600	
D. Duval	P. Daugeard	11 STARO MOJITO - Q	H9	2 650	F. Nivard	Pro.	B	A		0	2500	9/2
Incolinx di Diego Romeo	H.-E. Bondo	12 COBRA KILLER GAR - Q	H6	2 650	G. Gelormini	V.	B	A	1'10"3	1	2100	9/10
Ec. Christian Bigeon	Ch. Bigeon	13 IS MAGIC HAUFOR	F6	2 650	F. Boudet	Pro.	B	A		0	2875	14/1
B. Barassin	B. Barassin	14 EVAN PAULO - Q	H10	2 650	B. Barassin	Pro.	B	A		9	3475	
D. Pinna	S. Bourlier	15 IMOKO JIBELAU - Q	H6	2 650	C. Gourgand	Vy.	B	A	1'14"6	1	2975	14/10
Ec. Maréchal	G. Thorel	16 INDIGO PIERJI - Q	H6	2 650	A. Barrier	Ram.	B	A		1	2825	5/2

D. F. : **12 - 16 - 15 - 1 - 8 - 11 - 7 - 4** • J. A. : **12 - 16 - 1 - 11 - 9 - 15 - 4 - 7** • H. B. : **12 - 16 - 15 - 8 - 11 - 1 - 4 - 14**

■ HIPPODROMES ■ CATÉGORIE/TERRAIN ■ SPÉCIALITÉ ❖ CHRONO ❖ CLASSEMENT ❖ DISTANCE/POIDS ● COTE

HIER À AUTEUIL (QUINTÉ, PICK 5)

1re COURSE **1. Isis d'Inor (6),** L. Philipperon, G. 6,50 P. 1,90 ; **2. Kiss Langy (2),** C. Lefebvre, P. 2,30 ; **3. Kaline Roque (1),** J. Charron, P. 2,70 ; **4. Parfum d'Une Reine (14),** N. Gauffenic ; **5. Ci Ppo Ra (8),** B. Le Clerc. Coup. gag. 25. Coup. pl. (6-2) : 8,90 (6-1) 8,40 (2-1) 8,30.

2e COURSE **1. Bellodam (2),** Q. Defontaine, G. 3,70 P. 2,10 ; **2. Lord Ciergues (7),** C. Poinçot, P. 3,90 ; **3. Messy (1),** Q. Samaria. Coup. Ordre (2-7) : 19. Trio Ordre (2-7-1) : 65,50. Super 4 (2-7-1-5) : 193,60.

3e COURSE **1. Kaadam (3),** G. Masure, G. 3,50 P. 1,50 ; **2. Kador de Ciergues (4),** L.-P. Bréchet, P. 1,50 ; **3. Ventura Highway (6),** K. Nabet, P. 2,10. Coup. gag. 6,50. Coup. pl. (3-4) : 3,10 (3-6) 5,40 (4-6) 4,90. Trio (3-4-6) : 17,20. Super 4 (3-4-6-8) : 219,60.

4e COURSE **1. Klass Langy (8),** J. Charron, G. 15,80 P. 3,10 ; **2. Kenito (1),** L. Zuliani, P. 1,80 ; **3. Kalashi (3),** L. Philipperon, P. 3,20. Coup. gag. 31,10. Coup. pl. (8-1) : 10,30 (8-3) 13,40 (1-3) 7,50. Trio (8-1-3) : 68,40. Super 4 (8-1-3-4) : 2.473,30.

5e COURSE **1. Indivis (6),** B. Lestrade, G. 4,80 P. 1,70 ; **2. Echo de Champdoux (3),** O. Jouin, P. 2,40 ; **3. Master Nonantais (8),** C. Lefebvre, P. 1,60 ; **4. Benou (1),** L. Philipperon ; **5. Héraliste (10),** G. Masure. Coup. gag. 26,40. Coup. pl. (6-3) : 6,70 (6-8) 3,50 (3-8) 6. Trio (6-3-8) : 29,60. **PICK 5 (6-3-8-1-10) : 125.**

6e COURSE **1. Melody Royale (3),** A. Chesneau, G. 5,40 P. 2,20 ; **2. Xception (10),** R. Mayeur, P. 9,90 ; **3. Les Flots Bleus (8),** L. Vandamme, P. 2,50 ; **4. Bailak (5),** P.-A. Grondin. Coup. gag. 150,30. Coup. pl. (3-10) : 35,30 (3-8) 6,60 (10-8) 33,80. Trio (3-10-8) : 208,20. NP: 9.

7e COURSE **1. Lastdream d'Oroux (11),** E. Bonnet, G. 38,30 P. 6,40 ; **2. Kiaradame (4),** T. Bourguigneau, P. 1,80 ; **3. Liberté Sacha (6),** C. Riou, P. 2,90 ; **4. Moon of The Glade (1),** D. Ubeda. Coup. gag. 44,30. Coup. pl. (11-4) : 14,20 (11-6) 15,30 (4-6) 8,40. Trio (11-4-6) : 139,90.

8e COURSE **1. Griffon d'Aubrelle (3),** E. Labaisse, G. 8 P. 2,30 ; **2. J'ai la Cote (7),** R. Mayeur, P. 2,40 ; **3. Iceberg du Large (1),** C. Lefebvre, P. 1,60 ; **4. Ivkarozh (13),** T. Beaurain ; **5. Haddexa des Obeaux (8),** O. Jouin. Coup. gag. 29,80. Coup. pl. (3-7) : 8,20 (3-1) 5,70 (7-1) 6,10. Trio (3-7-1) : 21,10. NP: 6. **PICK 5 (3-7-1-13-8) : 447,50.**

LES GAINS

TIERCÉ 6 - 2 - 1 POUR 1 €
ORDRE : 152,80 €
DÉSORDRE : 25 €

QUARTÉ + 6 - 2 - 1 - 14 POUR 1,50 €
ORDRE : 2 011,05 €
DÉSORDRE : 161,40 €
BONUS : 8,10 €

QUINTÉ + 6 - 2 - 1 - 14 - 8 POUR 2 €
N° MAX : (X2: 23, 12, 30, 18, 3, 15) (X10: 4)
ORDRE : 20 123,80 €
DÉSORDRE : 268,20 €
BONUS 4/5 : 4,80 €
BONUS 3 : 3,80 €

MULTI | 6 - 2 - 1 - 14 POUR 3 €
EN 4 : 1 008 €
EN 5 : 201,60 €
EN 6 : 67,20 €
EN 7 : 28,80 €

2SUR4 | 6 - 2 - 1 - 14 POUR 3€
GAGNANT : 16,20 €



L'INFO EN IMAGE

AUTEUIL (PARIS, XVIe), HIER. Pour seulement sa quatrième sortie sur les haies, la pouliche grise, *Isis d'Inor (n° 6)* se montre la plus forte dans cet événement réservé uniquement aux juments de 4 ans. Vite en embuscade, la pensionnaire de Marcel Rolland est venue finir dans un bon style le long de la lice extérieure, parvenant à ajuster *Kiss Langy* (n° 2), qui a longtemps fait illusion. Malgré 70 kilos sur son dos, *Kaline Roque* se montre courageuse pour s'emparer de la troisième place devant *Parfum d'Une Reine*, bonne finisseuse. Animatrice, *Ci Ppo Ra* conserve la cinquième place. À noter que Stéphan Flourent vous indiquait le Quinté dans l'ordre en 7 chevaux. (SCOOPDYGA)

...ET À VICHY

1re COURSE **1. Lempira (3),** M. T. Guineheux, G. 4,20 P. 2,80 ; **2. Sound of Sixties (5),** M. K. Braye, P. 10,50 ; **3. Salt Flake (6),** M. F. Guy. Coup. Ordre (3-5) : 98,50. Trio Ordre (3-5-6) : 455,20. Super 4 (3-5-6-4) : 1.640,40.

2e COURSE **1. Pay To Learn (1),** A. Pouchin, G. 2,20 P. 1,50 ; **2. Sir Siljan (5),** T. Piccone, P. 4,40 ; **3. Golden Belle (6),** E. Hardouin. Coup. Ordre (1-5) : 22,90. Trio Ordre (1-5-6) : 72,50. Super 4 (1-5-6-2) : 184,20.

3e COURSE **1. Merano (2),** T. Piccone, G. 2,60 P. 1,40 ; **2. El Pequenio (1),** J. Claudic, P. 2,10 ; **3. Time To Gali (6),** A. Orani, P. 7,10 ; **4. Mieux Que Papa (8),** M. Romary. Coup. gag. 7. Coup. pl. (2-1) : 4 (2-6) 12,10 (1-6) 21,30. Trio (2-1-6) : 60,60.

4e COURSE **1. Jawwal (1),** M. Eon, G. 2,10 P. 1,40 ; **2. Key To Victory (7),** H. Boutin, P. 3,50 ; **3. Drumroy Girl (5),** M. Vélon. Coup. Ordre (1-7) : 15,30. Trio Ordre (1-7-5) : 28,30. Super 4 (1-7-5-3) : 92.

5e COURSE **1. Daiquiberry (1),** M. Eon, G. 6,40 P. 2,10 ; **2. Loyal Prince (4),** Benj. Marie, P. 2,20 ; **3. Astra Dream (2),** C. Banz, P. 1,60. Coup. gag. 25,70. Coup. pl. (1-4) : 6,60 (1-2) 6,30 (4-2) 5,10. Trio (1-4-2) : 36,20. Super 4 (1-4-2-6) : 859,90.

6e COURSE **1. Wasachop (2),** M. Guyon, G. 6,20 P. 2,40 ; **2. The Dig (5),** M. Barzalona, P. 2,80 ; **3. Mehanydream (6),** A. Daifi, P. 2,30. Coup. gag. 22,40. Coup. pl. (2-5) : 8,20 (2-6) 8,60 (5-6) 10,50. Trio (2-5-6) : 65,80. Super 4 (2-5-6-3) : 1.848,10.

7e COURSE **1. Zilcover (9),** E.-R. Weissmeier, G. 8,60 P. 2,30 ; **2. My Darling (10),** Benj. Marie, P. 1,70 ; **3. Saint Langis (2),** C. Demuro, P. 1,60 ; **4. Monte Cinto (3),** A. Baron. Coup. gag. 21,50. Coup. pl. (9-10) : 6,50 (9-2) 5,10 (10-2) 4,70. Trio (9-10-2) : 20,30.

8e COURSE **1. Bacchilide (4),** A. Pouchin, G. 3,80 P. 1,70 ; **2. Till We Die (6),** C. Pacaut, P. 2,30 ; **3. Expertise (8),** T. Bachelot, P. 2,90 ; **4. King Robbe (5),** E. Hardouin. Coup. gag. 16,90. Coup. pl. (4-6) : 5,60 (4-8) 6,70 (6-8) 5,40. Trio (4-6-8) : 30,90.

Tous nos rapports sont calculés pour 1 €, jeux simples y compris.

PLAT

Harper (4e) est à reprendre

RÉUNION 3 | (11 H 21) Aujourd'hui à Compiègne

1 PRIX DE L'ETANG DE L'ETOT (Super 4)
3 ANS - MAIDEN - 22 000 € - 2 400 M

TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE — **11 H 51**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
M. Al Shahi	M. Guarnieri	1 MASSIMO MERIDIO	H3 58	4 A. Pouchin
D. Dumoulin	J. Leroy	2 BRAVE EVAN	H3 58	5 R. Mangione
Godolphin S.N.C.	A. Fabre	3 DRIVER'S PICK	H3 58	6 M. Barzalona
Al Shaqab Racing	M. Delzangles	4 LEMSAIRBAT	F3 56,5	3 I. Mendizabal
H. Saito	H.-F. Devin	5 FIRST RING	F3 56,5	7 C. Lecoeuvre
Gestüt Ravensberg	C. Bocskai	6 WINTERVOGEL	M3 53,5	2 G. Sias
E. Schwaiger	M. Münch	7 RAIATEA	F3 52	1 L. Bouton

D. FORTIN : 4 - 3 - 1 - 5 • J. ATTIA : 4 - 3 - 1 - 7
H. BOUAKKAZ : 4 - 3 - 1 - 7

2 PRIX EULALIE (Mini Multi)
HANDICAP - FEMELLES - 3 ANS - 25 000 € - 2 400 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **12 H 23**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
Haras d'Etreham	N. Le Roch	1 BETTER TOMORROW	F3 61,5	1 E. Verhestraeten
G. Ferracini	E. Monfort	2 SCIANTOSA	F3 60	4 M. Vélon
Baron E. de Rothschild	F.-H. Graffard	3 ELIANTE	F3 58,5	8 L. Carboni
Haras de Hus	G. Bietolini	4 GRAND LILI - A	F3 57,5	11 L. Nomis
Y. Matsumoto	S. Kobayashi	5 MEISHO BONHEUR	F3 56,5	2 L. Grosso
E. Mordukhovitch	N. Clément (s)	6 VERA	F3 58	7 S. Pasquier
C. Trecco	D. Windrif	7 MAILIE	F3 58	9 M. Guyon
V. Mesas Ruiz	N. Guilbert	8 LA VENEZZIA - A	F3 56,5	3 L. Bails
Ec. Fabio	A. Tinchon	9 AMARENA DODVILLE	F3 57	12 R. Mangione
Brian Beaunez	Brian Beaunez	10 FLORY DU NINIAN - A	F3 56,5	5 T. Trullier
SCEA Ec. de Villeneuve	S. Cérulis	11 NOUSDEUX - A	F3 55	10 A. Pouchin
E. Poitevin	H. Ghabri	12 LUCY GALESTE	F3 54	6 M. Barzalona

D. FORTIN : 6 - 3 - 7 - 5 - 2 - 1 • J. ATTIA : 3 - 7 - 5 - 6 - 12 - 9
H. BOUAKKAZ : 12 - 3 - 1 - 5 - 6 - 7

3 PRIX POGGIO RICCO (Mini Multi)
CLASSE 3 - 3 ANS - 20 000 € - 1 600 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **12 H 55**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
F. Caenepeel-Legrand	S. Kobayashi	1 GRAN HABANO	M3 59	3 E. Hardouin
P. Widloecher	M. Boutin	2 MANOIR	H3 58	2 H. Boutin
G. Guillard	G. Guillard	3 LA BONITA	F3 55	9 A. Baron
Stars of Fortune	Y. Bonnefoy	4 ROOFTOP	H3 56	11 Ronan Thomas
R.-G. Ehrnrooth	H.-F. Devin	5 SAGANNE	F3 55,5	10 M. Guyon
A. Claire	J.-P. Macedo Da Costa Oliveira	6 GOOD FEELIN	F3 54,5	8 D. Breux
Sarl Darpat France	C. Laffon-Parias	7 MONTE SANCHA	F3 53	1 M. Vélon
G. Heald	H.-A. Pantall	8 EMMA MAY ROSE	F3 54,5	4 T. Piccone
J. Lucas	S. Cérulis	9 BABETTE	F3 54,5	5 A. Pouchin
I. Corbani	S. Wattel	10 ROLL WITH IT	F3 53	7 A. Massin
Stall Life Style	H. Blume	11 TERESA MENDOZA	F3 54,5	6 M. Barzalona

D. FORTIN : 5 - 1 - 3 - 7 - 4 - 10 • J. ATTIA : 5 - 10 - 3 - 2 - 4 - 1
H. BOUAKKAZ : 5 - 10 - 11 - 8 - 1 - 3

4 PRIX DE LA FORÊT DE RETZ (Super 4)
CLASSE 3 - 4 ANS ET PLUS - 18 000 € - 1 800 M

TRIO - COUPLÉS — **13 H 27**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
AB Racing Limited	P. Bary	1 HARPER	M6 59	8 C. Demuro
Sarl Crispin de Moubray	M. Delzangles	2 CIRCEO - A	M4 57	1 A. Lemaitre
H. Bischoff	S. Marsch	3 QUEMAL	H4 56	3 S. Breux
E. Decoster	C. Fey	4 GALORD	H5 56	4 E. Hardouin
V. Karogiannis	G. Rarick	5 RIVAL ORDER	H4 57	7 P. Bazire
A. Marie-Nelly	J.-P. Macedo Da Costa Oliveira	6 CÉLESTIN	H7 56	9 D. Breux
J.-M. Vaux	D.&P. Prod'homme (s)	7 PRINCE DE MONTFORT	H6 56	2 S. Pasquier
Yeguada Centurion Slu	M. Guarnieri	8 SNOBBISH	M4 56	6 A. Pouchin
P. Slawomir	A. Karkosa	9 SINGERS STAR	F5 54,5	5 Benj. Marie

D. FORTIN : 1 - 4 - 2 - 6 • J. ATTIA : 1 - 2 - 4 - 8
H. BOUAKKAZ : 1 - 4 - 7 - 8

5 PRIX DE VIGNEMONT (Multi)
HAND. DIV. - 3e ÉPRE. - CL.4 - 4 ANS & + - 16 000 € - 1 400 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **14 H 12**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
Stall Lahn-Sieg	H. Blume	1 MASCALINO	H10 60	2 S. Breux
F. Maes	B. De Koninck	2 ZENIGATA	H5 58	6 M. Vélon
Ec. Bertrand Millière	E. Cury	3 VENTURA VISION - A	F6 59	18 G. Congiu
A. Mink	F. Foresi	4 SAKHARAH - O	H5 59	4 A. Lemaitre
R. Roobaert	R. Roels	5 WEEKEND WARRIOR	M4 59	7 H. Boutin
N. Carrie-Eychenne	F. Foresi	6 LE KAKOU - A	M8 58,5	16 M. Guyon
F. Grégoire	V. Devillars	7 ACHKI	H9 55	11 G. Sias
C. Auvray	C. Auvray	8 GIN GEMBRE	H7 55	15 F. Valle Skar
Ec. Crocodile	G. Courbot	9 BLUE DREAM - O	H5 56,5	9 F. Lefebvre
J. Violet	C. Escuder	10 BUTI	H7 56	1 C. Demuro
J.-C. Daoudal	B. Legros	11 HYGROVE BEC	F7 55	8 J. Nicoleau
H. De Waele	D. De Waele	12 VALENTO	H8 54,5	5 Benj. Marie
J.-M. Plasschaert	J.-M. Plasschaert	13 KAVAKNEY	M8 53	12 P. Cheyer
Harmony Racing Syndicate	N. Caullery	14 HIS PRIDE	H6 54	14 A. Pouchin
A. Chopard	C. Boutin (s)	15 OCTOBER CHOPE	F4 53,5	17 T. Trullier
Ec. Avant Garde	R. Bouckhuyt	16 ELUSIVE NELSON	F6 51	3 L. Bails
Scea Terr d'Avilly St Léonard	Rob. Collet	17 LE CHAT BOTTÉ	H6 50,5	10 N. Baudet
V. Jud-Frei	D. Artu	18 REDRUNNER	F4 52	13 E. Hardouin

D. FORTIN : 10 - 9 - 7 - 8 - 15 - 1 - 2 • J. ATTIA : 15 - 10 - 12 - 13 - 2 - 17 - 9
H. BOUAKKAZ : 7 - 15 - 2 - 12 - 6 - 9 - 5



Harper détient les meilleurs titres. (ScoopDyga.)

6 PRIX DE CHOISY-AU-BAC (Multi)
HAND. DIV. - 2e ÉPRE. - CL.3 - 4 ANS & + - 21 000 € - 1 400 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **14 H 47**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
L. Lenglart	G. Barbedette	1 EURÊKA	F4 60	2 C. Lecoeuvre
F. Maes	B. De Koninck	2 HEATHERWOOD	H5 58,5	16 M. Vélon
Stal Klaverhof	K. Vercruysse	3 SALAZAR	H4 57,5	9 S. Tison
N. Caullery	N. Caullery	4 AUTUMN TWILIGHT	M6 59,5	1 J. Marien
Rob. Collet	Rob. Collet	5 MOON RIDER	H4 59	7 E. Hardouin
N. Vermeulen	N. Vermeulen	6 ISEULT - O	F6 59	14 S. Breux
N. Pacha	J. Leroy	7 CHILLI PRINCESS	F6 58,5	6 R. Mangione
J. Caullery	N. Caullery	8 D DAY MAN	H5 58,5	3 T. Trullier
M. Nikitas	R. Fradet	9 IRBIS	H5 58	17 M. Barzalona
P. Walter	J. Parize	10 ELEGATO	H4 56,5	18 G. Meury
M. Lehmann	M. Lehmann	11 PETERHOF	H9 58	12 A. Pouchin
3 Ailes Compagnie	N. Caullery	12 TOLLARD ROYAL	H5 58	13 S. Pasquier
B. Gusdal	G. Rarick	13 FASTER - A	F5 55,5	8 A. Duporté
C. Plisson	C. Plisson	14 TWIN BOY - A	H6 55	10 L. Poggionovo
Ec. Crocodile	G. Courbot	15 GOLDEN BEACH	H5 56,5	5 F. Lefebvre
Rob. Collet	Rob. Collet	16 LES TROIS VALLÉES	H4 54	11 C. Collet-Vidal
M. Fernandez de Arroyabe	A. Sanchez-Martin	17 JELIEL	H4 54,5	4 M. Eon
M. Jensen	F. Monfort	18 SHINING AL DANAH - O		NON PARTANTE

D. FORTIN : 13 - 9 - 2 - 15 - 7 - 4 - 8 • J. ATTIA : 7 - 13 - 4 - 9 - 16 - 15 - 11
H. BOUAKKAZ : 15 - 9 - 5 - 2 - 10 - 11 - 7

7 PRIX DE VIEUX MOULIN (Multi)
HAND. DIV. - 1re ÉPRE. - CL.3 - 4 ANS & + - 23 000 € - 1 400 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **15 H 22**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
S.-L. Born	G. Rarick	1 JACK O'BOY	H7 64	17 A. Duporté
G.-J. Gruson	N. Caullery	2 CITY OF HOPE	M4 64	14 M. Guyon
M. Fernandez de Arroyabe	A. Sanchez-Martin	3 NATURAL PATH - A	H7 62	15 M. Eon
K. Allofs & Gestüt Fährhof	P. Schiergen	4 PUSHKIN	H4 63	1 B. Murzabayev
Sparkling Star	J.-M. Béguigné	5 ATOME	H5 61	11 M. Favriaux
M. Léonetti	Y. Barberot	6 PERTUSATO	H6 59,5	5 L. Nomis
J.-P. Vanden Heede	B. Goudot (s)	7 RISING UP - A	M4 59,5	8 F. Valle Skar
J.-P. Vanden Heede	C. Plisson	8 JIEPIES MELODY	F4 59,5	4 L. Poggionovo
C. Boutin (s)	C. Boutin (s)	9 J'AURAIS DU	H8 58,5	6 N. Baudet
P. Perreau	N. Paysan	10 FLEUR DE SEL	F4 60,5	16 H. Leboucq
Al Ryan Racing	F. Fievez	11 THE CHARM	H5 60,5	3 Benj. Marie
G.-J. Gruson	N. Caullery	12 ADWAN - A	H4 58,5	7 M. Vélon
Racing Stars	M. Boutin	13 ESSAI TRANSFORMÉ	H6 60	2 H. Boutin
N. Moons	N. Moons	14 BARGING THRU - O	H5 57,5	18 S. Tison
H. De Waele	D. De Waele	15 THE TIME	H8 59	12 A. Lemaitre
P. Jeanneret	Brian Beaunez	16 ROXY MUSIC	H6 58,5	9 M. Barzalona
D. Dumoulin	M. Rosseel	17 FILLE DU ROI	F4 58,5	13 C. Lecoeuvre
P. Barbe	M. Nigge	18 BLACK LIVES MATTER - O		NON PARTANT

D. FORTIN : 6 - 5 - 2 - 13 - 1 - 16 - 15 • J. ATTIA : 13 - 15 - 8 - 6 - 2 - 3 - 4
H. BOUAKKAZ : 12 - 13 - 4 - 6 - 16 - 5 - 10

8 PRIX DES VESTALES (Multi)
HAND. - FEM. - CL.3 - 3 ANS & + - 23 000 € - 1 400 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **15 H 57**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
Ec. MG	F. Vermeulen	1 MARIE MANCINI	F3 62	14 M. Guyon
J.-P. Vanden Heede	C. Plisson	2 MA MÔME	F3 59,5	4 M. Vélon
Godolphin S.N.C.	H.-A. Pantall	3 CIRCLE OF DREAMS	F3 60	13 M. Barzalona
D. Dumoulin	J. Leroy	4 LA DÉSINENCE	F3 60	11 C. Lecoeuvre
Ph. Stein	F. Bresson	5 EVER KATE	F3 57,5	2 M. Calbrix
A.-L. Jacq	C.& Y. Lerner (s)	6 SULTANE - A	F3 59,5	5 Ronan Thomas
S. Molks	J. Parize	7 TOOGOODFORSCHOOL	F4 58	7 M. Favriaux
Ec. Ch.Bridault	F. Foresi	8 WAZIERS	F4 59	1 A. Pouchin
J. Cygler	H.-A. Pantall	9 NICE DREAM	F3 59	12 T. Piccone
H.-H. Rodenburg	M. Münch	10 WAY TO MARBELLA	F3 56	3 L. Carboni
A. Falk	N. Guilbert	11 SIMANCAS	F4 55,5	10 L. Bails
B. Giraudon	D.&P. Prod'homme (s)	12 ROMANCE MARINE	F3 56,5	8 S. Pasquier
D. Siegenthaler	C. Barande-Barbe	13 PLATINE	F3 51,5	6 F. Valle Skar
A. De Lanfranchi	C. Escuder	14 NOBLE AMBER	F6 52	9 C. Pacaut

D. FORTIN : 8 - 3 - 6 - 2 - 12 - 1 - 10 • J. ATTIA : 1 - 6 - 3 - 2 - 8 - 14 - 5
H. BOUAKKAZ : 3 - 6 - 10 - 14 - 1 - 2 - 4

- **ÉTAT PROBABLE DU TERRAIN :** lourd
- **DERNIÈRE HEURE :** Driver's Pick - Eliante - Gran Habano - Galord - Blue Dream - Irbis - Essai Transformé - Sultane
- **ENTRAÎNEURS À SUIVRE :** G. Rarick - M. Delzangles
- **JOCKEYS À SUIVRE :** M. Barzalona - M. Guyon
- **NOS SÉLECTIONS : Gagnante :** (401) Harper
Placée : (305) Saganne

PLAT

Almager (3e) veut sa victoire

RÉUNION 4 | (16 H 05) Aujourd'hui à Toulouse

1 PRIX SHARAAF (Mini Multi)
HANDICAP - 3 ANS - 20 000 € - 2 000 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **16 H 35**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
G. Ortiz	G. Ortiz	1 GOLDEN STATE	H3 63,5	8 L. Armand
M. Daguzan-Garros	M. Scandella-Lacaille	2 MISS PARANO	F3 60,5	5 M. Brunelli
F. Dakers	C. Gourdain	3 ZINGARELLE	F3 60,5	1 M. Meyer
C. Lahmi	N. Perret	4 BELLE DE SABA	F3 60	9 M. Waldhauser
Bs Racing Sarl	F. Rohaut	5 FEET OF FEAR	F3 61,5	7 A. Crastus
J.-P. Ariotti	N. Perret	6 PESTACLE	H3 60,5	4 A. Orani
B. Benaych	J.-C. Rouget (s)	7 EUGENE SMITH	H3 58	2 R. Dubord
P. Papon	D. Guillemin (s)	8 SILPENY	F3 59,5	3 A. Gavilan
B. Chartier Lemoine	S. Brogi	9 YES BOY	M3 59	6 T. Bachelot
T. Revy	J.-F. Bernard	10 FURTIVE DIVINE	F3 55	10 M. Forest
D.-M. Batista Ribeiro	J. Silva Pereira	11 PRINCESSE CHLOÉ	F3 51,5	11 F. Veron

D. FORTIN : 7 - 2 - 1 - 5 - 4 - 8 • J. ATTIA : 1 - 7 - 5 - 3 - 2 - 4
H. BOUAKKAZ : 3 - 7 - 5 - 6 - 1 - 2

2 PRIX DU ROYAUME WISIGOTH (Mini Multi)
HANDICAP - CL.3 - 4 ANS & + - 20 000 € - 2 000 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **17 H 10**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
M. Hérisson de Beauvoir	C. Hérisson de Beauvoir	1 POCA GEN	H5 59	3 M.-A. Bernadet
D.-M. Batista Ribeiro	J. Silva Pereira	2 NIGHTS ON BROADWAY	M6 58,5	4 H. Mouesan
Y. Frémiot	O. Trigodet	3 VA S'Y MIX - A	H7 58	9 A. Werlé
N. Weiland-Jaeggi	F. Pardon	4 MEXICAN DREAM	F6 56	2 M. Meyer
G. Ortiz	G. Ortiz	5 TASHAAR	H12 56,5	10 A. Gavilan
Cuadra Mazantinni	A. Carrasco-Sanchez	6 KEY TO SUCCESS - O	H7 55	7 A. Gutierrez Val
E. Fernandez de Vega	R.-C. Montenegro	7 PIANO MAN	H4 53	6 M. Romary
Ec. du Gave	O. Trigodet	8 MOON DREAM - O	H7 54,5	5 A. Crastus
D. Naccache	D. de Watrigant	9 SINNERMAN	M4 54	1 M. Foulon
I. Rayboulд	I. Raybould	10 FORZA SEDACA	H7 53,5	8 G. Guedj-Gay

D. FORTIN : 2 - 7 - 1 - 3 - 4 - 8 • J. ATTIA : 3 - 7 - 2 - 4 - 8 - 1
H. BOUAKKAZ : 2 - 3 - 7 - 5 - 6 - 1

3 PRIX YOUNG TIGER (Super 4)
3 ANS - MAIDEN - 17 000 € - 1 600 M

TRIO - COUPLÉS — **17 H 45**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
Cuadra Cevimar S.I.	C. Alonso Pena	1 MASDREAM	M3 55,5	2 V. Alonso Vidal de la Pena
J. Dufkova	I. Janackova-Koplikova	2 SUN PROJECT - A	M3 58	7 T. Bachelot
Ec. Antonio Caro	J.-C. Rouget (s)	3 ALMAGUER	M3 58	1 J.-B. Eyquem
Ec. Claudio Marzocco	J.-C. Rouget (s)	4 BOETTI	M3 54,5	6 R. Dubord
E. Fernandez de Vega	R.-C. Montenegro	5 WATHAB	H3 55,5	8 M. Romary
M. Gomes de Carvalho	M. Gomes de Carvalho	6 VÉNUS DES ROCS		NON PARTANTE
B. Sablon	B. Sablon	7 BELGRAVIA	F3 55	5 D. Morin
C.-J. Edwards	D. Henderson	8 JOHNNY HAMMER	H3 56	4 M. Forest

D. FORTIN : 3 - 4 - 2 - 5 • J. ATTIA : 3 - 2 - 4 - 5
H. BOUAKKAZ : 4 - 3 - 2 - 5

4 PRIX DE LA CROIX FALGARDE (Multi)
HANDICAP DE CATÉGORIE DIVISÉ - 1re ÉPREUVE
CLASSE 4 - 4 ANS ET PLUS - 17 000 € - 1 600 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **18 H 21**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
F. Ezri	D. de Watrigant	1 QANTIEM	H4 60	7 F. Veron
Ec.s Serge Stempniak	L. Proietti	2 HOOLONG	H6 59,5	5 A. Orani
Scea Chateau Montlandrie	S. Gavilan	3 VALINA	F5 58	10 M. Meyer
SCEA Barbottière	C. Hérisson de Beauvoir	4 LOUIS SKI	H5 58	12 R. Dubord
H. Dos Santos	L. Larrigade	5 CHARM KING - O	H7 54,5	2 M.-A. Bernadet
Cuadra Cevimar S.I.	C. Alonso Pena	6 UNAMUNO - A	H8 54,5	8 V. Alonso Vidal de la Pena
A. de La Bouillerie	C. Gourdain	7 VIRIMOON ETOILE	F6 55,5	3 M. Foulon
M. Gomes de Carvalho	M. Gomes de Carvalho	8 OLIVA	F5 55,5	6 C. Cadel
P. Nicot	P. Nicot	9 JORDAN BAKER - O	H5 53,5	1 D. Santiago
C. Lauffer	J. Resimont	10 BEYOND MY DREAMS - O	H9 52,5	11 M. Le Callonec
F. Pardon	F. Pardon	11 SUPER CUTE	F6 51	13 M. Romary
C. Lauffer	J. Resimont	12 CHIEF RED CLOUD	M5 52,5	4 G. Guedj-Gay
M. Comas Molist	M. Comas Molist	13 AS A CHARM	H5 50	9 A. Mekouche
L. Mirto	S. Labate	14 COME TI AMO		NON PARTANTE

D. FORTIN : 2 - 8 - 3 - 7 - 1 - 4 - 12 • J. ATTIA : 3 - 2 - 8 - 7 - 6 - 4 - 1
H. BOUAKKAZ : 2 - 3 - 7 - 5 - 6 - 8 - 1

A : œillères australiennes.
O : œillères normales.

5 PRIX DE LA GARONNE (Mini Multi)
HANDICAP DE CATÉGORIE DIVISÉ - 2e ÉPREUVE
CLASSE 4 - 4 ANS ET PLUS - 15 000 € - 1 600 M

TRIO - COUPLÉS - 2SUR4 — **18 H 56**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
Ile de Ré Galop	C. Nicot	1 ROYAL VATI - O	H11 60	10 A. Werlé
M. Boche	B. Legros	2 MEARAS STYLE	F6 57,5	1 J. Lacroix
O. de Montzey	O. de Montzey	3 VERDINA - O	F6 60	6 M. Foulon
Ile de Ré Galop	C. Nicot	4 LADY PINK	F5 60	9 M. Forest
C. Lauffer	J. Resimont	5 MANA SIS	F4 59,5	11 G. Guedj-Gay
J.-P. Vanden Heede	A. Estrabol	6 PRINCESSE VERA - A	F6 57	2 M. Romary
M. Boche	B. Legros	7 BOUM DU NINIAN	F4 58,5	8 L. Armand
F. Pardon	F. Pardon	8 SOLITARY MAN	H9 56	12 M. Meyer
R. Labate	S. Labate	9 CHARM WRENS - O	F5 56	5 M. Waldhauser
P.-J. Giraud	P.-J. Giraud	10 ARCOS VANCOUVER - A	H5 57,5	13 A. Gavilan
P. Nicot	P. Nicot	11 AL RASSOUL - O	H9 54,5	3 D. Santiago
P. Desplaces	N. Mure-Ravaud	12 ELLECOEUR DRALLIV	H4 55	4 A. Crastus
J. Buffel du Vaure	G. Soulie	13 WINO - O	F6 53,5	7 A. Mekouche

D. FORTIN : 3 - 2 - 8 - 5 - 9 - 11 • J. ATTIA : 6 - 2 - 5 - 9 - 11 - 4
H. BOUAKKAZ : 9 - 8 - 5 - 2 - 3 - 12

6 PX SOCIÉTÉ COURSES DE POMPADOUR (Super 4)
A RÉCLAMER - 3 ANS - 15 000 € - 1 600 M

TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE — **19 H 28**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
H. Ferreira Marques	J. Silva Pereira	1 GOLUPTIOUS	M3 59,5	2 V. Seguy
J. Dufkova	I. Janackova-Koplikova	2 SHOWPOWER - A	M3 57,5	1 T. Bachelot
G. Juteau	A. Lartigau	3 PASSEPARTOUT	M3 55	5 A. Mekouche
M. Sogorb	P. Sogorb	4 ICONIC STARS	H3 56	4 G. Guedj-Gay
Team Mаress	G. Soulie	5 BOJANGLES	H3 54,5	6 D. Morin
G. Lemer	G. Lemer	6 BAK'S WOOD	H3 52	3 M. Romary
D. Lopez Fernandez	J.-A. Remolina Diez	7 BERIA	F3 53	7 A. Crastus

D. FORTIN : 3 - 7 - 2 - 1 • J. ATTIA : 7 - 3 - 1 - 4
H. BOUAKKAZ : 3 - 2 - 5 - 7

7 PRIX WATCH HIM (Super 4)
CLASSE 3 - 3 ANS - 15 000 € - 1 200 M

TRIO - COUPLÉS — **20 HEURES**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
N. Mure-Ravaud	N. Mure-Ravaud	1 BAYLINER - O	M3 55,5	7 M. Waldhauser
I. Arruti Corta	M. Alonso Roldan	2 MACANELLA	F3 55	2 M. Meyer
J.-P. Vanden Heede	A. Estrabol	3 MARQUISE VERA	F3 56,5	6 G. Guedj-Gay
M. Costa Cerqueira	H.-J. Faria-Pereira	4 DADAS BOY	H3 56	5 V. Seguy
A. Lartigau	A. Lartigau	5 BARE ELEGANCE - A	F3 53	9 A. Mekouche
A. Chopard	O. de Montzey	6 DÉLIA CHOPE - A	F3 54,5	3 A. Crastus
A. Chopard	O. de Montzey	7 SCAR CHOPE - O	F3 54,5	1 M. Foulon
Ec. Equus Racing	M. Scandella-Lacaille	8 FALBALA - O	F3 51	4 M. Brunelli
A. Nègre de Watrigant	D. de Watrigant	9 ALLÉE DE LA PLAGE		NON PARTANTE

D. FORTIN : 2 - 6 - 5 - 1 • J. ATTIA : 2 - 6 - 8 - 5
H. BOUAKKAZ : 2 - 3 - 5 - 6

8 PRIX DE SAINT-SERNIN (Super 4)
HANDICAP - CL.3 - 4 ANS & + - 18 000 € - 3 000 M

TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE — **20 H 32**

Propriétaire	Entraîneur	Cheval		Jockey
J.-B. Iturriagoyena Puertas	M. Alonso Roldan	1 CHERGUI	H4 61,5	1 M. Meyer
Needful S.L.	M. Comas Molist	2 COCKLINA	F6 60	2 A. Werlé
J.-C. Ravier	M. Cesandri	3 ZLARA	F6 58,5	4 A. Orani
R. Singarin	S. Gavilan	4 PLATEADO	H8 58	6 G. Guedj-Gay
K. Moysset	J. Resimont	5 BEL ARISTO	H6 56	7 G. Sanchez
Ec. Jams	M. Scandella-Lacaille	6 WONDER OF YOU - O	H4 53,5	3 M. Brunelli
I. Montenegro	R.-C. Montenegro	7 GLORYTOF - A	H5 52,5	5 M. Foulon

D. FORTIN : 1 - 3 - 4 - 2 • J. ATTIA : 3 - 1 - 2 - 6
H. BOUAKKAZ : 1 - 2 - 3 - 4

- **ÉTAT PROBABLE DU TERRAIN :** bon souple
- **DERNIÈRE HEURE :** Feet Of Fear - Piano Man - Boetti - Oliva - Mearas Style - Beria - Délia Chope - Zlara
- **ENTRAÎNEURS À SUIVRE :** J.-C. Rouget - A. Lartigau
- **JOCKEYS À SUIVRE :** R. Dubord - A. Orani
- **NOS SÉLECTIONS : Gagnante :** (603) Passepartout
Placée : (303) Almaguer

BON À SAVOIR

- *Wonder Of You* (806) est muni d'une paire d'oeillères pour la première fois de sa carrière.
- *Almaguer* (303) compte 80% de réussite dans les 3 premiers en 5 tentatives.
- *Passepartout* (603) est très régulier. En 10 courses, il compte 1 victoire et 80% de réussite dans les 5 premiers. Il s'est classé deuxième pour sa seule sortie dans un réclamer.

HIER À PARIS-VINCENNES

1re COURSE 1. **Misty Green (1)**, W. Bigeon, G. 7,70 P. 2,20 ; 2. **Massive Attack (4)**, Y. Lebourgeois, P. 1,90 ; 3. **Melody Cool (5)**, D. Thomain, P. 1,50. Coup. gag. 28,20. Coup. pl. (1-4) : 7,10 (1-5) 5,20 (4-5) 4,20. Trio (1-4-5) : 25,40. Super 4 (1-4-5-6) : 1.034,50.

2e COURSE 1. **Falfaust (2)**, J. Ferron, G. 4,90 P. 2,40 ; 2. **Gassman d'Essa (5)**, V.-M. Morin, P. 2,30 ; 3. **Easy Bleu (7)**, J.-B. Lelièvre, P. 2,30 ; 4. **Eight (8)**, L. Goetz. Coup. gag. 15,10. Coup. pl. (2-5) : 5,80 (2-7) 6,20 (5-7) 6,70. Trio (2-5-7) : 38,70.

3e COURSE 1. **Fighter Simoni (2)**, B. Rochard, G. 6 P. 1,70 ; 2. **Hautentica (7)**, P.-P. Ploquin, P. 1,40 ; 3. **It's My Dream (5)**, E. Raffin, P. 1,40. Coup. gag. 9,40. Coup. pl. (2-7) : 3,30 (2-5) 3,60 (7-5) 2,30. Trio (2-7-5) : 10,30. Super 4 (2-7-5-6) : 597,80. NP: 8.

4e COURSE 1. **Jazzman Debailleul (6)**, F. Nivard, G. 3,40 P. 1,30 ; 2. **I Can Dream (10)**, A. Abrivard, P. 1,70 ; 3. **Hamilton du Ham (4)**, Y. Lebourgeois, P. 1,80 ; 4. **Inato Pierji (8)**, D. Békaert. Coup. gag. 9,40. Coup. pl. (6-10) : 3,90 (6-4) 3,90 (10-4) 4,90. Trio (6-10-4) : 13,70. NP: 9.

5e COURSE 1. **Jamaïca Phédo (1)**, E. Raffin, G. 2,10 P. 1,60 ; 2. **Jezabelle Bie (3)**, P.-P. Ploquin, P. 1,90 ; 3. **Joule de la Fye (2)**, A. Voisin, P. 2,10 ; 4. **Jagerbomb (10)**, B. Rochard. Coup. gag. 11,30. Coup. pl. (1-3) : 5,90 (1-2) 5,40 (3-2) 7,80. Trio (1-3-2) : 35,10.

6e COURSE 1. **Louis Quatorze (8)**, Y. Lebourgeois, G. 7,60 P. 2,60 ; 2. **Le Porto (6)**, R. Derieux, P. 2,30 ; 3. **Loïc d'Avel (9)**, A. Barrier, P. 2,80 ; 4. **Lewis River (12)**, P.-P. Ploquin. Coup. gag. 21,70. Coup. pl. (8-6) : 8,60 (8-9) 9,70 (6-9) 9,30. Trio (8-6-9) : 62,20.

7e COURSE 1. **Klasse de Bruzeau (3)**, B. Rochard, G. 17 P. 3,80 ; 2. **Kajou Josselyn (5)**, P.-P. Ploquin, P. 2,20 ; 3. **Keadye Cash du Dan (10)**, D. Thomain, P. 3 ; 4. **Kalika du Ris (9)**, F. Lagadeuc. Coup. gag. 24,50. Coup. pl. (3-5) : 10,40 (3-10) 14,90 (5-10) 12,10. Trio (3-5-10) : 111,80. NP: 12.

8e COURSE 1. **La Viva de Lou (4)**, L. Abrivard, G. 14,60 P. 4,80 ; 2. **Luna Park (2)**, And. Roussel, P. 4,40 ; 3. **La Mitidja (6)**, A. Lamy, P. 6,70 ; 4. **Léda Mesloise (8)**, E. Raffin. Coup. gag. 57,20. Coup. pl. (4-2) : 24,70 (4-6) 36,20 (2-6) 40,70. Trio (4-2-6) : 489,50.

EMPLOI

ÉQUIPAGE

ENTREPRISE À CARACTÈRE SOCIAL

Recherche

1 Inspecteur Propreté (H/F)
expérimenté et qualifié
Disponible immédiatement

Poste itinérant sur secteur IDF et Paris intramuros
CDI à temps complet - Qualification MP3
Salaire selon expérience

Postulez par mail :
christian.cousin@equipage.eu

La société FDVS
recherche des commerciaux indépendants F/H
(statut : auto entrepreneurs/sociétés)
pour commercialiser des abonnements du 1er quotidien presse d'Ile de France.

La prospection se fera en stands, galeries commerciales, salons, ou porte à porte.
Postes à pourvoir immédiatement en Ile de France et province
Commissionnement non plafonné et très motivant.

Merci de nous contacter au numéro suivant pour postuler : 0767116551

VOUS RECHERCHEZ
un complément de revenus tôt le matin ?

Les Echos Le Parisien
TEAM DIFFUSION

recherche des
VENDEURS DE JOURNAUX F/H
au statut VCP

Disponibles de bonne heure et positionnés à l'extérieur sur les secteurs suivants :
- **77 et 93** : 06 08 43 71 50
- **93 et 60** : 06 73 19 58 74
- **91 et 94** : 06 42 36 32 26
- **92 et 95** : 06 73 19 90 83

Commissions sur les ventes + commissions additionnelles allant de 50 à 100 par mois.
Appelez entre 8H00 et 10H30 du mardi au vendredi



Pour postuler :
recherche-VCP@lesechosleparisien.fr

Le Parisien SOLUTIONS

Publiez vos **OFFRES D'EMPLOI**
rapidement sur Le Parisien

Recrutez vos collaborateurs avec **solutions.leparisien.fr**

Une demande spécifique ?
01 87 39 80 20 annonces@solutions.leparisien.fr

A VOTRE SERVICE

Antiquaire & Décorateur
MAISON ALEXANDRA
EXPERT RECONNU
06 15 02 23 98
ACHETE COMPTANT ET AU MEILLEUR PRIX SOUS 48H
POUR SA CLIENTÈLE INTERNATIONALE
DÉPLACEMENT GRATUIT PARIS ET PROVINCE

MOBILIERS (Commodes, Salle à manger, etc.)
Livres Anciens
Objets de Collection (Jouets, cartes postales, objets militaires, violons)
Vins & spiritueux, et achat de cave complète
Achat Monnaies or & argent, Montres, Bijoux, Pierres précieuses
Objets de décoration (Lustres, tableaux, miroirs etc.)
Pendules, statues, pâtes de verre (Gallé, Daum, etc.)
Vintage, maroquineries, bagageries, fourrure, sac à mains

L'achat de métaux est interdit aux mineurs - Siret : 799 563 325 000 15

BUREAU D'ACHAT 1 RUE DE STOCKHOLM PARIS 8e
01 45 20 49 64
DEPUIS PLUS DE 10 ANS AVEC LE PARISIEN
DÉBARRAS ET SUCCESSION
maison-alexandra@orange.fr
www.maisonalexandra.com

ANTIQUAIRE EXPERT EN ARTS ASIATIQUES
Achète comptant
porcelaines, statues, vases, bouddhas, mobiliers, laques, paravents.... Décorations asiatiques : corail, jade....
MAISON ALEXANDRA
06 15 02 23 98
Déplacement Paris et Province GRATUIT sous 48 heures
Bureau d'Achat : 1 rue de Stockholm - Paris 8e
Siret 79956332500023

ANTIQUITÉS SAINT-MAUR
06.79.85.41.73
NOUS ACHETONS :
MOBILIERS
TABLEAUX TOUS GENRES
MAROQUINERIE
HORLOGES PENDULES MONTRES GOUSSET
VASES EN PÂTE DE VERRE GALLE - DAUM LALIQUE
OBJETS ASIATIQUES
VINS SPIRITUEUX
VIOLONS VIOLONCELLES ARCHETS
BIJOUX - OR BIJOUX FANTAISIE BRACELETS DE MARQUES MANTEAUX DE FOURRURE
SIRET 52964551700028
ESTIMATION - SUCCESSION - DÉBARRAS
DÉPLACEMENT RAPIDE DANS TOUTE LA FRANCE
DEPUIS 1985
06.79.85.41.73 - saintmaurantiquites@gmail.com
Boutique : 99 quinter, rue Garibaldi - 94100 Saint-Maur-Des-Fossés

ACHÈTE
tous types de
VOITURES, MOTOS, CAMIONS, CAMPING CARS, CARAVANES ET BATEAUX,
même accidentés ou HS pour EXPORT
Paiement immédiat
Déplacement gratuit
06 43 38 61 06
N° Siret 300636873

Disquaire achète au meilleur Prix
DISQUES VINYLES 33T - 45T - CD
TOUS STYLES TOUTES QUANTITES
Jazz - Pop - Rock -Musique Classique -Métal - Punk -Soul - Funk - House -World -(Afrique, Antilles, Maghreb) - Reggae - Hip Hop
Gros Stocks et Collections
Contactez-nous 07 69 90 54 24
MATÉRIEL AUDIO
Platines - Hi-Fi - Amplis - Cellules - DJ- Jeux Vidéos - Consoles
Déplacement en France
avec respect des mesures sanitaires en vigueur.
Réponse très rapide PAIEMENT CASH

Antiquités / Brocantes

ANTIQUITÉS STEVE
ACHÈTE
Manteau de fourrure
Meubles anciens, Pendules, Horloges, Carillons, Montres à gousset ou poignet, Pièces de monnaie, Bibelots, Vaisselle, Cartes postales, Livres, Machines à coudre, Miroirs, Tableaux, Bronzes, Pâtes de verre, Art asiatique, Violons, Bagagerie de luxe, Vieux vins, Objets militaires, Disques vinyles, Postes de radio, Étain, Cuivre et toutes vos antiquités...
128, rue La Boétie 75008
01 84 60 56 54
07 85 56 51 90
Siret : 838 245 629

La reproduction de nos petites annonces est interdite

Achat

ACHÈTE
POUR MAISON & GITES
TOUS MEUBLES & OBJETS
- Salle à Manger
- Chambre à Coucher
- Secretaire
- Bureau
- Miroir
- Tapisserie
- Pendule
- Tableau
- Cuivre & Etain
- Lustre

M. HEITZMANN
06 72 89 65 80
RCS 83080626100012

Antiquaire
ACHÈTE
- FOURRURE
- MAROQUINERIE
- SAC À MAIN
- ROBE DE SOIRÉE
- FOULARD
- MONTRE
- BIJOUX
- VESTE CUIR
- CHAUSSURE

M. HEITZMANN
06 72 89 65 80
RCS 83080626100012

ANTIQUAIRE
ACHÈTE À DOMICILE
- Mobiliers
- Piano
- Machine à Coudre
- Bibelots
- Horlogerie
- Tapis
- Argenterie
- Vaisselle
- Bijoux or
- Vin & Spiritueux

Déplacement Gratuit 7j7

SPÉCIALISTE EN SUCCESSION
06 72 89 65 80
RCS 83080626100012

ACHETE
- LIVRES
- TIMBRES
- CARTES POSTALES

M. HEITZMANN
06 72 89 65 80
RCS 83080626100012

Le Parisien SOLUTIONS

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
communiquez sur Le Parisien

Déposez votre annonce avec **solutions.leparisien.fr**
Parution papier ou web

Une demande spécifique ?
01 87 39 80 20
annonces@solutions.leparisien.fr

Le Parisien SOLUTIONS

Proposez ou échangez **VOS SERVICES**
rapidement sur Le Parisien
Publiez votre annonce avec **solutions.leparisien.fr**
Besoin d'aide ?
01 87 39 80 20 annonces@solutions.leparisien.fr

Épatants, ces éboueurs !

FRANCE 2 | Dans cette fiction récompensée au Festival de La Rochelle, diffusée ce mercredi, Frankie Wallach incarne une jeune femme qui intègre l'unité chargée de nettoyer la ville après les accidents ou les manifs.



FTV/NATHALIE GUYON

Au côté d'un Bernard Campan *(à g.)* en chef d'équipe pas tendre de la Fonctionnelle, Jérôme Gaschard *(à l'arrière-plan, en sweat vert)* joue son propre rôle dans son personnage de « Nounours ».

Émeline Collet

LES TROIS commandements de l'éboueur ? Aimer porter des charges lourdes, préférer les horaires décalés et ne pas avoir peur de mettre les mains dans la merde, résume le formateur responsable de briefer les nouveaux venus, dans « À l'épreuve », excellent téléfilm récompensé au dernier Festival de la fiction de La Rochelle (Charente-Maritime) et diffusé ce mercredi soir, à 21 h 5, sur France 2, dans le cadre d'une soirée continue. « Comme une maman, quoi », rétorque à l'écran Ambre, jeune mère célibataire qui vient de claquer la porte de ses parents et cherche un boulot stable pour assurer un toit à son fils.

La fiction, dans laquelle Frankie Wallach donne la réplique à Bernard Campan et Clémentine Célarié, raconte le parcours de cette dure à cuire qui intègre la Fonctionnelle, sorte de GIGN de la propreté intervenant jour et nuit pour nettoyer la ville après les accidents, les manifs, les attentats… Un service qui existe réellement où Jérôme Gaschard, qui joue « Nounours », travaille depuis quinze ans.

Des hommes et des femmes de l'ombre essentiels

« C'est vrai qu'on n'est jamais reconnus », regrette ce grand gaillard de 49 ans, à la voix grave et au rire franc. Après dix ans d'armée, il devient éboueur à Paris en 2008 sur les conseils de sa belle-mère, pour conserver son ancienneté de militaire. « Quand on me demande, je dis que je travaille à la Ville », dit-il.

Dans le téléfilm, Ambre, elle, se contente de dire qu'elle est « fonctionnaire ». Quand sa meilleure amie et ses parents apprennent qu'elle ramasse les poubelles, ils coupent les ponts. Jérôme, lui, n'a « pas eu de honte » mais « aucune fierté » non plus. « Éboueur, c'est petit, hausse-t-il les épaules. Je ne pense pas que ce soit glorieux aux yeux des gens. »

> **Vous passez à côté d'eux tous les jours, vous ne faites plus attention à eux. Les gens jettent des papiers par terre juste devant nous. On est invisibles.**
> **Jérôme Gaschard,** éboueur

« Dans quelques jours, tu ne sentiras plus rien »

À travers cette fiction, on mesure pourtant à quel point ces hommes et ces femmes de l'ombre sont essentiels. Sans eux, la ville ne serait pas vivable. Il suffit de voir ce qui se passe quand ils font grève. « Les éboueurs, vous passez à côté d'eux tous les jours, vous ne faites plus attention à eux, pointe Jérôme Gaschard. Les gens jettent des papiers par terre juste devant nous. On est invisibles. » « À l'épreuve » est aussi une façon de braquer les projecteurs sur eux. Sur leur dignité — on serait presque tenté de dire leur noblesse, leur humanité.

Passé les premiers jours, quand « on est sur une autre planète », « tout le temps dehors, qu'il fasse trop chaud ou trop froid ou qu'il pleuve », on s'habitue. À Ambre, qui réprime des haut-le-cœur à l'arrière de la benne, un collègue assure : « Aujourd'hui, c'est dégueulasse, ça sent mauvais. Mais tu vas voir, dans quelques jours, tu ne sentiras plus rien. »

Certes. Mais quand elle est appelée pour ramasser les restes d'un camion d'équarrissage qui a renversé sa cargaison sur le boulevard périphérique, la jeune femme au caractère bien trempé doit rassembler toute sa force pour venir à bout de sa tâche.

Une chose à laquelle Jérôme Gaschard ne s'est jamais habitué, en revanche, c'est à la misère humaine. Au sang non plus, il ne s'y fait pas. À la Fonctionnelle, une équipe intervient après les accidents. Quand les pompiers ont pris en charge les blessés et extirpé les corps, elle vient lessiver la chaussée. « En arrivant dans le service, j'étais intervenu après un suicide, dans le XIIIe arrondissement. L'homme avait sauté, se souvient le quasi-quinquagénaire, qui a également nettoyé les scènes de fusillades après les attentats de Paris. C'est pas tous les jours… Mais quand ça arrive, il faut être présent. »

Genoux qui trinquent et dos cassés

Au-delà « des genoux qui trinquent à chaque fois qu'on monte ou qu'on descend de la benne », au-delà des conteneurs surchargés qui « cassent le dos », le plus dur aux yeux de Jérôme Gaschard, c'est « d'attendre pour ramasser les bacs à ordures parce que des gens sont en train de fouiller dedans pour récupérer de quoi manger », ou encore « de faire bouger une tente dans un camp de migrants et qu'il y a des enfants dedans ».

« À l'épreuve », téléfilm français réalisé par Akim Isker (2024), avec Frankie Wallach, Bernard Campan, Clémentine Célarié, Zacharie Chasseriaud, Moussa Sylla, Chad Chenouga, Anne Suarez… (1 h 30).


MANUEL MOUTIER/CHANTELOUVE/RECTANGLE PRODUCTIONS/GOODFELLAS – PATHÉ FILMS

À l'écran, Noémie Merlant passe d'une apparente froideur à une explosion sensuelle lors d'un voyage à Hongkong.

Alors, cette nouvelle « Emmanuelle » ?

L'adaptation version 2024 du roman érotique culte propose une vision féminine du désir, très éloignée du film de 1974.

★★★★☆

Renaud Baronian

LE TITRE, le prénom, sont à eux seuls comme des aimants. Alors, si parmi ceux que cette nouvelle adaptation du roman érotique culte d'Emmanuelle Arsan attire, il se trouve des fans masculins de la première version de Just Jaeckin, datant de 1974, autant les prévenir tout de suite qu'ils peuvent s'attendre à un sacré changement. Point de « regard d'homme sur le corps d'une femme », comme le fustige la réalisatrice, dans son « Emmanuelle », c'est même tout l'opposé.

Comme dans le livre publié en 1959, le film débute dans un avion. Emmanuelle (Noémie Merlant), en voyage d'affaires, sentant ce fameux regard d'homme sur elle, entraîne le passager en question aux toilettes. Et on comprend rapidement qu'elle n'éprouve aucun plaisir. Débarquée à Hongkong, elle file dans un hôtel de luxe pour y exercer son métier : inspectrice qualité pour des palaces.

Chouchoutée par la patronne des lieux (Naomi Watts), supposée visiter chaque pièce et tester l'ensemble des services proposés en prenant son temps, elle va avoir tout le loisir de s'initier à des découvertes sensorielles et érotiques de choix. Mais, rien à faire, le désir n'est toujours pas au rendez-vous, malgré son attraction pour un client aussi beau qu'étrange qui semble s'échiner à fuir la jeune femme. La cinéaste souhaite plonger ceux qui voient le long-métrage dans le même état de frustration qu'Emmanuelle, pour mieux se libérer ensuite. Car enfin, elle va sortir de l'hôtel, et foncer dans la nuit de cette ville bouillonnante, s'immiscer, en belle compagnie, dans des lieux à l'ambiance électrique, parfois louches et mal famés, et, peut-être, enfin retrouver le désir…

Beau et envoûtant

Si on est un peu circonspect sur la partie « frustration » du film, force est de constater que le procédé mis en place par Audrey Diwan fonctionne à fond : après la langueur éthérée, ça secoue fort, et on adore Emmanuelle — le film comme l'héroïne — dans cette très remuante découverte d'Hongkong by night, une virée des plus excitantes.

Des scènes érotiques qui rythment le récit, on retiendra avant tout la vision d'une cinéaste, ou plutôt sa vision partagée avec sa tête d'affiche, puisqu'elle a pensé chacune de ces séquences avec Noémie Merlant. Une vision de la sensualité au féminin, où la caméra suit le rythme corporel, les sens chamboulés, de son héroïne, et pas le contraire. C'est beau, envoûtant et inédit.

Enfin, on pourrait ici chanter des louanges à la beauté de Noémie Merlant, sa façon de bouger, d'attirer la caméra et les yeux du spectateur… On préférera encenser le travail qu'elle a accompli, avec la réalisatrice, pour incarner cette Emmanuelle au charme mystérieux, capable soudain de basculer d'une froideur proche de l'absence à une sidérante explosion sensuelle. Sa performance vaut à elle seule le déplacement…

« Emmanuelle », drame érotique d'Audrey Diwan, avec Noémie Merlant, Will Sharpe, Naomi Watts… (1 h 47).

« L'Abbé Pierre » gêne les télés

Face à la polémique, le film de Frédéric Tellier pourrait être privé de diffusion.

Catherine Balle

LA DÉCISION n'est pas encore définitive. Mais du côté de France Télévisions comme de Canal +, on s'avoue réticent à l'idée de programmer un jour « l'Abbé Pierre, une vie de combats », de Frédéric Tellier, qui était sorti en salles le 8 novembre. Le 17 juillet, lorsque des accusations contre l'homme d'Église ont été rendues publiques, Canal + a stoppé les rediffusions du film, programmé depuis le 21 mai. Et elle a enlevé le biopic de sa plateforme MyCanal.

Le premier rapport d'Emmaüs comprenait les témoignages de sept femmes dénonçant des agressions sexuelles ou des faits de harcèlement sexuel. Depuis, d'autres accusations ont ciblé l'abbé Pierre. Cette fois-ci, l'équipe du film, jusqu'alors muette, a réagi.

Le 17 septembre, elle a publié un communiqué pour faire part de son « effroi » face à des crimes qui lui « étaient évidemment inconnus au moment » du tournage.

« On réfléchit à plusieurs possibilités »

Le long-métrage, qui a attiré 830 000 spectateurs en salles, sera-t-il de nouveau visible à la télé ? D'ici à trois mois, les chaînes Ciné + OCS et cinéma du groupe Canal + pourront techniquement le diffuser. Mais selon nos informations, il est très peu probable qu'elles le programment. Le groupe France Télévisions disposera quant à lui des droits à partir de septembre 2025. Et là aussi, ça coince.

« On réfléchit à plusieurs possibilités, explique Manuel Alduy, directeur cinéma. On peut diffuser le long-métrage en dehors de la case du prime time, l'accompagner d'un débat ou d'un documentaire pour le contextualiser, ou ne pas le programmer du tout. » Au moment des premières accusations de violences sexuelles contre Gérard Depardieu, Alduy avait décidé de suspendre la diffusion des films avec l'acteur…

« Cette fois-ci, le problème ne concerne pas une personne qui a contribué à sa fabrication, il est dans le sujet, dans l'œuvre elle-même », souligne-t-il. Le patron de la branche cinéma de France Télévisions précise que c'est la direction des antennes qui tranchera. « Ce qui me préoccupe, c'est que nous devons attendre que cette affaire se déploie. » Autrement dit, la décision pourrait être gelée dans la perspective d'éventuelles nouvelles accusations.

France Télévisions n'exclut pas de renoncer aux deux diffusions du biopic qu'elle a achetées pour 1,2 million d'euros. L'autre grand perdant d'un possible « effacement » du long-métrage serait son distributeur : la société SND a investi 3 millions d'euros sur les 15 millions qu'a coûté le biopic et n'en a récupéré qu'une moitié environ avec les entrées en salles.

Que de mauvais goût…

Dans « l'Heureuse Élue », Camille Lellouche se fait passer pour la fiancée d'un jeune héritier. Lourdingue.

★☆☆☆☆

« BONJOUR, je suis Fiona. Avec un *a*, sinon ça fait fion. » Cette réplique est littéralement dans « l'Heureuse Élue », en salles ce mercredi. Et ce n'est pas le moment le plus embarrassant. Signée Frank Bellocq, cette comédie repose sur une idée souvent efficace, le choc des cultures. Mais, dommage : le style y est tout sauf fin.

Benoît, un gosse de riches qui a réalisé des investissements douteux, a trois jours pour rembourser des mafieux. Il trouve la solution : faire croire à ses parents qu'il se marie bientôt afin de leur soutirer de l'argent pour la fête. Benoît doit trouver une femme prête à jouer la comédie le temps d'un week-end. Dans l'urgence, il recrute Fiona, la chauffeuse Uber qui l'emmène à l'aéroport. Sauf que, bien sûr, l'« heureuse élue » se révèle insortable…

On pourrait s'amuser des gros mots que Fiona enfile comme des perles. Pour parfaire le tableau, elle est violente : elle pousse une femme dans la piscine, donne un coup de boule à une autre et veut même « péter la gueule » à un enfant. Et puis, Fiona rote et vomit, pète et re-pète, bave et crache.


SND

Fiona (Camille Lellouche) incarne une chauffeuse Uber.

Cadeau empoisonné

Ce rôle pour le moins ingrat, le réalisateur l'a généreusement offert à Camille Lellouche. Un cadeau empoisonné auquel le talent de la comédienne ne résiste pas longtemps. On souffre pour elle quand elle mime une angoisse en avion ou lance à sa belle-mère guindée : « Je vais me faire bronzer le uc *(verlan de cul)* ! » Mais avouons que, tout de même, nous avons ri à quelques reprises.

C.B.

« L'Heureuse Élue », comédie française de Frank Bellocq. Avec Camille Lellouche, Lionel Erdogan, Michèle Laroque… (1 h 31).

« Ce cinéma me correspond à 100 % »

« VIVRE, MOURIR, RENAÎTRE » | Avec le film de Gaël Morel, vibrante histoire d'amour durant les années sida, **Victor Belmondo** décroche à 30 ans son rôle le plus intense à ce jour.

Propos recueillis par
Catherine Balle



LP/ARNAUD JOURNOIS

« Gaël Morel et moi voyons le métier d'acteur de la même façon. On aime les comédiens qui ne forcent pas, sont sobres, dans une vérité... » explique Victor Belmondo *(ici, en octobre 2021).*

IL ÉTAIT CHARMANT en gosse de riches dans « Envole-moi », de Christophe Barratier, très juste en flic dans « Albatros », de Xavier Beauvois, et impeccable en Roger Vadim dans la série « Bardot ». Mais à 30 ans, Victor Belmondo tient son plus beau rôle dans « Vivre, mourir, renaître », de Gaël Morel. Sublime et bouleversant, le petit-fils de Bébel y incarne un photographe pris dans une histoire d'amour à trois qui va être foudroyée par le sida.

Ce rôle vous a-t-il impressionné quand Gaël Morel vous l'a proposé ?
VICTOR BELMONDO. Pas une seule seconde. J'ai été très, très heureux quand j'ai reçu le scénario. Je me suis dit : Enfin un cinéma qui me correspond à 100 % ! Avec « Albatros », de Xavier Beauvois, c'était aussi un cinéma qui me correspondait totalement, mais j'avais un rôle moins conséquent. Chez Gaël, comme chez Xavier, il y a ce cinéma brut, cette finesse d'écriture, ce minimalisme... Exactement ce que j'aime en tant que spectateur. Là, je savais que j'allais pouvoir explorer plein de facettes. Le petit enfant qui rêvait d'être acteur et de jouer des choses fortes était aux anges.

Le tournage a-t-il tenu ses promesses ?
Complètement. Avec Gaël, on voit le métier d'acteur de la même façon de A à Z. On aime les comédiens qui ne forcent pas, sont sobres, dans une vérité... On n'avait quasiment pas besoin de parler entre les prises.

Vous avez plusieurs scènes d'amour avec l'acteur Théo Christine. Ça a été difficile ?
Je fais ce métier pour explorer des émotions, sortir de ma zone de confort, mais ces séquences-là, on les appréhende toujours. Je connais Théo depuis longtemps, on s'est rencontrés grâce à des amis communs, donc je me disais qu'on allait pouvoir désacraliser le moment. Gaël nous a dit comment il voulait filmer ces scènes, et on a beaucoup discuté tous les trois de ce qu'on était d'accord de faire ou pas. Gaël ne nous a rien imposé. La première fois, avec Théo, on transpirait, on tremblait, on avait peur, et quand Gaël a dit « Coupez ! », on s'est regardés dans les yeux et on s'est dit « Ça va, en fait ! » *(Il rit.)* Après, on était rodés, c'était comme des scènes d'action.

C'était quand même les scènes les plus délicates pour vous ?
Entre autres, oui. J'appréhendais aussi celles où mon personnage développe des photos argentiques. Pour moi, quand un personnage a un métier, c'est hyper important d'être crédible dans ses gestes. Or, je suis très maladroit. Alors je me suis pas mal préparé avec le photographe du film.

« Vivre, mourir, renaître » se déroule dans les années 1990, alors que vous n'étiez pas né ou encore très jeune. Vous vous êtes documenté ?
Oui, j'ai lu les livres d'Hervé Guibert et vu son film, « la Pudeur ou l'Impudeur ». J'ai aussi visionné « les Nuits fauves », de Cyril Collard. Ce qui m'a marqué, c'est la façon dont le virus est venu dynamiter l'insouciance de cette jeunesse et à quel point ceux qui étaient séropositifs étaient dans un inconnu total, ne savaient pas pourquoi certains étaient malades et d'autres pas.

Au début de votre carrière, vous avez travaillé comme régisseur ou auxiliaire de réalisation. Qu'est-ce que ça vous a apporté ?
Déjà, ça m'a permis de gagner ma vie quand je ne travaillais pas assez en tant qu'acteur. Mais aussi de comprendre les rouages très particuliers d'un plateau. Le fait d'avoir assisté Xavier Beauvois à la réalisation des « Gardiennes » en 2016 m'a beaucoup appris. Xavier me disait en rigolant : « Je t'ai fait la Fémis *(une école de cinéma)* en deux mois et demi ! » Et c'est vrai : l'école Beauvois, c'est la meilleure qui existe.

Justement, vous deviez jouer dans son prochain film, « la Vallée des fous », qui sort le 13 novembre...
Oui, c'est un grand regret de ne pas avoir pu le faire. Le film de Xavier a été avancé, et j'étais engagé sur celui de Gaël... Ce sera pour le prochain, j'espère !

Au printemps, vous avez tourné « Bastion 36 », d'Olivier Marchal, pour Netflix. Vous aviez pourtant dit que vous ne vous voyiez pas dans un polar...
Comme quoi ! *(Il rit.)* Le fait de sortir du tournage de Gaël a aussi influé sur ce dont j'avais envie à ce moment-là. J'ai bien aimé le scénario d'Olivier Marchal et, enfant, j'adorais jouer à la course-poursuite. J'avais l'occasion de m'amuser, alors je me suis dit : Allons-y !

Quels sont vos prochains projets ?
Il y a la saison 2 de « Miskina » qui sort le 27 septembre *(sur Prime Video)*, et j'ai un petit rôle dans « Joli joli », la comédie musicale de Diastème *(en salles le 12 février)*. Et si « Vivre, mourir, renaître » peut amener d'autres films dans ce genre...

Votre grand-père, Jean-Paul Belmondo, vous a-t-il transmis quelque chose dans la façon d'appréhender votre métier ?
Ce que j'aimerais avoir, c'est sa façon de désacraliser le métier et le moment de jeu, d'être dans un lâcher-prise et une insouciance totale. Mon grand-père ne se mettait jamais la pression. Il prenait la vie comme elle était. Il avait une joie de vivre que je lui envie : comme lui, j'aime la vie mais, chez moi, les moments noirs existent aussi.

« Vivre, mourir, renaître », drame de Gaël Morel, avec Lou Lampros, Victor Belmondo, Théo Christine... 1 h 49.

> **Mon grand-père ne se mettait jamais la pression. Il prenait la vie comme elle était.**

Top audiences Lundi

● Millions de téléspectateurs
● Part d'audience

Millions	Part d'audience	Chaîne	Programme
4,4	23,8 %	TF1	« Brocéliande »
3,9	20 %	M6	« L'amour est dans le pré »
1,8	8,9 %	france•2	« Fortune de France »
1,3	6,4 %	arte	« Le Tonnerre de Dieu »
1,1	7,4 %	france•3	« Le Bon, la Brute et le Truand »
0,8	4,2 %	C8	« Commissaire Magellan »



IMAGISSIME/MEDIAWAN

Un cétacé trop amical

★★★★☆

« #HVALDIMIR : LA VÉRITABLE HISTOIRE DU BÉLUGA ESPION »
21 heures (1 h 30)
Documentaire français inédit (2024) de Jérôme Delafosse et Fabrice Schnöller.

CANAL + Le 26 avril 2019, un navire repère une drôle de créature en mer, au nord des côtes de la Norvège : un béluga, mais affublé d'un harnais, manifestement d'origine humaine. Lorsque l'accessoire, qui servait apparemment à attacher une caméra, lui est enlevé, on y découvre une inscription portant mention de Saint-Pétersbourg, en Russie.

L'animal, qui fait ensuite la joie des habitants du Finnmark, la région la plus septentrionale de la Norvège, devient rapidement la coqueluche des réseaux sociaux, et est rapidement baptisé Hvaldimir, contraction du mot « hvald », qui signifie baleine en norvégien, et du prénom Vladimir, comme Poutine. Car l'hypothèse est rapidement évoquée que le cétacé, qui recherche le contact humain, aurait été dressé pour devenir un animal espion !

Ce très joli documentaire s'intéresse non seulement à son histoire, mais aussi à celle de Fabrice Schnöller, coréalisateur du programme et scientifique qui rêve d'arriver à communiquer avec les mammifères marins, dont on sait qu'ils possèdent une forme de langage. Le film retrace son expérience et ses efforts, tout en dressant le portrait de cet animal qui vivait loin de chez lui et aimait trop les humains. Car Hvaldimir a hélas fini par mourir, le 31 août, apparemment de malnutrition, comme le précise un petit texte final du documentaire, qui avait été achevé avant son trépas.

Michel Valentin

Anatomie d'une chute



PROD/JERRY BRUCKHEIMER

★★★☆☆

« LA CHUTE DU FAUCON NOIR »
21 h 10 (2 h 20)
Film américain de Ridley Scott (2001), avec Ewan McGregor, Josh Harnett, Tom Sizemore, Éric Bana…

L'ÉQUIPE Avec « la Chute du faucon noir », le réalisateur britannique Ridley Scott fait revivre le fiasco de l'opération commando des troupes américaines, mandatée par les Nations unies à Mogadiscio, en Somalie, le 3 octobre 1993. Mission : maintenir la paix entre les seigneurs de la guerre locaux, responsables de la famine et de l'anarchie. Une opération est mise sur pied pour capturer les chefs… Efficace, spectaculaire, cette évocation d'une opération militaire qui vire à l'échec total pose de vraies questions sur les interventions des Américains à l'étranger. Un enfer de la guerre qui prend une nouvelle dimension aujourd'hui.

S.T.



FRANCE 3/ECLECTIC

Secrets basques

★★★☆☆

« DES RACINES ET DES AILES : SUR LES CHEMINS OUBLIÉS DU PAYS BASQUE »
21 h 5 (2 heures)
Magazine inédit (2024) présenté par Carole Gaessler.

FRANCE 3 Vous croyez bien connaître le Pays basque, sa côte, sa pelote, sa cuisine ? Ce soir, « Des racines et des ailes » se propose de vous en faire douter, en vous emmenant sur des chemins plus méconnus. Les caméras suivent, par exemple, le jeune historien Kévin Laussu, qui cherche à faire revivre le passé des somptueuses villas construites sur la côte après 1854, date à laquelle Napoléon III s'est entiché de Biarritz. Si beaucoup ont disparu, d'autres restent debout, et leurs intérieurs sont souvent extraordinaires. Côté nature, on suit les pas de Nicolas Watteau, qui prépare un nouvel itinéraire de randonnée sur la route des mousquetaires qui ont accompagné Louis XIV venu se marier à Saint-Jean-de-Luz.

Les gourmands entreront dans la cuisine du chef étoilé Cédric Béchade, qui cuisine avec des produits locaux comme la fleur de châtaignier ou… le cidre. Un joli moment qui donne envie de mettre le cap sur cette région pleine de charme.

Christophe Levent



1985 ANABASIS N.V.

Super Stallone

★★★★☆

« RAMBO 2 : LA MISSION »
21 h 20 (1 h 35)
Film d'action américano-mexicain de George P. Cosmatos (1985), avec Sylvester Stallone *(photo)*, Richard Crenna, Julia Nickson, Charles Napier…

C 8 Il est de bon ton de nos jours de se moquer de Sylvester Stallone. L'acteur a pourtant été immensément populaire, notamment durant les années 1980. Ce deuxième volet de la saga « Rambo », le meilleur selon beaucoup, avait attiré près de 6 millions de spectateurs en 1985 en France, et il reste le film de Stallone ayant obtenu le meilleur accueil chez nous.

Il faut dire que, pour qui aime l'action, ce long-métrage est une sorte de mètre étalon. On y voit l'ex-soldat, emprisonné, être contacté par son ancien supérieur, qui lui propose de retourner au Viêt Nam pour une mission suicide : tenter de délivrer des prisonniers de guerre américains toujours détenus. Le militaire brisé devient ici un quasi superhéros, hypermusclé et bardé d'autant d'armes que de testostérone. Les scènes violentes se succèdent, dont certaines devenues mythiques (le camouflage dans la nature). Mission accomplie !

M.V.



PROD/LAURENT CHAMPOUSSIN

Une affaire de famille

★★★★☆

« LA VÉRITÉ »
20 h 55 (1 h 40)
Comédie dramatique franco-japonaise d'Hirokazu Kore-eda (2019), avec Catherine Deneuve *(à g.)*, Juliette Binoche *(à dr.)*, Ethan Hawke, Ludivine Sagnier…

ARTE Lumir (Juliette Binoche) en est tombée de sa chaise. Fabienne (Catherine Deneuve), sa mère, star de cinéma, vient de publier un livre dans lequel elle se fait passer pour une maman exemplaire, alors que ça n'a jamais été le cas. Lorsque, accompagnée de son mari Hank (Ethan Hawkes), acteur au creux de la vague, et de leur petite fille Charlotte, elle débarque de New York à Paris, où vit Fabienne, les retrouvailles promettent une mise au point. Pétrie de ses caprices, Fabienne y est en plein tournage. Elle incarne la fille âgée d'une mère éternellement jeune…

Premier film du Japonais Hirokazu Kore-eda tourné ailleurs que sur sa terre natale, « la Vérité » brasse bien des thèmes : l'âge, la famille, le mensonge… Mais le réalisateur le fait avec une habileté, un humour et une constante fraîcheur, une bénédiction pour les deux actrices qui ne s'étaient jamais retrouvées à l'écran. Et Catherine Deneuve est exceptionnelle.

S.T.

1 TF1



21.10 GOOD DOCTOR
« La nounou parfaite »
Avec Freddie Highmore
Jérôme envisage de démissionner car l'hôpital lui rappelle trop de souvenirs avec Asher.
22.00 « Les pieds sur terre »

22.50 CHICAGO MED
« Symétrie parfaite »
Avec Marlyne Barrett
Ripley et Charles soignent un patient atteint de TOC.
23.40 « Le père télépathe »
00.30 « Prisonniers du mensonge »

2 France 2



21.05 À L'ÉPREUVE
Avec Frankie Wallach
Ambre étudie le droit, encouragée par des parents de condition modeste qui la voient déjà avocate.
22.35 Débat : Mères seules, le piège de la précarité

23.15 INFRAROUGE
« En guerre contre le proxénétisme au nom des femmes »
Ce documentaire retrace les mois d'enquêtes de trois femmes et trois officiers de la police judiciaire.

3 France 3



21.05 DES RACINES & DES AILES
« Sur les chemins oubliés du Pays basque »
Par Carole Gaessler
Nous vous emmenons sur les chemins oubliés du Pays basque à la rencontre de passionnés.

23.05 LA FRANCE EN BEAU
« JO, berger 2.0 »
Joseph est berger, un berger connecté. Les caméras l'ont suivi dans son quotidien et dans son parcours, des Hautes-Alpes aux Pyrénées.

4 Canal+



21.00 #HVALDIMIR - LA VÉRITABLE HISTOIRE DU BÉLUGA ESPION
Printemps 2019, un béluga équipé d'un mystérieux harnais apparaît dans l'extrême nord de la Norvège.

22.35 JÉRÔME, LES YEUX DANS LE BLEU
« Au Laos »
Au Laos, Jérôme nous embarque dans une expédition inspirante dans des décors sauvages à couper le souffle.
23.25 Clique

5 France 5



21.05 LA GRANDE LIBRAIRIE
Invités : James Ellroy, Yasmina Reza, Philippe Jaenada, Antoine Compagnon, Justin Morin. Augustin Trapenard est allé à la rencontre de l'actrice Isabelle Adjani.

22.40 C CE SOIR
Quand les idées éclairent l'actualité et la complexité du monde… *C Ce Soir* propose un débat d'idées sur l'actualité politique et/ou sociale du jour.
23.50 C dans l'air

6 M6



21.10 LE GOLDEN BACHELOR
« Émission 2 (1 & 2/2) »
Présenté par Stéphane Rotenberg
Un Bachelor qui a la soixantaine et cherche l'amour avec une femme de son âge.

23.35 LE GOLDEN BACHELOR, LES FEMMES NOUS DISENT TOUT
Six Bachelorettes ayant marqué la soirée se réunissent pour visionner et commenter les moments forts de l'émission.

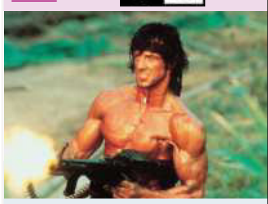
7 Arte



20.55 LA VÉRITÉ
Avec Catherine Deneuve
Fabienne, icône du cinéma, est la mère de Lumir, scénariste. La publication des mémoires de celle-ci incite Lumir à revenir dans la maison de son enfance.

22.40 IA ET CINÉMA
« La vie rêvée des machines »
Depuis les balbutiements du cinéma de science-fiction, Hollywood imagine des scénarios où des machines prendraient le pouvoir.

8 C8



21.20 RAMBO 2 : LA MISSION
De George Pan Cosmatos
Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna
Condamné à cinq ans de travaux forcés, John Rambo a été emprisonné.

23.10 RAMBO
Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna
John Rambo était un héros au Vietnam, un génie du combat. Depuis son retour en Amérique, il n'est plus qu'un anonyme errant de ville en ville.

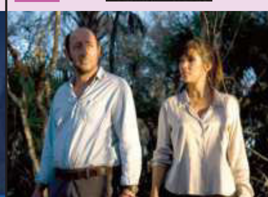
9 W9



21.10 ENQUÊTES CRIMINELLES
« Meurtre des époux Muller : le suspect habitait juste en face 1/2 »
Rien ne pouvait préparer les filles de Sylviane et Jean-Claude Muller à ce qu'elles allaient vivre.

22.10 ENQUÊTES CRIMINELLES
« Meurtre des époux Muller : le suspect habitait juste en face 2/2 »
Par Nathalie Renoux
23.20 « Victorine 18 ans : la mort au bout du chemin »

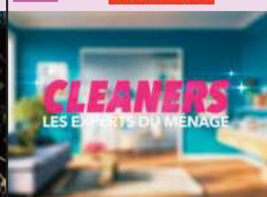
10 TMC



21.25 RTT
De Frédéric Berthe
Avec Kad Merad, Mélanie Doutey
Persuadé qu'elle ne sait pas ce qu'elle fait, Arthur s'invite à Miami au mariage de Florence, qui vient de le larguer.

23.05 90' ENQUÊTES
« Go fast et nouveaux trafics : alerte aux frontières »
Présenté par Tatiana Silva
C'est un phénomène qui inquiète tout particulièrement les autorités françaises.

11 TFX



21.05 CLEANERS, LES EXPERTS DU MÉNAGE
« Pascal, Virginie et le village face à Ladymax »
Pascal, le maire de Lidrezing, 80 habitants, remue ciel et terre pour aider Francis, un de ses habitants.

22.55 CLEANERS, LES EXPERTS DU MÉNAGE
« Yann et sa péniche face à Emilie »
Ils sont 4 agents, Alexandre, Leslie, Claude et Laura, prêts à intervenir à tout moment afin d'aider les plus démunis.

12 NRJ 12



21.10 POKER SOCIETY
« 100 000 euros à la clé »
Dans un hangar désaffecté, dissimulé au cœur d'une zone industrielle oubliée de tous, se tient le repaire de la Poker Society.

22.10 POKER SOCIETY
« Première élimination »
Sang-froid, stratégie, persuasion, patience, bluff… pour triompher, ils devront faire preuve de toutes les qualités d'un joueur de poker.

14 Culturebox



21.00 MANU CHAO - RADIO BEMBA SOUND SYSTEM
Revivez le concert *Radio Bemba Sound System* de Manu Chao capté à la Grande Halle de La Villette en septembre 2001.

22.00 REGGAE BOX
« Sinsemilia »
Depuis près d'un demi-siècle, le reggae figure parmi les musiques préférées des Français.
23.10 « Danakil »
00.25 Basique, les sessions

17 CStar



21.10 AU CŒUR DE L'ENQUÊTE
« 100 jours avec les gendarmes de Normandie - Épisode 1 »
Par Clélie Mathias
Les services d'investigation de la gendarmerie n'auront plus de secrets pour vous.

22.55 AU CŒUR DE L'ENQUÊTE
« Bagarres, chauffards, vols, violences conjugales : alerte en Bourgogne »
00.45 « Policiers en action : alerte au Cap d'Agde »

18 Gulli



21.05 ALF
« Quelqu'un à mes cotés (1 & 2/2) »
Avec Andrea Elson, Max Wright
De nombreux cambriolages ont lieu dans le quartier.
22.00 « On ne va pas rester là ! »

22.25 ALF
« Une vie de chien »
Ethel Buttonwood donne un chien aux Tanner à la suite de l'annonce qu'ils ont fait publier.
22.55 « Le grand coup »
23.20 « Et si on déménageait ? »

20 TF1 Séries Films



21.00 NEW YORK POLICE JUDICIAIRE
« Influences mortelles »
Avec Sam Waterston
Bernard et Cosgrove enquêtent sur la disparition d'une star des réseaux sociaux.
21.50 « Le plus coupable »

22.45 NEW YORK POLICE JUDICIAIRE
« Ascension impitoyable »
Avec Sam Waterston
Le directeur d'une grande entreprise technologique est retrouvé assassiné à Central Park.

21 L'Équipe

21.10 LA CHUTE DU FAUCON NOIR
3 octobre 1993, Somalie. Un commando de marines américain est chargé de capturer 2 officiers.

23.35 L'ÉQUIPE DU SOIR
Discussions ardentes et duels passionnés rythment la fin de soirée…

22 6ter

21.10 LA RAFLE
Avec Jean Reno
Paris, 1942. Joseph Weismann a 11 ans et il part à l'école avec une étoile jaune cousue sur ses vêtements.

23.20 LA LIGUE DES GENTLEMEN EXTRAORDINAIRES
Avec Sean Connery, Shane West

23 RMC Story

21.10 TRAVAUX XXL : PISCINES ET LAGONS
« Piscine XXL de 20 mètres dans le Sud de la France »
Création d'une piscine hors norme.

22.30 TRAVAUX XXL : PISCINES ET LAGONS
« Spa de rêve en PACA »
23.50 « Lagon exotique dans les Pyrénées »

24 RMC Découverte

21.10 FLIC STORY
« Gendarmerie de Gex - Épisode 3 »
L'Ain est un département a priori tranquille mais ce n'est pas toujours de tout repos…

22.30 FLIC STORY
« Gendarmerie de Gex - Épisode 2 »
180 gendarmes se démènent au quotidien.

25 Chérie 25

21.05 CASTLE
« Morts de peur »
De John Terlesky, Ron Underwood
Avec Nathan Fillion
21.55 « Un passé insoupçonné »

22.45 CASTLE
« Un choix cornélien »
Avec Nathan Fillion
23.40 « Faux-semblants »

13 LCP Public Sénat

20.30 DÉBATDOC
« Cours criminelles »
Présenté par Jean-Pierre Gratien
Laetitia Ohnona a pu filmer l'intégralité d'un procès d'inceste.

22.00 SENS PUBLIC
Présenté par Thomas Hugues
23.30 Ça vous regarde

15 BFM TV

20.00 LIBERTÉ, ÉGALITÉ, BRUNET
Eric Brunet décryptera l'actu avec son style inimitable. Émission d'info et de débats.

22.00 JULIE JUSQU'À MINUIT
Suivez l'actualité et l'information toujours en direct.

16 CNews

21.00 100% POLITIQUE
Présenté par Olivier Benkemoun et Julien Pasquet
CNews vous propose un rendez-vous consacré à la politique.

22.30 100% POLITIQUE
Rendez-vous consacré à la politique.
00.00 Édition de la nuit

26 LCI

20.00 FACE À DARIUS ROCHEBIN
Présenté par Darius Rochebin
Rendez-vous pour une soirée rythmée par l'actualité.

22.00 22H ROCHEBIN - BROUSSOULOUX
Présenté par Darius Rochebin, Émilie Broussouloux

27 franceinfo:

21.00 LE 21H/22H
Présenté par Julien Benedetto
Retour sur l'actualité du jour par la rédaction de FranceInfo.

22.00 L'HEURE AMÉRICAINE
Présenté par Julien Benedetto
23.00 23H info

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3		■							■	
4				■						
5						■				
6			■							■
7					■			■		
8				■						
9						■				
10							■			

Horizontalement : 1. Justesse d'un raisonnement. **2.** Être opiniâtre. **3.** Elle n'est pas commune. **4.** Ralla dans les bois. Elle pique… en somme. **5.** Mettre à un endroit. Grands oiseaux exotiques. **6.** Compte pour un tiers. Faire un bout d'essai. **7.** Lieu pour un tournoi. Axe du vent. Cours préparatoire. **8.** Ferré dans l'intimité. Se montra brillant. **9.** Imbriqué. Fait entendre. **10.** Qui a perdu du liquide. Ancienne Union européenne.

Verticalement : A. Répandue un peu partout. **B.** Xénon. Qui sont mus par le vent. **C.** Ville près de Lens. Ils sont parfois empesés. **D.** Il veillait sur le petit écran. Saison des beaux jours. Elle est vachement connue. **E.** Monticule de terre. Des lignes et des rames en Île-de-France. **F.** Fleurs jaunes. Pièce de monnaie. **G.** On y est seul à seul (en). **H.** Canal urinaire. Mesure de la corpulence. **I.** Cube capable de rouler. Désherbée. **J.** Musardes et t'égares. Terrine du chef.

Sudoku difficile

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de manière que chaque **ligne**, chaque **colonne**, et chaque **carré de 3 x 3** contienne une seule fois **tous les chiffres de 1 à 9**.

	3	5	1					
		9	6	4				
					5		2	9
3		7				1		
			2	1	4	6		3
6		2				5		
					1		5	8
		1	5	2				
	2	3	7					

Mots fléchés n°7465

1 2 3 4 5 6 7

Avec les sept cases numérotées, reconstituez le mot répondant à la définition : absolument bas.

ILS SONT SOLIDES / DU TONNERRE ! / EMBROCHÉ / AMAS DE PIERRES / IL EST ENTRE DEUX ÂGES / FICTIF / ABOLIS / TÉLÉ-PHONES / QUATRE-QUATRE / ELLE POLIT BIEN / FINALEMENT DÉMASQUÉS / LES UNS ET LES AUTRES / BIEN DIVISÉ / TROPHÉE DE STAR / IL EST ROUGE POUR LES MOUSSES / 4 / VRAIMENT TRÈS ÉTONNÉE / CALIBRAGE / GÊNE MUSCULAIRE / 2 / COMME LE *DO* / À DEMI / C'EST BIEN FAIT / PLUTÔT VAGUE / CLUB DE FOOTBALL / BÊTE À BÂT / 6 / EUPHORIE COLLECTIVE / BREF / SUPERFLU QUI FAIT DU JOLI / UNE NÉGATION / NICKEL ! OUILLE ! / TROUBLE AFFECTIF / COLLECTI-VISÉ / RECHIGNE À LA TÂCHE / DÉCIBEL / VIEILLE COLÈRE / GOÛT DE FENOUIL / FÊTE À L'ESPA-GNOLE / DU PIF / 5 / INITIALES DEVANT LE CHRIST / CHEF DE TÊTUS / SIGLE D'ALLIANCE / 7 / OREILLE DE TASSE / NOIX À AMANDE / PRÉNOM, POISSON OU CHÉRUBIN / CINÉASTE DE *MON ONCLE* / PÂTURE / PRÉCISE UNE POSSESSION / ATOME / 1 / PRATIQUES CONSA-CRÉES / HERBAGES / PROMENEUR DES QUAIS DE SEINE / GROUPE D'AIDE HUMANI-TAIRE / ARTICLE CASTILLAN / QUI S'APPRÊTE À DONNER LA VIE / 3

Solutions du numéro précédent

Mots croisés

T	A	R	A	B	U	S	T	E	R
A	L	I	M	E	N	T	E	R	A
R	I	V	E	R	■	U	N	I	T
E	N	A	■	C	A	P	T	E	E
N	E	■	R	E	L	I	A	■	S
T	A	P	E	■	A	D	S	L	■
A	■	A	L	L	I	E	■	O	P
I	S	S	U	E	S	■	S	U	E
S	E	S	■	G	E	S	I	E	R
E	L	E	V	E	■	O	C	R	E

Sudoku

3	5	1	6	8	4	2	7	9
4	7	9	2	1	3	5	8	6
8	6	2	5	7	9	3	1	4
1	3	8	4	5	6	9	2	7
6	9	5	7	3	2	1	4	8
2	4	7	1	9	8	6	5	3
7	8	6	9	2	1	4	3	5
5	2	4	3	6	7	8	9	1
9	1	3	8	4	5	7	6	2

Mots fléchés

■	T	■	B	■	C	■	L	■	O	■	A
B	A	T	A	I	L	L	E	U	S	E	S
■	R	E	T	R	O	U	S	S	E	N	T
D	E	S	T	R	U	C	T	U	R	E	R
■	■	S	A	I	S	I	■	R	A	R	E
F	R	O	N	T	■	D	C	A	■	V	■
■	E	N	T	A	M	E	■	I	D	E	E
C	C	■	S	T	E	■	C	R	I	E	R
■	O	C	■	I	S	R	A	E	L	■	N
P	R	O	P	O	S	E	R	■	A	C	E
■	R	■	A	N	I	S	E	T	T	E	S
T	I	T	I	■	R	A	T	E	E	■	T
■	G	■	R	E	E	L	■	R	E	G	I
L	E	S	E	R	■	E	O	N	■	A	N
■	R	I	S	E	E	■	B	E	R	G	E

Le mot à trouver est : **ABRICOT**

Le Parisien libéré SAS
10, bd de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15. Tél. 01.87.39.71.00
Principal associé : Ufipar (LVMH).
Président et directeur de la publication : **Pierre Louette.**
Directrice générale déléguée : **Sophie Gourmelen.**
Éditrice : **Mélanie Monsaingeon.**
Éditrices adjointes : **Emmanuelle Pougnet, Hélène Sellier.**

RÉDACTION DU « PARISIEN » ET D'« AUJOURD'HUI EN FRANCE »
Directeur des rédactions : **Nicolas Charbonneau.**
Directeur délégué des rédactions : **Pierre Chausse.**
Directeurs adjoints : **Olivier Auguste, Antonin Chilot, Jean-Baptiste Isaac, Béatrice de Ménibus, Marie-Christine Tabet.**
Rédaction en chef : **Laurence Allezy** (Grand Parisien), **Frédéric Michel, Laurence Voyer.**
Directeur de création : **Florent Guerlain.**
Pôles et services : **Alexis d'Ancezune** (Régions), **Nathalie Avril** (Édition), **Aurélie Audureau** (Photo), **Élisabeth Beduit** (Documentation), **Benoît Berthé** (Fabrication), **Séverine Cazes** (Notre époque), **Damien Delseny** (Police et Justice), **Benoît Lallement** (Sport et Hippisme), **Marie-Anne Lapie** (Direction artistique), **Jules Lavie** (Podcasts), **Sébastien Lernould** (Économie), **Tanguy de L'Espinay** (Futurs), **Stanislas de Livonnière** (Data), **Emmanuel Marolle** (Culture), **Marion Mourgue** (Politique), **Julien Perreaut** (Infographie), **Jean-Louis Picot** (le Parisien économie), **Charles de Saint Sauveur** (International), **Julien Sofianos** (Vidéo).

PUBLICITÉ LES ÉCHOS LE PARISIEN MÉDIAS
10, bd de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.
Présidente : **Corinne Mrejen.**
Directeur général adjoint : **Nicolas Danard.**
Directrice commerciale : **Emmanuelle Astruc.**
Publicité commerciale : 01.87.39.82.57.
Publicité départementale : 01.87.39.83.39.
Petites annonces, légales : 01.87.39.82.81.
LIGNE TURF 0.892.683.675 (EPA 2,99 €/min).

ABONNEMENTS SERVICE CLIENT « LE PARISIEN »
45, avenue du Général-Leclerc, 60643 Chantilly.
serviceclient@leparisien.fr
01.76.49.11.11 (coût d'un appel local).
Portage à domicile : livraison 7j/7 avant 7 h du lundi au samedi et avant 8 h le dimanche.
Postal : hors « TV Magazine ».
Tarif annuel de base : 312 €.

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES
Xavier Genovesi : dpo@lesechosleparisien.fr
VENTES DIFFUSEURS
srcdiff@teamdiffusion.fr
IMPRIMERIE
POP (La Courneuve).
COMMISSION PARITAIRE
N° 0125 C 85979, ISSN 0767-3558
Dépôt légal à date de parution.

Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 100 %.
Ce journal est imprimé sur du papier porteur de l'Écolabel européen sous le numéro FR/011/013.
Eutrophisation : Ptot 0,010 kg/tonne de papier.

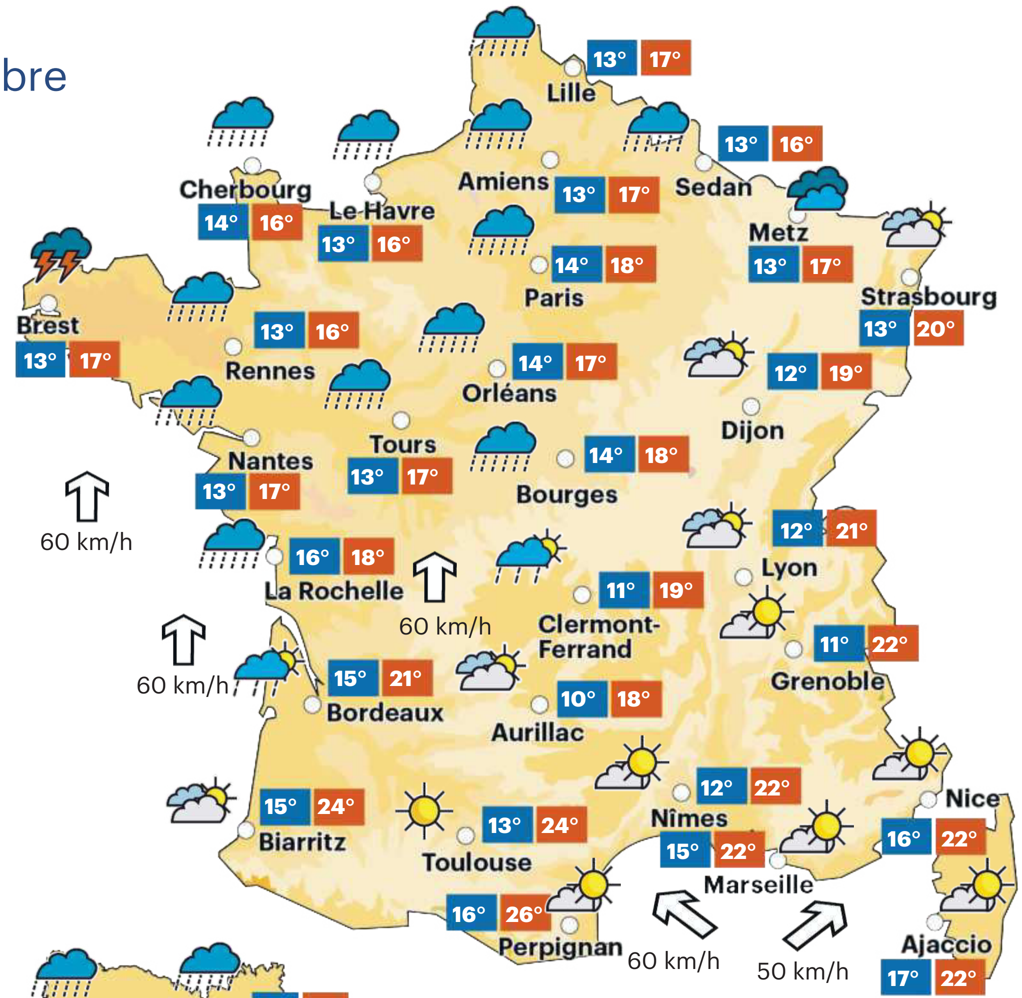
Soleil | Éclaircies | Nuageux | Couvert | Averses | Bruines ou pluies | Orages | Brouillard | Verglas | Neige | Vent | Mini Maxi Températures

Éphéméride
Mercredi 25 septembre

269e jour de l'année

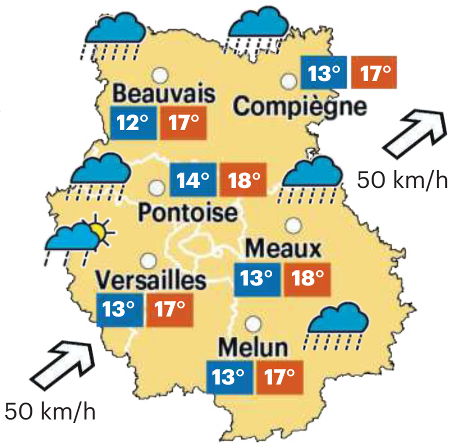
• **LE SOLEIL**
Se lève : **7 h 42**
Se couche : **19 h 41**
• **LA LUNE**
Lune décroissante

• **Ce mercredi : saints Côme et Damien**
Médecins réputés originaires d'Arabie et considérés comme jumeaux, Côme et Damien étaient connus pour leur grande générosité qui les conduisait à soigner gratuitement les pauvres. Arrêtés au temps des persécutions de l'empereur Dèce, ils sont torturés et décapités en 303.
• **Jeudi : saint Vincent de Paul**



Pluvieux et venteux

L'été est bel et bien fini et, ça tombe bien, la météo est conforme à la saison puisqu'elle est automnale ! Ce matin, pluies et vent gagnent rapidement un grand quart nord-ouest du pays. Le temps est plus calme ailleurs. L'après-midi, les pluies s'étendent des régions atlantiques au nord du pays. Le Sud et l'Est restent à l'écart. Soirée pluvieuse et venteuse sur une majorité de régions. Seuls les Pyrénées et les bords de la Méditerranée sont épargnés. La nuit, excepté sur la côte méditerranéenne, est copieusement arrosée, avec du vent fort dans le Nord-Ouest.

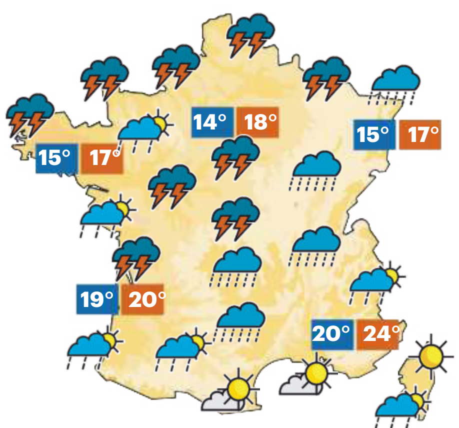


En Île-de-France et dans l'Oise

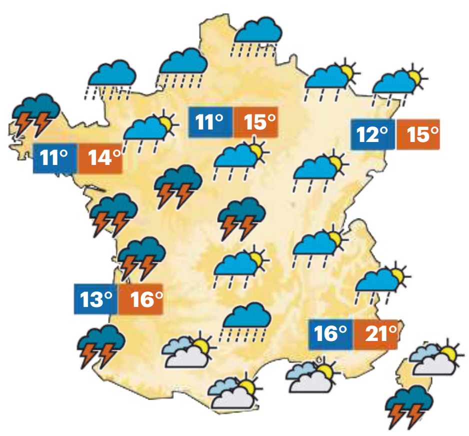
Le ciel est couvert en matinée avec de faibles pluies éparses. L'après-midi, les pluies se renforcent. Les températures maximales sont stationnaires et inférieures de 2 °C aux normales de saison.

Ville	Min	Max	Ville	Min	Max	Ville	Min	Max	Ville	Min	Max	Ville	Min	Max
Pointe-à-Pitre	27°	30°	Papeete	26°	27°	Rabat	17°	24°	Bruxelles	13°	17°	Rome	18°	24°
Fort-de-France	27°	29°	Cayenne	24°	34°	Tunis	21°	29°	Berlin	13°	19°	Lisbonne	20°	23°
Saint-Denis	23°	23°	Alger	19°	27°	Londres	11°	17°	Madrid	15°	23°	New York	17°	20°

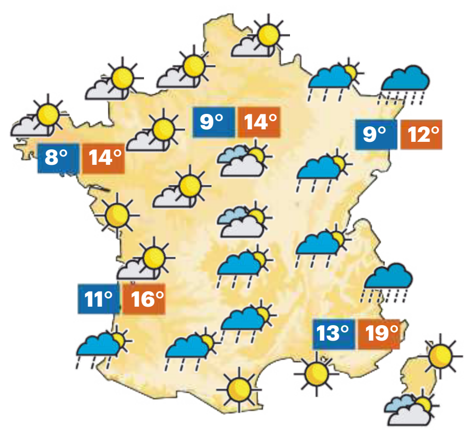
Jeudi 26 septembre



Vendredi 27 septembre



Samedi 28 septembre



Horoscope par Alexandra Marty

Bélier
21 mars - 20 avril
Cœur. Vous partagerez avec vos amis de beaux moments d'harmonie et de sérénité. **Réussite.** Le secteur financier vous réserve de bonnes surprises. Belle période matérielle. **Forme.** Tonus en hausse.

Taureau
21 avril - 20 mai
Cœur. L'amitié sera prépondérante. L'ambiance est au beau fixe. **Réussite.** Aider les autres, c'est très bien, mais sans que ce soit au détriment de vos intérêts professionnels ou financiers ! **Forme.** Ménagez-vous.

Gémeaux
21 mai - 21 juin
Cœur. Vous aurez du mal à vous sentir bien dans votre peau. Vous n'aurez pas confiance en vous. **Réussite.** Vous prendrez plaisir à la tâche. Vos collègues apprécieront votre travail. **Forme.** Bonne endurance.

Cancer
22 juin - 22 juillet
Cœur. Vous aurez l'impression que votre partenaire vous délaisse. **Réussite.** Vous aurez bientôt une décision à prendre. Le problème est de savoir ce que vous voulez réellement. **Forme.** Le moral est en baisse.

Lion
23 juillet - 22 août
Cœur. Une rencontre récente pourrait vous apporter la stabilité dont vous rêviez depuis longtemps. **Réussite.** Vous ne manquerez pas d'humour. Vos collaborateurs vous solliciteront souvent ! **Forme.** Fatigue.

Vierge
23 août - 22 septembre
Cœur. Vous saurez vous montrer diplomate en famille. **Réussite.** Méthodique, doté d'un excellent sens prévisionnel, vous serez le roi de l'organisation du travail et vous aiderez tous vos collègues. **Forme.** Bonne.

Balance
23 sep. - 22 octobre
Cœur. La complicité qui s'installe avec votre partenaire vous stimule. **Réussite.** Il vous faudra être plus rigoureux dans la plupart de vos activités. **Forme.** Faites de l'exercice pour évacuer les tensions.

Scorpion
23 oct. - 21 novembre
Cœur. Ne vous enfermez donc pas dans un silence boudeur ! Mettez les choses à plat. **Réussite.** Un rythme intensif vous sera imposé et vous vous sentirez sous pression. **Forme.** Tonus en nette hausse.

Sagittaire
22 nov. - 20 décembre
Cœur. Célibataire, tout vous semblera plus simple. En couple, votre conjoint notera un changement positif. **Réussite.** Vous chercherez à comprendre les motivations de certains de vos collègues. **Forme.** Crise de foie.

Capricorne
21 déc. - 19 janvier
Cœur. Célibataire, ne désespérez pas de trouver le grand amour. En couple, vous êtes peu compréhensif. **Réussite.** Avec une bonne concentration, vous travaillez vite et bien. **Forme.** Forme optimale.

Verseau
20 janv. - 18 février
Cœur. Cette journée promet des heures tendres et romantiques loin de la médiocrité quotidienne. **Réussite.** Si des obstacles vous barrent la route, ne baissez pas les bras. **Forme.** Vous déborderez d'énergie.

Poissons
19 fév. - 20 mars
Cœur. Un amour clandestin pourrait se développer, à l'abri des regards. **Réussite.** Vous aurez bien du mal à maîtriser votre impulsivité. Gare aux décisions hâtives ! **Forme.** Canalisez votre grande énergie.

Baromètre de l'amour
Bélier. Épanouissement et bien-être avec vos proches. **Cancer.** Sentiment de solitude ressenti au sein du couple.

Bon anniversaire
Mark Hamill, 73 ans (acteur).
Jeanne Added, 44 ans (chanteuse).



SNCF RÉSEAU

Transports

Gare aux travaux sur le réseau nord SNCF à la Toussaint

P. XII

Votre fait du jour L'île de la Réunion, nouvelle cible des trafiquants de drogue franciliens P. VI et VII

75

Matin 14° | Midi 18° | Soir 16°

Mercredi 25 septembre 2024 · Paris

Le Grand Parisien

IXe | Ouvert en avril sur le boulevard de Clichy, le fast-food dégage des nuisances sonores et olfactives insupportables selon les riverains. Ces derniers intentent des actions en justice.

Un KFC empoisonne la vie d'un immeuble

Florian Loisy

UNE ODEUR d'huile de friture prégnante dans les parties communes et la cour intérieure, générant parfois jusqu'au haut-le-cœur. Entrer dans l'immeuble haussmannien du 16, boulevard de Clichy, à Paris (IXe), c'est comme pénétrer directement dans la cuisine d'un fast-food. Depuis avril dernier, un restaurant KFC s'est installé au rez-de-chaussée et au premier étage de cette bâtisse. « Et notre vie est devenue un enfer », s'accordent à résumer Christiane, Catherine et Meriem, installées au-dessus du restaurant, représentantes de la vingtaine de familles résidant dans l'immeuble.

Les odeurs « de graillon » empêchent Meriem d'ouvrir ses fenêtres, « mais ce n'est même pas le pire », assurent les trois femmes. Pour Christiane, au deuxième étage, impossible d'ouvrir ses fenêtres durant l'été. « Juste en dessous, il y a leur extracteur d'air de climatisation : ils me renvoyaient leur air chaud en permanence », soupire cette retraitée.



LP/FLORIAN LOISY

Paris (IXe), ce mardi. « les équipes de nettoyage viennent souvent jusqu'à 3 heures, parfois 4 heures. On a les chaises qui raclent le sol, les coups dans les poutres métalliques qu'on entend jusqu'au quatrième étage », s'exaspèrent Catherine et Meriem.

« Aucun problème » avec le Subway voisin

Surtout, les nuisances sonores sont devenues insupportables au voisinage, jusque tard dans la nuit, voire tôt le matin… Car le fast-food ferme à 2 heures du matin, « mais les équipes de nettoyage viennent souvent jusqu'à 3 heures, parfois 4 heures, relate Meriem. On a les chaises qui raclent le sol, les coups dans les poutres métalliques qu'on entend jusqu'au quatrième étage », poursuit-elle, épuisée. « Je ne dors plus. Je suis réveillée parfois quatre ou cinq fois de suite. »

Après de nombreuses plaintes des riverains, la gérante du restaurant a mis des patins sous les chaises. « Cela a atténué quelques semaines les raclements, mais depuis peu on les entend à nouveau, et il n'y a pas de solution non plus contre les ronronnements des réfrigérateurs, de la clim ou des lave-vaisselle… » peste Meriem. Comme elle, tous ses voisins sont remontés contre le KFC. « Dans notre immeuble on a un Subway et il n'y a absolument aucun problème avec lui », assure Catherine. Les effluves de pain chaud de cette sandwicherie sont « plus agréables », juge-t-elle. Ses voisines abondent. « Et puis il ferme à un horaire décent. »

Les habitants l'assurent, leur niveau de tolérance est pourtant élevé. « Dans le quartier, avec les discothèques, les kebabs… On a l'habitude du bruit, mais il y a des limites à tout. » Car le matin, un peu avant 7 heures, les poids lourds prennent le relais du nettoyage. « Les chauffeurs des camions frigorifiques laissent les moteurs tourner juste en bas de chez nous pendant près d'une heure », précise Catherine, vidéos à l'appui.

Pour son conjoint, « cet immeuble n'est pas adapté pour ce type de restaurant », et la transformation de l'appartement du premier étage en deuxième salle n'a pas arrangé les choses. Ce changement d'usage, accordé par la mairie, a fait enrager toute la copropriété. « Lorsque le propriétaire des murs du restaurant et de l'appartement nous avait demandé une autorisation pour des travaux d'aménagement en 2022, nous avions refusé, sans même savoir à ce moment-là que c'était pour un KFC », reprend le mari de Catherine. Une assemblée exceptionnelle est reconvoquée début 2023. « Mais rien n'était clair, alors on a refusé à nouveau », poursuit-il.

> **Dans le quartier, avec les discothèques, les kebabs… On a l'habitude du bruit, mais il y a des limites à tout.**
> Des habitants de l'immeuble boulevard de Clichy

« Démunis face à ce mastodonte »

Les copropriétaires sont attaqués en justice pour cet abus d'autorité. « C'est une méthode bien rodée : ils repoussent de nombreuses fois la date d'audience puis entament les travaux sans déclaration, et retirent leur plainte ensuite », regrettent les habitants. « On se sent démunis face à ce mastodonte, admet Meriem. Mais on ne lâchera rien. Le problème c'est que les procédures coûtent cher, et qu'il faut prouver qu'ils ont abattu des murs. »

Les habitants peuvent compter sur des constats d'huissiers qui attestent des dégâts causés sur la bâtisse : des fissures sur la façade ou dans les appartements qui n'existaient pas avant ces travaux. Ou le seuil d'une porte affaissé chez Christiane. « Mais, est-ce qu'on aura gain de cause un jour, ça n'est même pas sûr… », souffle Catherine.

Car de l'autre côté de Paris, au 5 du boulevard Beaumarchais (IVe), un autre KFC empoisonne la vie d'un autre groupe d'habitants depuis… six ans. Les motifs de plaintes sont exactement les mêmes. « Nous avions obtenu la fermeture du restaurant en 2019 parce que la gaine d'extraction n'était pas adaptée, mais ils ont fait des travaux et ont rouvert depuis, sans que cela ne diminue nos nuisances », soupire un membre de la copropriété. « Une nouvelle procédure sur les conditions d'exploitation est en cours », indique Me Audrey Benois, qui défend ces habitants.

Contactés, le franchisé qui possède le KFC du boulevard de Clichy et le propriétaire des murs dans cet immeuble n'ont pas souhaité nous répondre. « À chaque nouvelle ouverture, nous veillons à intégrer pleinement nos restaurants dans leur environnement local, commente pour sa part l'enseigne KFC. À cet effet, nous maintenons un dialogue régulier avec la copropriété du 16, boulevard de Clichy afin d'aborder les préoccupations des résidents, d'améliorer notre impact sur le quartier et de garantir une cohabitation harmonieuse. » Des propos qui font rire jaune les copropriétaires.

XIe | Le plus gros datacenter de France a entamé au mois d'août une phase de transformation colossale pour devenir plus durable. Avec ces 5 ans de travaux à venir, la firme souhaite « donner l'exemple ».

Le Telehouse 2 se met au vert

Candice Doussot

D'EXTÉRIEUR, le Telehouse 2 Paris Voltaire et sa façade en briques rouges ne laissent aucunement présager ce qu'il renferme. Derrière ses murs se trouve depuis 25 ans maintenant le datacenter le plus interconnecté de France et le 4e le plus interconnecté du monde. Situé en plein cœur de Paris, boulevard Voltaire (XIe arrondissement), ce centre de données de 7 000 m² est entré au mois d'août dans une phase de transformation d'envergure.

L'objectif est simple : rendre l'infrastructure plus durable et améliorer son efficacité énergétique. Celui que son directeur, Sami Slim, aime surnommer « le Rungis du numérique » — car on y trouve l'offre et la demande au même endroit —, fait surtout partie des plus anciens centres de données dans le monde.



TÉLÉHOUSE 2 « PARIS VOLTAIRE »

Le datacenter Telehouse 2 Paris Voltaire, dans le XIe arrondissement, investit 80 millions d'euros pour transformer ses infrastructures.

« L'obligation de penser à la planète »

« C'est devenu un monument du paysage numérique et, si on parle beaucoup des nouveaux datacenters aujourd'hui, c'est comme dans l'immobilier, il est indispensable de penser au parc existant et vieillissant, et surtout de le rénover », insiste Sami Slim. Car s'ils sont devenus absolument indispensables dans un monde ultraconnecté, les centres de données ont la réputation d'être de gros pollueurs, notamment à cause de la forte production de chaleur des serveurs et de leur grande consommation en eau. Selon une étude des établissements publics de l'Ademe et de l'Arcep réalisée en 2022, l'empreinte carbone générée par un an de consommation numérique en France, dont 16 % est liée aux centres de données, représente 2,5 % du total de l'empreinte carbone annuelle de la France.

« Les datacenters ont aujourd'hui l'obligation de penser à la planète et de s'intégrer dans un monde du soutenable. Il y a 25 ans, les technologies n'étaient pas les mêmes et la pollution était presque négligeable, là ce n'est plus possible », alerte le PDG. Pour tenter de répondre à ces nouvelles nécessités environnementales, le Telehouse 2 a donc investi plus de 80 millions d'euros pour les cinq années de travaux à venir.

Un chantier qui vise principalement à moderniser les infrastructures climatiques du site. Deux cents ouvriers vont ainsi plancher sur le remplacement des réseaux de distribution et l'augmentation de 20 % de la température du régime d'eau, afin de réduire les consommations d'énergie, ainsi que sur l'intégration d'un système de circulation d'air en toiture, pour améliorer l'efficacité énergétique, et enfin sur la récupération de chaleur.

> **S'il y a un problème ici, l'Internet mondial le ressentira, on n'a pas le droit à l'erreur**
>
> **Sami Salim,** directeur du datacenter Telehouse 2 Paris Voltaire

« À l'issue de ces travaux, on va diminuer de 25 % les émissions de gaz à effet de serre, réduire la consommation d'eau grâce à des boucles fermées et multiplier par deux le rendement énergétique », liste Sami Slim. Si le projet dure jusqu'en 2029, cela s'explique par l'extrême minutie des travaux et la nécessité de faire fonctionner les serveurs sans interruption.

Véritable carrefour de télécommunication, se rencontrent au Paris Voltaire toutes les fibres internationales et sous-marines. Y sont également prises en charge des données essentielles comme celles des hôpitaux et des services de santé en général ou encore bancaire. « S'il y a un problème ici, l'Internet mondial le ressentira, on n'a pas le droit à l'erreur », résume Sami Salim. Il s'agit donc de procéder à des rénovations « à la pince à épiler ».

Raccord avec le réseau de chaleur urbain

Une démarche à l'initiative de la maison mère Telehouse, qui investit à l'échelle mondiale plusieurs milliards d'euros pour rénover ses autres centres de données (New York, Tokyo, Francfort, Londres etc.). « Les lois ne nous obligent à rien actuellement, mais comme nous sommes la plus ancienne maison de datacenter, on considère que c'est à nous de donner l'exemple », estime finalement le directeur général de Paris Voltaire.

Parmi les autres solutions innovantes et plus vertueuses, l'entreprise va également renforcer sa collaboration avec la Ville de Paris en se raccordant plus largement à son réseau de chaleur urbain. Grâce à ce même système, le centre de données fournit déjà de l'eau chaude à un lycée voisin du XIe ainsi qu'à quelques logements sociaux proches.

« Là, on va l'étendre à toute la ville de Paris, ce qui va nous permettre d'alimenter en chauffage une partie de la capitale, se réjouit Sami Salim. C'est gagnant, gagnant. C'est une économie d'électricité pour la Ville et nous, on vise le 100 % de chaleur récupérée. »

60 | LAGNY-LE-SEC La ferme de la Folle-Emprise est la première serre maraîchère robotisée de l'Oise. La mairie a confié à la start-up NeoFarm un terrain pour produire aromates et légumes locaux et bios.

Cette micro-ferme se gère à la tablette

Stéphanie Forestier



LP/STÉPHANIE FORESTIER

Lagny-le-Sec (Oise), lundi. Dans cette ferme, il ne faut que deux maraîchers à l'année et deux ou trois saisonniers en période de récolte.

À LAGNY-LE-SEC, une commune de 2 055 habitants dans l'Oise, on l'a baptisée « la ferme du futur ». Son véritable nom est la ferme de la Folle-Emprise, qui abrite une serre de 5 000 m² installée voilà un an sur près de 2 ha d'un terrain communal inexploité depuis quarante ans. Le maire (LR), Didier Doucet, a décidé de lui attribuer un rôle clé : produire des légumes et des aromates bios en vente directe. L'objectif est de récolter 60 tonnes par an de carottes, concombres, tomates, aubergines radis, salades, navets…

La particularité de la ferme, en service depuis six mois, est qu'elle est quasiment autonome. Bourrée de technologies, il ne faut que deux maraîchers à l'année et deux ou trois saisonniers en période de récolte pour la faire tourner. Ici, pas de tracteur. Tout se pilote avec une tablette qui contrôle un portique automatique. « Il effectue presque toutes les tâches ingrates que l'homme devait faire avant, résume Robin Lalieux, le chef d'exploitation. Dans ces métiers, on a du mal à trouver de la main-d'œuvre à cause justement de la pénibilité au travail. »

« La machine ne vit pas toute seule »

Sur l'infrastructure métallique de la serre, des rails ont été posés en hauteur, ce qui permet au portique de couvrir la totalité de la surface. Il fait tout, sauf la récolte, encore effectuée à la main. Il prépare le sol et l'aère, l'aplatit, plante les semis, désherbe, broie les déchets verts sur place…

« Je le contrôle depuis ma tablette. Nous avons un calendrier annuel où nos cultures sont planifiées, poursuit Robin Lalieux. C'est une aide à l'optimisation pour faire du maraîchage bio intensif. Ainsi, tous les espaces sont rationalisés, ce qui permet de récolter plus. » Pour autant, « c'est l'humain qui décide ». « Bien entendu, si la machine est intelligente, elle ne vit pas toute seule, mais elle peut fonctionner de façon autonome, souligne le chef d'exploitation. On peut aussi l'arrêter grâce à un bouton rouge que j'ai à la ceinture, ou un fil de vie qui court le long des rails. » Le logiciel permet également de contrôler l'arrosage, le goutte-à-goutte – dont l'eau provient des récupérateurs d'eau de pluie –, mais aussi la serre en elle-même. « Le robot est raccordé à une station météo qui l'informe de la température ou encore de l'hygrométrie, précise-t-il. Comme cela, un automate peut ouvrir ou fermer les toits de la serre en fonction du temps. »

« Il faut vivre avec son temps »

Cette prouesse technologique est l'œuvre de la start-up NeoFarm, basée dans les Yvelines. C'est le maire de Lagny-le-Sec qui l'a contactée. « J'ai trouvé ça génial, il faut vivre avec son temps, appuie Didier Doucet. Ils ont déjà une ferme de ce genre à Garancières-en-Beauce, en Eure-et-Loir. Nous sommes la deuxième de France. » Un projet qui a nécessité un financement particulier, même si « l'objectif n'est pas de se faire de l'argent, mais d'être acteur du développement durable ».

Ainsi, la commune est actionnaire majoritaire. « On a monté un capital de départ de 350 000 €, poursuit l'édile. Au total, cela nous a coûté 1,1 million d'euros, avec des subventions de la Région, de la Banque des territoires ou encore du Crédit agricole. On espère récupérer notre mise de départ en dividendes d'ici quinze ans. » Mais là encore, ce ne serait pas l'essentiel.

« Ce qu'on voit, c'est que les habitants viennent chercher leurs légumes dans les casiers automatiques quand ils veulent, ou sur le stand qui est sur la place du village le samedi matin, sourit l'élu. On aimerait aussi qu'ils soient cuisinés dans le restaurant de notre future résidence pour seniors et pourquoi pas dans notre cantine quand ce sera possible. Car pour l'instant, ce n'est que du réchauffage. » Les légumes sont également vendus à des enseignes bios comme Naturalia ou La Vie Claire.

La crainte d'être remplacé par la technologie

Pour NéoFarm, Lagny-le-Sec est une vitrine idéale, une sorte de test pour ses envies d'expansion en France. « Ce robot pourrait couvrir trois fois la surface de cette serre. Notre objectif est de développer des projets similaires mais de plus grande ampleur, de cibler des villes plus peuplées », affirme Jérémy Temème, directeur industriel de la start-up.

De son côté, si le Syndicat des salariés agricoles de l'Oise confirme que la main-d'œuvre est difficile à trouver du fait de la pénibilité du travail à effectuer, elle existe malgré tout et craint justement qu'une telle technologie ne la « mette au placard ». « Ça fout en l'air le métier, tranche David Lambert, président du syndicat. Où est le contact humain ? »

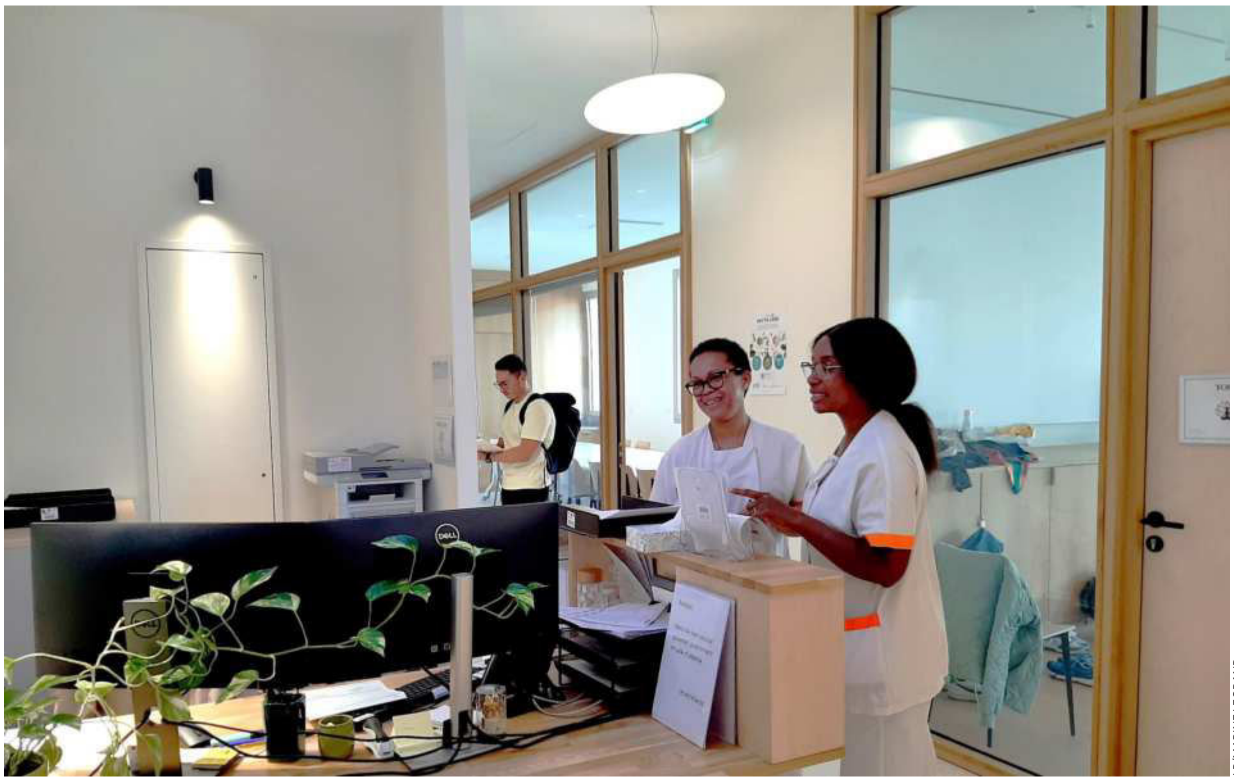
Pour le responsable, « ces machines coûtent certainement cher, mais elles seront forcément plus rentables à terme car elles ne sont jamais malades, elles n'ont pas d'accident du travail. Si ça s'étend, il y aura inévitablement des réductions de personnels et donc une perte de savoir-faire. Bientôt, il faudra être informaticien pour être salarié agricole. »

> **On aimerait que ces légumes soient cuisinés dans notre cantine**
> Didier Doucet, maire de Lagny-le-Sec

94 | CHEVILLY-LARUE Cet espace de près de 400 m² vient d'être inauguré dans une antenne de l'institut Gustave-Roussy, premier centre de lutte européen. Près de 2 000 patients y sont attendus par an.

Face au cancer, un nouveau cocon pour améliorer la vie des patients

Marine Legrand



Chevilly-Larue (Val-de-Marne), le 17 septembre. Le centre My Care vise à améliorer la qualité de vie du patient pendant ou après la maladie.

LP/MARINE LEGRAND

« ON N'EST PAS dans la papouillothérapie ici », prévient le docteur Florian Scotté. Bien vivre pendant ou après un cancer nécessite un sacré coup de pouce qui va au-delà du simple cours de yoga. Le directeur de l'organisation des parcours patients à l'institut Gustave-Roussy de Villejuif (Val-de-Marne) vient d'inaugurer un centre dédié aux soins oncologiques de support pour améliorer la qualité de vie des malades, les aider à mieux tolérer leur traitement... « Pour que la guérison se fasse dans les meilleures conditions à travers une approche personnalisée, humanisée », résume le professeur Fabrice Barlesi, directeur général de Gustave-Roussy.

Le lieu de 350 m², baptisé My Care, se situe dans une antenne de Gustave-Roussy dans la commune de Chevilly-Larue, dans le Val-de-Marne, agrémenté d'un vaste parc. Près de 2 000 patients y sont attendus chaque année, « quel que soit le type de cancer et quelle que soit l'étape où ils en sont, à la phase de diagnostic, en soins ou à l'après-traitement », précise le docteur Scotté.

Zéro reste à charge

Les premiers patients ont déjà commencé à y suivre leur programme sur mesure. Au menu : ateliers nutrition, gestion de la douleur, soutien psychologique du malade et de son entourage, activité physique adaptée, santé sexuelle, hypnose analgésique, hygiène de vie, kinésithérapie, acupuncture, méditation en pleine conscience, etc. Stéphanie, 44 ans, de Champigny-sur-Marne, est en plein dedans : « Lors de mon premier cancer, le traitement fut très lourd. À la fin, je ne pouvais plus bouger les bras, ni une jambe. J'avais suivi les soins de support seulement après. Cette fois, je les fais pendant le traitement. Et regardez la forme que j'ai ! Je cours, je nage, je fais de l'escalade... Fatigue, douleur et bien-être s'améliorent à chaque séance. Pratiquer le yoga les pieds en l'air tout en ayant ma chimio avec des nausées, c'est possible, ça me fait même du bien. »

> **Pratiquer le yoga les pieds en l'air tout en ayant ma chimio avec des nausées, c'est possible, ça me fait même du bien**
> **Stéphanie,** 44 ans, de Champigny-sur-Marne

Cerise sur le gâteau : elle n'a rien à payer. « Le reste à charge pour le patient est de 0 €, confirme le docteur Scotté. Cela est rendu possible grâce au mécénat de Malakoff Humanis, qui accompagne financièrement notre projet. » « Un soutien fidèle et obstiné de ces donateurs, pilier essentiel depuis le début », confirme le Professeur Barlesi, rappelant que les financements privés sont devenus indispensables à de tels dispositifs.

« Nous sommes un groupe de protection sociale à but non lucratif. Cela signifie qu'on redistribue une partie de nos résultats à des actions telles que la lutte contre le cancer, l'une de nos priorités depuis 2017 », ajoute Anne Ramon, directrice de la Responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) chez Malakoff Humanis.

Dans la cuisine du centre, des patients s'activent autour du chef étoilé Irwin Durand, venu avec l'association Princesse Margot. Certains préparent un kebab au citron et épices, d'autres peaufinent une pâte à cookies gourmande.

« Certains traitements peuvent modifier le goût. Les malades perdent le plaisir de cuisiner et de se mettre à table. Le chef va les aider à trouver une texture et des saveurs adaptées », explique le docteur Scotté. « Le but est de collecter ces recettes, les évaluer puis les diffuser », ajoute le professeur Barlesi.

« Ça m'a fait renaître »

L'évaluation est justement l'un des points clés du centre My Care. L'efficacité et la valeur ajoutée de tous ces soins de support seront vérifiées cliniquement. Une approche qui s'inscrit dans l'ADN de Gustave-Roussy, résolument tourné vers la recherche. « Les progrès ne sont généralisables que lorsqu'on a démontré leur efficacité, justifie le professeur Barlesi. Sinon, on reste dans la croyance. On croit que tel sport ou tel atelier fait du bien au patient. Il faut le prouver scientifiquement. La science s'impose alors. »

César venait de prendre sa retraite quand le coup de massue lui est tombé dessus. Cancer de la prostate. Opération, 33 radiothérapies puis hormonothérapie. À 71 ans, cet ancien professeur d'espagnol s'est retrouvé « dans un état psychique et physique terriblement bas. Je marchais comme un petit vieux, j'étais tout bloqué », confie cet habitant de Villejuif.

Il découvre les soins de support avec Gustave-Roussy. « On m'avait prescrit des séances de psy, mais j'étais réticent, je ne voulais pas. En revanche, j'ai dit oui au sport. J'ai alors commencé plusieurs activités physiques adaptées à mon état : gymnastique, yoga, natation... Ça m'a fait renaître ! On est très bien accompagné. J'ai fait des progrès rapidement. »

César vient deux fois par semaine à Chevilly-Larue jusqu'en décembre. « Une fois le parcours terminé, je saurai quoi faire pour continuer. Je suis remotivé. Vous savez, l'homme n'est pas qu'une machine mécanique. Il est aussi un être mental, qui a besoin de soutien. Je suis un homme nouveau aujourd'hui. »



LP/MARINE LEGRAND



LP/MARINE LEGRAND

Cours de cuisine avec un chef, excercices de respiration grâce au yoga... Les patients bénéficient d'une prise en charge globale.

PARIS | POLITIQUE Lamia El Aaraje, l'adjointe (PS) à la maire de Paris promue à l'importante délégation de l'urbanisme cet été, est de plus en plus visible. De quoi lui prêter de grandes ambitions ?

L'étoile « clivante » du camp Hidalgo

Elie Julien et avec A. B

LE RENDEZ-VOUS est donné au jardin Aretha-Franklin (XXe), symbole de la renaissance du quartier Python-Duvernois qui subit en ce moment un nécessaire rafraîchissement. Un choix de lieu évident pour une élue de l'arrondissement, qui habite là depuis son arrivée à Paris. Son portrait photo réalisé, une paire de talons troquée au profit de baskets, Lamia El Aaraje entame une visite de quartier. Fière de montrer « ce qui a marché », elle admet sans rougir quand les projets, comme l'installation de cette maison médicale, n'ont pas obtenu la réussite escomptée.

Et si c'était ça, la griffe El Aaraje ? Avec son franc-parler et son profil fonceur, l'étoile montante du camp Hidalgo clive, et pas toujours où on l'imagine. « Au départ, elle avait l'air hautain et prétentieux, puis on a pu travailler ensemble, même si nous ne sommes pas tout le temps d'accord, juge Vincent Baladi *(Union capitale)*, élu d'opposition de la même génération. Elle n'est pas comme d'autres élus, elle est plus fonceuse. Patronne du PS parisien *(depuis début 2023)* à son âge, ce n'est pas rien. »

Promue adjointe en charge de l'urbanisme par Anne Hidalgo en juillet, elle semble également avoir attiré l'attention de la maire (PS) de Paris au gré des années. Son travail pour l'accessibilité universelle valorisé lors des Jeux paralympiques, Lamia El Aaraje entend également mener à bien sa nouvelle mission : « Faire du beau partout, faire une ville adaptée au changement climatique, résume-t-elle, enthousiaste. Parce que quand il fera 50 °C à Paris, ce sera trop tard. »



LP/DELPHINE GOLDSZTEIN

L'objectif affiché de Lamia El Aaraje : « Faire une ville adaptée au changement climatique ». Tout en connaissant une ascension régulière dans la gauche parisienne.

Du syndicalisme étudiant à l'hôtel de ville

Arrivée de Rabat (Maroc) après avoir décroché son bac au lycée français, Lamia El Aaraje valide une thèse sur le rôle joué par l'école sur la santé publique en 2013. C'est au cours de la préparation de celle-ci qu'émergent ses premiers engagements politiques. Le syndicalisme étudiant d'abord, motivé par la volonté d'une « égalité réelle ». À la fac de pharmacie de Limoges (Haute-Vienne) où elle a étudié, « certains camarades avaient des conditions de naissance qui n'étaient pas la mienne, étudiante boursière ».

Après un stage au groupe socialiste de l'Assemblée, Lamia El Aaraje devient collaboratrice de la présidente de la commission des Affaires sociales en pleine affaire du Mediator. « Une opportunité de dingue, résume-t-elle. J'ai adoré assister à la construction de la loi. » En 2014, elle devient élue, pour la première fois, au conseil du XXe. À 27 ans, la voilà en charge de la santé dans son arrondissement. Après ce mandat, elle entre au Conseil de Paris à l'issue des municipales de 2020.

Porte-parole de la campagne présidentielle d'Anne Hidalgo, elle démontre des qualités appréciées de son camp. « Lamia est combative, courageuse, très politique et ne transige pas avec les valeurs républicaines », salue le sénateur (PS) Rémi Féraud. Quand Patrick Bloche, le premier adjoint, évoque « une jeune femme très engagée, avec des convictions très fortes, beaucoup de détermination et de volonté ». L'élue donne selon lui « une impulsion forte » aux socialistes parisiens : « Quand elle a un objectif, elle le tient, elle y met toute son énergie. »

Elle suscite la méfiance dans son propre camp

Cette détermination participe sans doute à son élection comme députée lors des législatives anticipées de 2021, auxquelles elle a pris part sur les conseils d'Anne Hidalgo. Une élection invalidée a posteriori, qui lui vaudra une nouvelle candidature fratricide inédite face à Danielle Simonnet (LFI). « Des intimidations, du harcèlement… Cette campagne fut horrible de violences. J'ai toujours été contre les Insoumis *(y compris lors de la récente alliance du Nouveau Front populaire)*. Si la radicalité est importante en politique, ce n'est pas le cas de leur extrémisme, tance Lamia El Aaraje. Pour eux qui essentialisent les gens, je suis l'Arabe musulmane. »

Elle a beau rejeter en bloc le qualificatif « clivante » que beaucoup lui accolent, l'élue justifie cet adjectif par une formule appréciée d'Anne Hidalgo : « Une femme politique est clivante, en revanche, on dira qu'un homme politique a des c******* ! On doit être douce, gentille. Je ne tacle pas, je dis juste ce que je pense. » Parfois avec des conséquences, comme sa condamnation récente pour diffamation envers Rachida Dati. Une décision pour laquelle elle a fait appel.

> **Elle a un côté déloyal qui ne me plaît pas, mais je la vois ministre un jour**
> **Une proche** de Lamia El Aaraje

Ce « bagou », comme elle l'appelle, lui vaut aussi des attaques, et une certaine méfiance, y compris dans son propre camp. « Quand on est dur, les gens sont durs avec vous. Il faut toujours réfléchir au retour quand on donne un coup de bâton », prévient un cadre de la majorité municipale. « Elle a un côté déloyal qui ne me plaît pas, mais je la vois ministre un jour, observe une proche, insistant sur son anonymat. Mais avec quelles méthodes… »

De sa défaite face à Danielle Simonnet en 2022, Lamia El Aaraje garde également en mémoire, amère, le manque de soutien de la branche nationale du PS, qui illustre pour elle la division entre la fédération de Paris et la ligne nationale menée par Olivier Faure. « Le PS ne laisse pas sa place aux jeunes, j'ai été victime de règlements de compte d'Olivier Faure avec Paris », considère celle qui est plutôt du mouvement Refondations de Carole Delga et Nicolas Mayer-Rossignol.

> **Je ne tacle pas, je dis juste ce que je pense**
> **Lamia El Aaraje,** chargée de l'urbanisme et de l'accessibilité universelle à la mairie de Paris

Quelle place veut-elle vraiment ?

Impossible de ne pas y voir un nouvel épisode de ce désaccord dans sa bataille avec Emmanuel Grégoire, fidèle de Faure, lors des dernières législatives. « J'ai songé à me présenter comme dissidente dans la circonscription de Danielle Simonnet, puis je me suis dit que j'avais envie de vivre mes Jeux olympiques. Emmanuel fera un bon travail pour les Parisiens à l'Assemblée », évacue-t-elle.

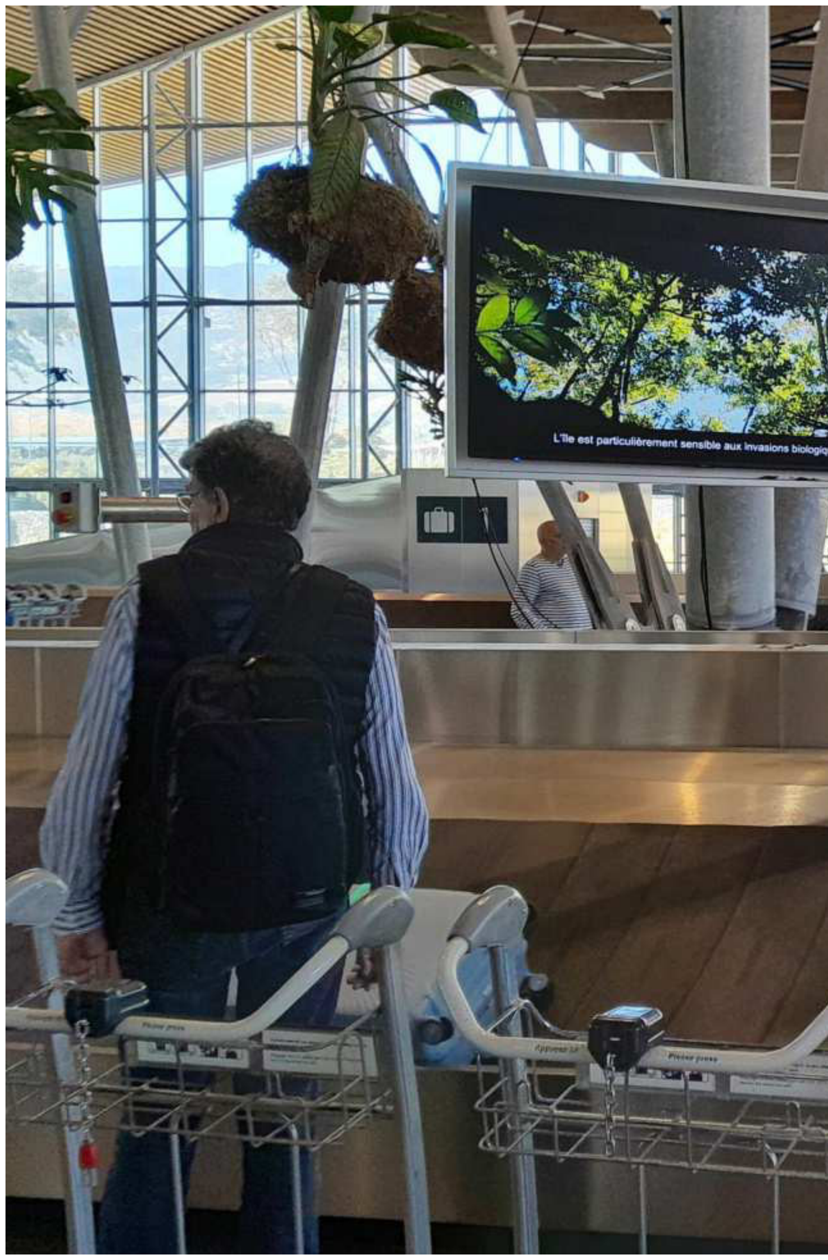
Lamia El Aaraje ne lui succédera finalement pas au poste de premier adjoint, Anne Hidalgo choisissant l'expérience de Patrick Bloche. Qu'importe, sa place est de choix et « ceux qui la critiquent la lui envient », défend même son opposant au Conseil de Paris, Vincent Baladi. Mais quelle place veut-elle vraiment ? Beaucoup lui prêtent l'ambition d'accéder à la tête de l'Hôtel de Ville.

« On verra ce que seront mes responsabilités, mais j'assumerai et donnerai toute mon énergie à l'élection d'un ou une maire de gauche », dit-elle seulement. « Je n'aurai aucun mal à la soutenir, mais je la trouve pressée et peu à même de fédérer », redoute un cadre socialiste.

« Elle fait partie des prétendants si la maire n'y retourne pas. Mais la voir à la succession d'Hidalgo me paraît improbable », termine-t-on dans l'entourage de la patronne de l'Hôtel de Ville. En attendant, Lamia El Aaraje a lancé Paris 2030, une enquête du PS parisien avant la campagne de 2026. Sans savoir si elle en portera les projets.

TRAFIC | Depuis cinq ans, ce département ultramarin a vu la consommation de drogues dures exploser. De quoi aiguiser les appétits des réseaux d'Île-de-France, avec des prix de vente deux à trois fois plus élevés qu'en métropole.

Les trafiquants franciliens à l'assaut de la Réunion



Sainte-Marie, La Réunion, le 20 septembre. **Les arrestations de « mules » qui se sont chargées au préalable de produits stupéfiants en région parisienne explosent depuis trois ans à l'aéroport Roland-Garros.**

Caroline Piquet et Sébastien Gignoux,
correspondant à la Réunion

DANS CE DÉPARTEMENT français de l'océan Indien, la consommation de drogues connaît une croissance quasi exponentielle depuis environ cinq ans. Cannabis, cocaïne et autres drogues ont fait leur entrée dans l'île de la Réunion, jusque-là cantonnée au zamal, une « herbe » locale, et à quelques médicaments détournés de leur usage. Au point de susciter l'inquiétude des pouvoirs publics et des autorités sanitaires. Et les convoitises de réseaux criminels hexagonaux appâtés par des prix de vente deux à trois fois plus élevés qu'en métropole pour la cocaïne : entre 120 et 150 € le gramme. « Elle arrive quasiment pure et peut être recoupée jusqu'à dix fois derrière », illustre un policier du service territorial de police judiciaire (STPJ). Pour 1 kg entré à la Réunion, le potentiel de revente dépasse donc le million d'euros.

Une élue de l'Essonne interpellée en 2023

« Les réseaux parisiens ont mis un pied à la Réunion, et ce n'est pas bon signe », épingle Pierre Grignon, le directeur régional des douanes. D'abord par le biais du fret postal, puis depuis quelques années, à travers des réseaux de mules, dont les interceptions explosent depuis trois ans à l'aéroport Roland-Garros, seul point d'entrée de l'île. Des passeurs aux profils souvent similaires : de très jeunes femmes sans casier judiciaire, venues de l'Hexagone, de Guyane ou des Antilles et se « chargeant » en région parisienne. Un réseau « structuré d'envergure » a ainsi été récemment démantelé par la brigade de lutte contre les stupéfiants de la PJ réunionnaise, après l'interpellation, en mai 2023, à l'aéroport Roland-Garros, de Loubna Ziani, conseillère municipale d'opposition à Ris-Orangis (Essonne). Dans ses bagages, les douanes ont saisi près de 10 kg de résine de cannabis, 1 kg de cocaïne et 2 000 buvards de LSD. Pour une valeur marchande évaluée entre 273 100 et 384 800 €.

Une filière « complexe » et « structurée »

Les enquêteurs identifient rapidement son recruteur : Yannis B., 23 ans, dit « Yacine », originaire du quartier de l'Échat, à Créteil (Val-de-Marne). Plus de trois ans que ce jeune homme, qui a déjà trempé dans plusieurs affaires de stups, gérerait ce « réseau complexe » avec deux autres trafiquants venus du Val-de-Marne, El-Hadji Ousmane M., alias « Denga », et Christian M. Sous leurs ordres, deux Réunionnais auraient joué sur place des rôles clés : « Chinois », 28 ans, chargé de la logistique, et Anaïs H., ex-petite amie du boss, en sorte de superintendante.

C'est cette dernière qui se serait chargée, avec une autre ex de « Yacine », d'approvisionner les vendeurs, qui écoulaient ensuite la marchandise sur Telegram. Pas moins de 38 petites mains, locales et métropolitaines, s'occupaient des transferts d'argent ou des achats de billets d'avion pour le réseau. Le business était si rentable que les trafiquants ont eu les moyens de rémunérer des convoyeurs, chargés de rapatrier l'argent liquide sale vers la métropole. Les investigations financières ont aussi révélé d'importants mouvements de fonds vers la métropole et l'Afrique de l'Ouest. À ce jour, selon nos informations, 14 personnes — dont cinq femmes — originaires du Val-de-Marne, de Grigny (Essonne) et de la Réunion ont été mises en examen dans le cadre de ce dossier. Ce que le parquet de Saint-Denis, contacté par nos soins, n'a pas souhaité confirmer.

« Ceux qui arrivent de métropole savent jouer du droit au silence et connaissent la procédure par cœur », décrit un pénaliste réunionnais.

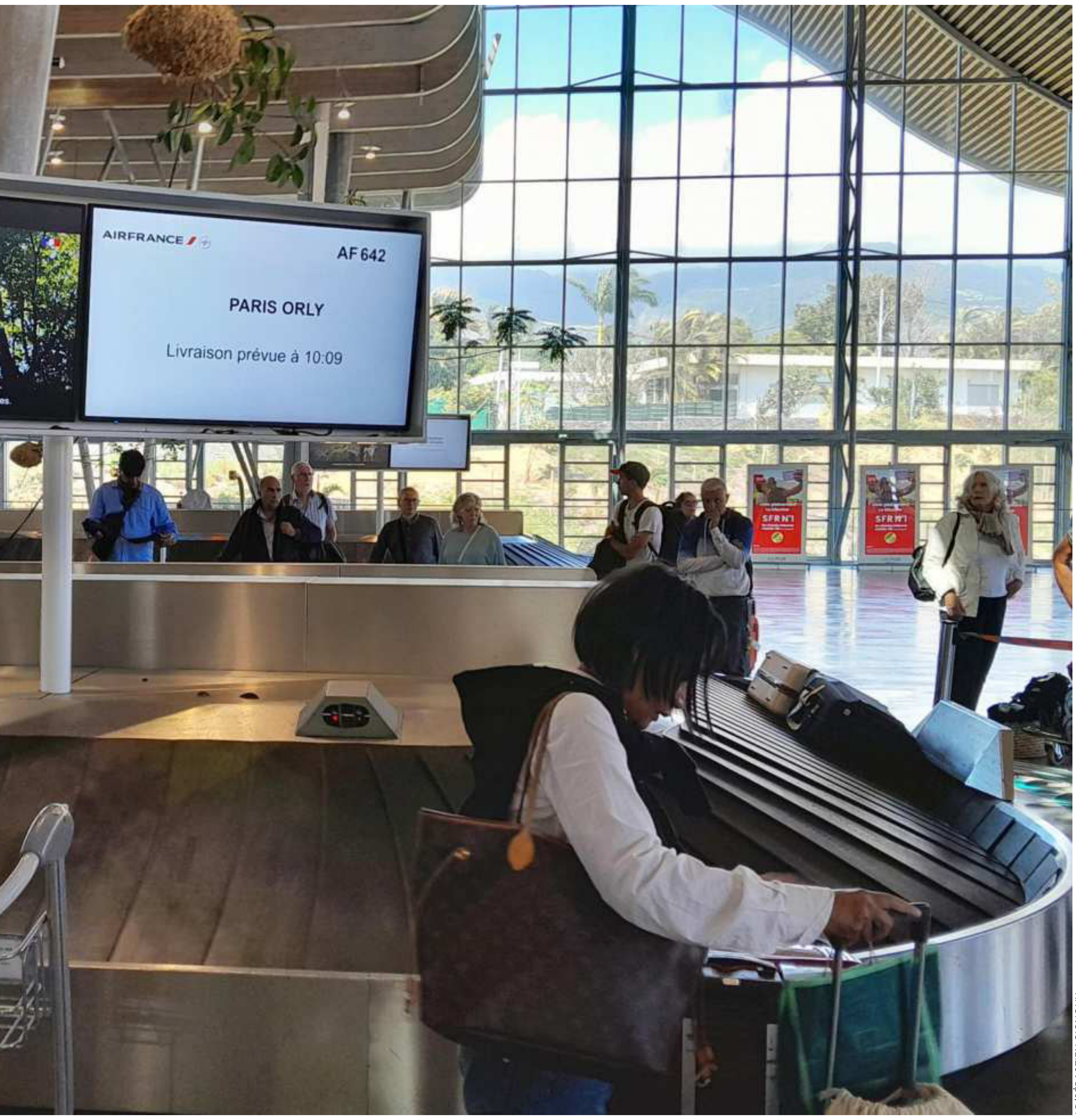




LP/SÉBASTIEN GIGNOUX

Autre réseau francilien « très structuré » récemment décapité par les limiers du STPJ, là aussi sous la houlette d'un juge d'instruction réunionnais : celui de dealers gravitant autour de la porte des Lilas, à Paris (XIX^e-XX^e). Après environ deux ans de trafic présumé, leur manège avait fini par attirer l'attention de petits truands locaux.

Le 18 août 2023, les Parisiens se font braquer 250 g de cocaïne pure sur le parking d'une salle de réception, à Saint-Denis, le chef-lieu de l'île. La réplique est immédiate : quelques heures plus tard, les « carotteurs » présumés sont agressés, dans leur planque, par deux hommes encagoulés et gantés, arme de poing et couteau de cuisine en main. Traumatisés, les bras cassés réunionnais déposent plainte. L'enquête, lancée dans la foulée, a permis d'identifier les principaux protagonistes présumés du trafic. À leur tête, selon l'accusation, un certain Merwan O., surnommé « Gitan », qui multipliait les allers-retours dans l'île. Cet homme de 30 ans, déjà condamné pour des faits de trafic de



LP/SÉBASTIEN GIGNOUX

stups, a été cueilli le 28 mai chez lui, à Asnières (Hauts-de-Seine). Il s'est, depuis, muré dans le silence. Contacté, son avocat, Me Yanis Ariouat, n'a pas souhaité s'exprimer sur un dossier couvert par le secret de l'instruction.

« Un transfert des pratiques parisiennes »

« Avec ces types, il y a un véritable transfert de pratiques parisiennes, souffle Me Louis Weinling Gaze, pénaliste réunionnais. Autant les délinquants d'ici reconnaissent facilement les faits, autant ceux qui arrivent de métropole savent jouer du droit au silence et connaissent la procédure par cœur. » Selon l'accusation, « Gitan » était suppléé en son absence sur l'île par un autre trentenaire venu de la porte des Lilas : Manuia M., surnommé « TeyTey ». Un homme déjà bien connu de la justice, et pour cause : il était, au moment d'une partie des faits présumés, placé sous le régime de la semi-liberté. Fin de peine d'une condamnation à deux ans de prison ferme après avoir été intercepté en juin 2022, au péage de Saint-Arnoult (Yvelines), avec 30 kg de cannabis dans son go fast remontant d'Espagne.

En garde à vue, « TeyTey » a minimisé son rôle, expliquant avoir été contraint de rendre service pour acquitter sa « dette de 45 000 € » après la perte de sa marchandise au péage. Son avocat, Me Georges-André Hoarau, n'a pas non plus souhaité s'exprimer sur le fond. C'est un cousin de « Gitan » qui se serait chargé, selon l'accusation, de mettre des coups de pression le temps de mettre en place le réseau et de recruter les mules. Ali B., 29 ans, écumait les sites de rencontres à la recherche du profil parfait, hors de tout soupçon.

Comme celui de Victoria, 30 ans, une coiffeuse lyonnaise sans antécédent judiciaire en couple avec un gendarme, rencontrée sur Tinder. Avec Ali, elle a fait plusieurs allers-retours suspects entre la métropole et l'île. C'est elle qui a transporté dans sa petite valise rose la cocaïne qui finira par être « carottée ». Elle dit avoir agi par amour. « Il m'avait dit que c'était pour des vacances [...]. Il m'utilisait en fait », a-t-elle raconté devant le magistrat chargé d'instruire le dossier, pas vraiment convaincu. La jeune femme croupit depuis août 2023 au centre pénitentiaire de Saint-Denis.

Ali a nié en bloc sa participation au trafic et s'estime dénoncé à tort par dépit amoureux. Jurant n'avoir passé que du bon temps à la Réunion, pour les vacances : « Piña colada à la plage, jolies filles, [...] la fête tous les soirs. » « Tenir un réseau à la Réunion, c'est une folie. Les risques, c'est cinq ans ferme pour 20 g », a-t-il martelé après son interpellation, en mai, chez lui à Vénissieux (Rhône).

> **Tenir un réseau à la Réunion, c'est une folie.**
> **Ali B.**, interpellé à Vénissieux (Rhône) en mai

Bientôt des règlements de comptes ?

Installé à la Réunion, un jeune de la porte des Lilas, un certain Oualid K., dit « Samy », se chargeait quant à lui de gérer les mules à leur arrivée et d'écouler la drogue, grâce à l'entregent d'un jeune Réunionnais, Julien S., surnommé « Moka ». En tout, neuf personnes ont été mises en examen dans le cadre de ce dossier, ce que n'a pas non plus souhaité confirmer le parquet. Pour l'heure, la Réunion semble épargnée par les gros règlements de comptes entre trafiquants, même si quelques affaires, de plus en plus courantes, témoignent de frictions autour de la revente. « Il n'y a pas encore de guerre des territoires, observe un officier du STPJ. Mais ça va peut-être arriver, vu la manne financière en jeu. »



LP/SÉBASTIEN GIGNOUX

De 2,5 kg en 2019, les quantités de cocaïne interceptées aux douanes réunionnaises ont bondi à 16 kg en 2022, 30 kg en 2023, et déjà 28,4 pour 2024.

COCAÏNE | Les saisies multipliées par dix en quatre ans

Sébastien Gignoux
Correspondant à la Réunion

C'EST DÉSORMAIS UN RITUEL. Chaque année, avant les grandes vacances, le préfet de la Réunion présente à la presse le bilan des opérations antistupéfiants. Car depuis cinq ans environ, les trafics de résine de cannabis, d'ecstasy, et surtout de cocaïne ont pris une ampleur considérable dans ce département ultramarin. Au point de susciter les inquiétudes des autorités. « Historiquement limitée à la jeunesse dorée de la côte ouest et les milieux festifs, la cocaïne est entrée depuis dans toutes les couches sociales, y compris les plus modestes, avec son lot de dépendances, de troubles du comportement et d'endettement », observe le Dr David Mété, chef du service addictologie au CHU de la Réunion.

De nombreuses détenues métropolitaines

« On est à un point de bascule », confirme Pierre Grignon, directeur régional adjoint des douanes, qui pointe une « croissance quasi exponentielle des saisies depuis cinq ans ». De 2,5 kg en 2019, les saisies de cocaïne ont bondi à 16 kg en 2022, 30 kg en 2023, et déjà 28,4 pour 2024. « À la différence de beaucoup de départements métropolitains, la Réunion n'est pas un territoire de flux mais un point de chute, où tout ce qui arrive est consommé », souligne Pierre Grignon.

Du côté des parquets réunionnais, le mot d'ordre est à la fermeté. « C'est presque une guerre », lançait ainsi en juillet dernier Olivier Clémençon, procureur de Saint-Pierre, préoccupé par « l'installation des trafics et, derrière, des réseaux criminels internationaux ». Résultat, le quartier pour femmes du principal centre pénitentiaire de l'île se retrouve surpeuplé « avec un tiers des détenues qui sont de jeunes métropolitaines sans attaches locales et qui ont du mal à s'intégrer, ce qui fait augmenter les incidents », note Vincent Pardoux, secrétaire régional FO Pénitentiaire.

Les organisations parisiennes s'associent aux caïds locaux

Les trafiquants parisiens sont de plus en plus en nombreux à prendre leurs quartiers à la Réunion. « On voit de plus en plus de gars des cités qui viennent s'installer à l'année pour réceptionner les mules, organiser la revente et la remontée d'argent. Pas des gros bonnets, mais des ouvriers qui viennent superviser le business en s'associant avec des petits caïds locaux », illustre un avocat de Saint-Denis, chef-lieu de l'île, qui défend plusieurs « stupeux » d'Île-de-France incarcérés à la Réunion. « Avec ces types, il y a un véritable transfert de pratiques », note Me Louis Weinling Gaze, avocat pénaliste dionysien.

Depuis 2020, une antenne locale de l'Ofast (Office antistupéfiants) a été déployée afin de recouper les informations et démanteler ces réseaux. « Il n'y a pas encore de grosses structures identifiées, mais l'île devient peut-être une annexe pour les réseaux franciliens, note Ludivine Fathi, magistrate référente stups au parquet de Saint-Denis. On va chercher les têtes en métropole quand les éléments le permettent, mais ce sont souvent des réseaux cloisonnés, avec des architectures complexes. » À l'autre bout de la chaîne, du côté des consommateurs, on s'active aussi : la préfecture et l'agence régionale de santé lanceront en fin d'année une campagne de sensibilisation aux dangers de la cocaïne. Une première dans l'île.

PARIS | XIIe Rony M. a été condamné ce mardi à vingt ans de réclusion pour tentative de meurtre. **La victime** a témoigné et a raconté l'ultraviolence subie par les prostituées.

« Il m'a attrapée et m'a coupé la gorge »

Carole Sterlé

ELLE DÉGRAFE le haut de sa chemise pour montrer la cicatrice en relief qui lui barre la gorge. Quinze centimètres, de l'oreille au cou, qui lui rappellent chaque jour l'horreur du 9 juin 2022. Elle a mal quand elle mange, mal quand il fait froid, elle a pensé au suicide. Elle s'est gavée de Tramadol pendant des mois, mais rien n'y fait. Depuis deux ans, elle n'arrive toujours pas à trouver le sommeil.

Joy*, la prostituée égorgée au bois de Vincennes (Paris, XIIe), se tient là, en larmes mais debout, devant les jurés de la cour d'assises de Paris. Silhouette sage en ensemble pantalon gris, fines tresses, le visage presque poupin, elle hésite à croiser le regard de celui qu'elle pensait être un client ordinaire. Son avocate ne l'avait encore jamais vu pleurer. « Pourquoi moi ? » implore Joy, Nigériane de 32 ans, par la voix d'une interprète en anglais, « I need justice » (J'ai besoin de justice).

Sa survie, elle la doit d'abord aux autres prostituées, à commencer par sa « best friend », compatriote au nom prédestiné, Precious, 26 ans. Joy ne l'avait pas dit à sa famille, mais elle avait été prostituée dès son arrivée en France en 2019, victime de traite, avec une dette à cinq chiffres : 25 000 € pour le passage, 30 000 € pour sa proxénète qui empochait l'intégralité des passes. En 2021, elle voit enfin le bout et achète un camion avec Precious. Être à deux, au bois, c'est plus sûr. « Quand une est à l'extérieur, l'autre en profite pour se reposer », explique Precious, à la barre, legging et blouson en fausse fourrure. Elle faisait « six à huit clients par nuit ».



La victime avait été attaquée dans sa camionnette par Rony M., un agent de sécurité scolaire. *(Illustration)*

Quand Joy fait monter son agresseur, Precious se repose à l'arrière sous une couverture. « Il m'a demandé le tarif, j'ai dit 20 €, il a dit *Let's go (Allons-y)*, j'ai ouvert le camion, il m'a donné deux billets de 10 €, je lui ai demandé de retirer ses vêtements, j'ai récupéré le préservatif dans mon sac à main, j'allais me retourner mais il m'a attrapée par le cou et m'a coupé la gorge », mime Joy. Elle appelle Precious à l'aide. « Il ne savait pas que j'étais là, j'ai attrapé ce monsieur par le dos, j'ai voulu le retenir mais il a pu se dégager », se souvient cette jeune femme, presque étonnée qu'autant de personnes s'intéressent à leur sort.

« Les clients tabassent les filles jusqu'à les blesser »

Elle regarde fixement l'accusé plus grand qu'elle. « J'ai vu un objet tomber, je ne savais pas que c'était un couteau. » Joy réussit à s'extraire du camion, elle alerte avec le peu de voix qu'il lui reste, elle perd beaucoup de sang. L'agresseur s'enfuit, oubliant ses lunettes et le cutter, qui a glissé sous le lit. Son ADN le trahira.

Pendant ce temps, une prostituée appelle les secours : « Une personne a fait le couteau, mon amie va mourir. » Le policier ne comprend pas, demande et redemande si elle saigne… Joy agonise. Une prostituée l'embarque jusqu'au commissariat. La suite, c'est ambulance, hôpital, trachéotomie, opération…

Forcément, Joy a repensé à cet homme qui l'avait menacée cinq jours plus tôt. Il voulait récupérer ses 20 €, elle n'était pas d'accord, le rapport avait duré 40 minutes… De colère, elle lui avait dit que « Dieu le jugerait », il l'avait tabassée et avait promis de revenir lui faire la peau. « Ça arrive souvent, dit Precious. Les clients tabassent les filles jusqu'à les blesser, mais avec un couteau, c'est la première fois. »

« Et vous ne déposez pas plainte ? » demande le président. « Souvent, quand on appelle la police, elle ne vient pas. À partir du moment où c'est des prostituées, ils s'en fichent et se déplacent pas », répond la jeune femme. « Les femmes de l'ombre, on peut les violenter, les violer, les tuer en silence », plaide Me Kathleen Taieb, l'avocate de Joy, à qui il arrive d'accompagner les prostituées pour que leurs plaintes soient enregistrées.

Mais Rony M. n'avait rien à voir avec cette histoire. « Elle ne m'avait rien fait, je reconnais… » répond l'accusé, désolé de ne pas pouvoir s'exprimer plus. Il a reconnu être l'auteur de cette tentative de meurtre à l'ouverture du procès.

Il raconte un soir de déprime, au point de vouloir « se suicider ou faire du mal à quelqu'un ». Deux grammes de cocaïne, de l'alcool. Il dit qu'il s'est rendu au cimetière de Montreuil sur la tombe de son amoureuse, morte l'année d'avant. Puis a pris la direction de Vincennes pour avoir une relation sexuelle avec une prostituée, un rituel mensuel quand la paye tombe. Il est agent de sécurité et fait traverser les enfants.

L'accusé « ne se déresponsabilise pas »

Joy lui plaît, il aime les femmes avec des formes, assure-t-il, peinant à expliquer pourquoi il a dégainé son cutter. « Je me suis aperçu qu'il y avait quelqu'un dans le camion, j'ai pensé à un piège… Et comme ma mère se prostituait, tout ça m'est revenu, j'ai eu un sentiment de dégoût », ajoute-t-il. Son avocate, Me Camille Tardé, pense que la réponse se trouve dans sa vie « faite d'abandon, de mort, de violence ». « Il ne se déresponsabilise pas, assure-t-elle, c'est le début de l'introspection, ça va être long. »

Mais pour l'accusation, faute de mobile, c'est un « ovni judiciaire ». « Le mobile est si peu discernable qu'on ne peut être qu'inquiet en termes de récidive », estime l'avocate générale Sylvie Kachaner. Selon elle, « il y a un fil à tirer sans doute dans le dégoût exprimé », « un problème avec la femme vulnérable ». Rony M. a déjà été condamné pour agression sexuelle et tentative de viol en Guadeloupe. C'est sa deuxième cour d'assises. En récidive, il encourait la perpétuité.

La cour est allée au-delà des dix-huit ans requis, prononçant une peine de vingt ans de réclusion avec un suivi sociojudiciaire de cinq ans. Joy l'a appris par téléphone dans l'après-midi. Elle était auprès de son bébé et de son conjoint. Elle a accouché il y a deux semaines et a définitivement quitté la prostitution, en espérant régulariser sa situation. Precious a obtenu un titre de séjour, elle est scolarisée dans le sud de la France.

* Le prénom a été changé.

> Souvent, quand on appelle la police, elle ne vient pas. À partir du moment où c'est des prostituées, ils s'en fichent et se déplacent pas.
>
> **Precious,** ex-prostituée

Les plus lus du « Grand Parisien » sur leparisien.fr

1. « Elle a rapporté 17 000 € à son mac » : placée en foyer, sa fille de 17 ans est victime de prostitution
2. Meurtre de Philippine, retrouvée enterrée dans le bois de Boulogne à Paris : l'étudiante est morte asphyxiée
3. À Seine-Port, six collégiens qui s'engagent à ne pas utiliser de smartphone reçoivent… un téléphone gratuit

Rédactrice en chef Laurence Allezy
Rédacteur en chef adjoint Hervé Dacquet
Chef(fe)s de service Fanny Bonjean, Frédéric Choulet, Olivier Debruyne
Chef(fe)s d'édition départementale Julien Barbare (60), Romain Chiron (95), Rémy Calland (94), Florent Hélaine (75), Mathieu Janin (92 et 93), Florian Niget (91), Mickaël Sizine (78), Hugues Tailliez (77)
Pour contacter la rédaction www.leparisien.fr/contact/
Publicité les Echos-le Parisien Médias - **Publicité départementale** 01.87.39.82.81.
Pour vendre Le Parisien (commerçants) srcdiff@teamdiffusion.fr

94 | CRÉTEIL Les obsèques de William, décédé dans un accident de voiture alors que le rappeur conduisait sous l'emprise de stupéfiants, auront lieu en cette fin de semaine. Luc Dogbey, son père, témoigne.

« Je n'ai pas de colère envers Koba LaD »

Frédéric Naizot



LP/FRÉDÉRIC NAIZOT

Malgré la douleur, Luc Dogbey, le père de William, fait preuve d'une profonde compassion.

UN ACCIDENT de la route a brutalement emporté son fils de 30 ans. William était assis aux côtés du rappeur Koba LaD lorsque celui-ci a percuté un poids lourd à l'arrêt sur une bretelle de station-service, à Créteil (Val-de-Marne). Il conduisait une berline sportive de luxe, sous l'emprise de stupéfiants, et il est aujourd'hui mis en examen pour homicide involontaire et incarcéré.

« Il y a deux vies brisées. Celle de William qui ne reviendra pas. Et celle de Koba. Pour lui, il appartient à la justice de décider de dire le droit. Mais je n'ai pas de colère envers lui », confie Luc Dogbey, à quelques jours des obsèques de son fils, qui doivent avoir lieu en fin de semaine à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise). « Je sais que c'est un accident et que ce n'était pas volontaire. Il a 24 ans. Ce qui lui arrive est aussi dramatique pour lui », confie-t-il, faisant preuve d'une empathie saisissante. « Très honnêtement, je suis malheureux pour lui. William n'aurait pas aimé qu'il se retrouve dans cette situation. »

Sa foi l'aide dans cette épreuve

William avait 11 ans lorsque la famille Dogbey, « une famille ordinaire et aimante » dit-il, s'est installée à Jouy-le-Moutier, en 2005. Le garçon n'a pas insisté dans les études pour suivre une formation d'opticien après le collège, puis a travaillé dans une boutique du centre commercial des 3-Fontaines à Cergy. « Très jeune, William était passionné par le monde de la mode, du mannequinat, de la chanson. Il a fait lui-même quelques morceaux et courait les castings. Il est apparu dans quelques publicités. Il a fini par connaître du monde dans le milieu qu'il aimait. Il a gagné la confiance d'artistes », explique son père qui décrit un enfant discret qui ne se mettait pas en valeur sur les réseaux sociaux. « Cela lui suffisait. Effectivement, il a passé sa vie dans l'ombre de celle des autres, sans chercher à se mettre en avant. »

Sa relation avec Koba laD était récente. « Ils étaient amis depuis à peu près un an. C'est le frère du mis en cause qui avait sollicité William afin qu'il s'occupe de lui, qu'il puisse lui donner un cadre, des repères. C'était son job, pour qu'il puisse travailler plus sereinement, évoluer, préparer un nouvel album... » Un travail de styliste, de coach, qui portait ses fruits selon le père, auprès d'un jeune rappeur déjà condamné dans le passé pour un accident de voiture à Marseille, impliqué dans une expédition punitive contre un ancien manager et une rixe en boîte de nuit. « On commençait à sentir la patte de William qui me disait : *Ne t'inquiète pas, papa, il ne sera plus le même Koba. On va voir un Koba nouveau.* Il l'aidait à tourner la page du passé. Pour l'avoir vu quelques fois, j'avais de la sympathie pour lui. »

> **Depuis deux ans, il m'est arrivé beaucoup de catastrophes. Je perds mon fils...**
> **Luc Dogbey,** le père de William Dogbey

Luc Dogbey se souvient que les deux hommes étaient passés à la maison, peu de temps avant l'accident. « Je crois qu'on était contents de se revoir. Koba me disait : *Tonton, l'album est prêt. Le clip aussi.* C'était alors l'aboutissement de quelque chose, le début d'une nouvelle aventure. » Luc Dogbey se souvient d'une conversation aux accents prémonitoires. « On a discuté de choses et d'autres et il se trouve qu'on a aussi parlé d'accident mortel sur la route. Il était intéressé par la moto. Je lui ai dit de faire attention, de passer son permis avant de prendre une moto. »

« Depuis deux ans, il m'est arrivé beaucoup de catastrophes. Je perds mon fils... » Chrétien pratiquant, Luc Dogbey reconnaît que sa foi l'aide dans cette épreuve. « Bien sûr, la douleur est là. J'ai aussi des moments de faiblesse, des larmes qui viennent. Des questionnements. Ce n'est pas normal de partir à 30 ans. Mais je surmonte cela parce que je ne suis pas seul. Alors avec ceux que l'on perd, on se dit au revoir, et à plus tard... »

PARIS | VIe L'homme se comportait comme un bourreau domestique. Il a été mis en examen.

L'Émirati des beaux quartiers accusé de violer son épouse

Julien Constant

DROGUÉE, battue et violée par son mari. En somme une plongée dans l'enfer domestique de ce couple, originaire des Émirats arabes unis, qui vivait dans les beaux quartiers de Paris. Un homme de 40 ans a été maintenu, ce mardi, derrière les barreaux par la chambre de l'instruction parisienne. Cheveux bruns et chemise blanche, Nasser avait été écroué, le 6 septembre, après sa mise en examen pour « un viol et de multiples violences » sur son épouse. « Votre profil psychologique pose question et on attend qu'une expertise soit réalisée pour se faire une idée de votre dangerosité », remarque le président.

Le 1er septembre, une femme originaire des Émirats arabes unis pousse la porte du commissariat du VIe arrondissement pour déposer plainte contre son époux. Le couple est en France pour accompagner la fille de monsieur. Cette adolescente de 14 ans doit séjourner à Paris pour y subir des greffes de peau.

Selon l'accusation, tout commence le 31 août, quand le couple se dispute dans un café de Montparnasse. Le quadragénaire tend à son épouse une pilule qui devrait l'aider à se détendre. Lorsqu'ils rentrent chez eux, l'homme en serait venu aux mains, donnant coups de pied et de poing avant de commencer à l'étrangler. Dans la soirée, ils se rendent dans une boîte de « striptease ». Toujours selon la plaignante, Nasser lui donne une nouvelle pilule qu'elle conserve en cachette. Après la soirée, le mari exige une fellation brutale, puis des actes sexuels dégradants qui font saigner la victime. Elle se réfugie dans la salle de bains et stoppe l'hémorragie avec des serviettes. Elle attend que son bourreau s'endorme et fuit chez sa sœur.

Des traces de strangulation

Cette dernière appelle une ambulance qui conduit la blessée à l'hôpital Cochin. Le certificat médical est sans appel, il relève des hématomes, des traces de strangulation et une plaie au rectum. La victime dénonce des faits de violence réguliers depuis 2022 : des coups sur la tête ayant entraîné un traumatisme crânien avec des vomissements et des pénétrations avec des objets. Elle évoque un état comateux provoqué par les médicaments que lui donnait Nasser. Cette femme pense qu'il a abusé d'elle cinq ou sept fois alors qu'elle était lourdement droguée. L'analyse de la gélule révèle qu'il s'agit de « HCC », une drogue interdite en France.

Le suspect est interpellé le jour même dans le logement. Les forces de l'ordre y trouvent d'importantes traces de sang. Le suspect est placé en garde à vue, mais soutient qu'il a peu de souvenirs. Sur les rapports avec son épouse, il confirme qu'ils sont quotidiens. Sur le sang, il évoque les règles de sa femme et un saignement de nez. Et au final, il réfute les violences et le viol.

« Il y a des choses fausses dans ce qu'elle raconte », assure-t-il dans le box de la cour d'appel. Son avocate a rappelé que sa fille, actuellement chez son oncle dans son pays d'origine, a besoin de son père pour que ses soins soient menés à bien. Elle rappelle que l'épouse de son client s'est réfugiée aux États-Unis et déclare qu'il n'y a aucun risque que les faits se reproduisent.

Avis de Décès

SAINT-PIERRE-LÈS-NEMOURS (77)

Nicole VIEZZI, son épouse,
Jérôme VIEZZI et Magali VIEZZI,
Céline et Freddy GOUÉ,
Aurélie et Cédric ALLARD,
Vanessa VIEZZI
et Nicolas GRÉGOIRE,
ses enfants,
Dorian, Lucas, Célia,
Loane, Joy et Sacha,
ses petits-enfants,
Jacqueline CHABOTEAU,
sa belle-mère,
Ses frères et sœurs,
beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Et toute la famille,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Albert VIEZZI

survenu le lundi 23 septembre 2024, à l'âge de 71 ans.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 27 septembre 2024, à 15H00, au cimetière nouveau de Saint-Pierre-lès-Nemours, où l'on se réunira.

POMPES FUNÈBRES PREVAUTAT
45390 PUISEAUX
02 38 33 61. 66
WWW.PFPREVAUTAT.FR

MAILLY-LE-CHÂTEAU (89)
PUTEAUX (92)

Didier et Arlette LEFEVRE,
Bruno et Martine LEFEVRE,
Ses neveux,
Jérémy, Gaby, Margot, Thomas,
Ses petits-neveux et nièces,
Ainsi que toute la famille,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Denise BROCA

survenu le vendredi 20 septembre 2024, à l'âge de 94 ans.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 septembre 2024, à 15H00, en l'église Saint-Adrien de Mailly-le-Château, suivie de son inhumation, dans sa sépulture de famille.

Condoléances sur registre.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

P.F. ARNAUD MARIN
91490 MILLY-LA-FORÊT
01 80 85 57 57
WWW.PF-AMARIN.COM

MIREBEAU (86)
PUTEAUX (92)

Evelyne, son épouse,
Cédric, Erika, ses enfants,
Nicolas, son gendre,
Julien, Olivier, ses petits-enfants,
Claudie, sa sœur,
Roland, son oncle,
Ainsi que toute la famille
et ses amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Jean-Louis PELLETIER

survenu à l'âge de 73 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 septembre 2024, à 10H30, en l'église Notre-Dame de Mirebeau.

Jean-Louis

repose à la chambre funéraire Barraud, à Mirebeau.

Ni fleurs ni plaques.

La famille remercie à l'avance toutes les personnes qui s'associeront à sa peine.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

P.F. BARRAUD
86110 MIREBEAU
05 49 50 47 77

SOUPPES-SUR-LOING (77)

Mme Ginette VIRATELLE,
son épouse,
Françoise, Philippe,
Marie-Christine,
ses enfants et leurs conjoints
Cristelle et Patrick,
Laure, Léane, ses petites-filles,
Nicolas, son petit-fils et Mélanie,
Mme Madeleine CORMEROIS,
sa sœur,
M. Christian VIRATELLE, son frère,
Mme Danielle LEGROS,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. André VIRATELLE

survenu le mercredi 18 septembre 2024, à l'âge de 88 ans.

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 26 septembre 2024, à 14H30, en l'église de Souppes-sur-Loing, où l'on se réunira. Son inhumation aura lieu dans le caveau de famille, au cimetière de la Vallée de Souppes-sur-Loing.

Pas de plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

P.F. BRILLANT
77460 SOUPPES-SUR-LOING
01 64 29 30 41

NANGIS (77)

Mme Sylvette JACOB,
sa compagne,
Ses nièces,
Ainsi que toute sa famille,

ont la tristesse de vous annoncer le décès de

M. Michel RIO

survenu le vendredi 20 septembre 2024, à l'hôpital de Provins, à l'âge de 83 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Nangis, le vendredi 27 septembre 2024, à 10H30.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

POMPES FUNÈBRES ROC ECLERC
77130 MONTEREAU-FAULT-YONNE
01 64 32 69 79
WWW.GROUPE-ROC-ECLERC.COM

QUIMPERLÉ (29)
CLOHARS-CARNOËT (29)
BEYNES (78)

Nous avons le chagrin de vous faire part du décès de

Mme Henriette GASSE
née QUÉLO

survenu à l'âge de 92 ans.

De la part de

Maurice (†), son époux,
Bernard et Valérie,
Gilles (†), ses enfants,
Thomas et Paul,
ses petits-enfants,
Et toute la famille

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 25 septembre 2024, à 10H30, en l'église Saint-Martin de Beynes, suivie de l'inhumation à l'ancien cimetière de Beynes.

Henriette

repose à la chambre funéraire du Pays de Quimperlé, visites libres.

La famille remercie tout le personnel soignant pour son accompagnement.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Condoléances sur www.ouest-france.fr/obseques

POMPES FUNÈBRES DU PAYS DE QUIMPERLÉ
29300 QUIMPERLÉ
02 97 34 18 88



Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2024 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 – 75 -77 – 78 – 91 – 92 – 93 - 94 - 95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 14 décembre 2023 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 387€ HT - (SAS) 193€ HT - (SASU) 138 € HT - (SNC) 214 € HT - (SARL) 144€ HT - (EURL) 121€ HT - (SOCIETE CIVIL) 216 € HT – (SCI) 185 € HT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAC -Transfert du siège social - Changement de gérant – Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation – reconstitution du capital : 106 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AJ: 132€ HT – Changement de dénomination – Transformation de la forme sociale – Mouvements - cessions d'actions – résiliation du bail commercial : 193€ HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 149€ HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 108€ HT - Changement de patronyme : 56€ HT. Tarification au caractère (espace inclus) pour certaines modifications voir arrêté du 14 décembre 2023 : 60 (0,189€ HT) – 75/92/93/94 (0,232 € HT) – 91 /77/78/95 (0,221€).

Marchés + de 90 000 Euros

Identification de l'organisme qui passe le marché :
MME LAURENT Lydie
Groupe CDC Habitat

GIE GRAND PARIS HABITAT

DMO - DP2, 33 avenue Pierre Mendès-France, 78190 Paris cedex 13

Objet du marché :
Réhabilitation de 20 logements à Paris 11ème en milieu occupé, 146-148 rue de la Roquette en corps d'état séparés

Durée du marché :
12 mois (période de préparation de chantier comprise)

Nombre et consistance des lots :
Lot 1 : ECHAFAUDAGE / GROS OEUVRE / STRUCTURE METALLIQUE / ITE et RAVALEMENT FACADES
Lot 2 : COUVERTURE / ETANCHEITE
Lot 3 : FINITIONS INTERIEURES
Lot 4 : CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE
Lot 5 : ELECTRICITE CFO / CFA
Lot 6 : PAYSAGE

Procédure de passation :
Procédure adaptée

Critères de sélection :
Valeur économique de l'offre / prix - 70 points
Mémoire technique - 25 %
Mémoire RSE - 5%

Date limite :
Date limite de réception des offres : 21/10/2024 à 12h00

Renseignements divers :
Renseignements à demander dans les conditions précisées au règlement de consultation

Adresse Internet du profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_XILyDi8xlj

Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication :
20/09/2024

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL

Avis rectificatif

Section 1 : Référence de l'avis initial
Avis relatif à : TRAVAUX DIVERS DE PRESTATIONS DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS A LA TOUR EIFFEL

Section 2 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur :

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL

Type de Numéro national d'identification : SIRET
N° National d'identification : 48262252900048
Ville : Paris
Code Postal : 75015
Groupement de commandes : Non

Section 3 : Identification du marché
Intitulé du marché : TRAVAUX DIVERS DE PRESTATIONS DE VOIRIE ET RESEAUX DIVERS A LA TOUR EIFFEL
Code CPV principal
Descripteur principal : 45111200
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Travaux divers de prestations de voirie et réseaux divers à la tour Eiffel
Accord-cadre multi-attributaire (2 titulaires) à marchés subséquents.
Il est conclu sans minimum avec un maximum de 5 200 000 euro(s) HT sur sa durée totale, reconduction potentielle comprise.
Sur sa période initiale, l'accord-cadre est conclu sans montant minimum avec un maximum de 2 600 000 euro(s) HT

Section 4 : Informations rectificatives
Renseignements relatifs aux rectificatifs du marché et/ou des lots :
En lieu et place du 30/09/2024 - 12H00, il convient de prendre en considération le 21/10/2024 - 12H00, comme date limite de réception des offres.
Date d'envoi du présent avis : 20/09/2024
Mots clés: Tous corps d'état

Constitution de société

Aux termes d'un ASSP en date du 13/09/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PLACEA IMMO
Objet social : outes prestations d'agent immobilier et de tous services de conseil immobilier, d'accompagnement d'entreprises et toutes opérations de transaction immobilière sur tous biens immobiliers
Siège social : 11, rue Yvon Villarceau, 75116 PARIS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS PARIS
Président : PLACE Mathieu, demeurant 11, rue Yvon Villarceau, 75116 PARIS
Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société.

Le 15/07/2024, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société de participations financières de profession libérale par actions simplifiée d'architectes
DENOMINATION :

TEVAIROA

CAPITAL : 1.500 euros
SIEGE : 3 rue de l'Eure - 75014 PARIS
OBJET : la détention de parts ou actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession d'architecte
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation
PRESIDENT : Madame Clémentine SEMETE demeurant 3 rue de l'Eure à 75014 PARIS
IMMATRICULATION : au RCS de PARIS
Pour avis,

Divers société

BCRH & ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 300 000 €
Siège social : 3, rue d'Héliopolis - 75017 PARIS
490 092 574 R.C.S. PARIS

AVIS DE FUSION

La Société BCRH & ASSOCIES a établi en date du 24 mai 2024 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la Société HCC – HANS CONTRÔLE CONSEIL et-ou H2C, absorbée, Société par Actions Simplifiée au capital de 55 000 €, dont le siège social est à PARIS (75017), 3, rue d'Héliopolis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 388 927 345 R.C.S. PARIS.
Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 31 mai 2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 30 juin 2024.
En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la Société BCRH & ASSOCIES étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la Société HCC – HANS CONTRÔLE CONSEIL et-ou H2C depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la Société BCRH & ASSOCIES la Société HCC – HANS CONTRÔLE CONSEIL et-ou H2C s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.
Le mali de fusion s'élève à 454 917 €.
Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1er juillet 2023, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la Société depuis le 1er juillet 2023 jusqu'au 30 juin 2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la Société BCRH & ASSOCIES et considérées comme accomplies par la Société BCRH & ASSOCIES depuis le 1er juillet 2023.

Pour avis,
Le Président

RADES

SAS au capital de 10 000 €
Siège social :
55 AVENUE BUGEAUD
75116 PARIS
483 137 717 RCS PARIS

Par décision du 01/09/2024, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social au 43, rue de Naples 75008 PARIS à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'art. 4 des statuts.
Mention faite au RCS de PARIS

SAINT HONORE PROPRIETE

SARL au capital de 10.000 euros
Siège social :
231 rue Saint Honoré
75001 PARIS
918 477 613 RCS PARIS

Le 17 septembre 2024, l'Associé unique statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la société bien que les capitaux propres soient devenus inférieurs à la moitié du capital.
Mention faite au RCS de PARIS

HCC – HANS CONTRÔLE CONSEIL ET-OU H2C

Société par Actions Simplifiée dissoute par fusion simplifié au capital de 55 000 €
Siège social :
3, rue d'Héliopolis - 75017 PARIS
388 927 345 R.C.S. PARIS

AVIS DE DISSOLUTION

La Société HCC – HANS CONTRÔLE CONSEIL et-ou H2C a établi par acte sous signature privée en date du 24 mai 2024 un projet de fusion avec la Société BCRH & ASSOCIES, Société absorbante, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 300 000€, dont le siège social est à PARIS (75017), 3, rue d'Héliopolis, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 490 092 574 R.C.S. PARIS.
Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 31 mai 2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 30 juin 2024.
En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la Société BCRH & ASSOCIES étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la Société HCC – HANS CONTRÔLE CONSEIL et-ou H2C depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce, la Société HCC – HANS CONTRÔLE CONSEIL et-ou H2C s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée.

Pour avis,
Le Président

SAS FLORENCE D'ALMEIDA
SAS au capital de 100 €
Siège social : 9 RUE DES COLONNES
75002 PARIS
RCS PARIS 982 629 917

L'assemblée générale extraordinaire du 31/08/2024 a décidé la dissolution volontaire de la société à compter du 31/08/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Madame D'ALMEIDA Florence, demeurant 81 avenue Paul Vaillant Couturier, 94800 VILLEJUIF et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce PARIS.
FLORENCE D'ALMEIDA

RABBYTE

SAS au capital de 20 € Siège social : 154 Rue d'Alésia 75014 PARIS RCS PARIS 900235573

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 22/09/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 01/10/2024, il a été nommé liquidateur(s) M GUILLIN Nathan demeurant au 154 Rue d'Alésia 75014 PARIS et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de PARIS.

Avis Divers

publilégal® AFFICHER-PUBLIER-COMMUNIQUER
1 rue Frédéric Bastiat - 75008 Paris
www.publilegal.fr
Tél : 01.42.96.09.43

VILLE DE PARIS

Direction de l'Urbanisme
CONSEIL DE PARIS

APPROBATION DE LA MODIFICATION DU DOSSIER DE REALISATION ET DU PROGRAMME DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA ZAC GARE DES MINES-FILLETTES
A PARIS 18ème ARRONDISSEMENT

Par délibérations du Conseil de Paris n°2024 DU 53 1°, 2° et 3° en date des 8, 9, 10, 11 et 12 juillet 2024 ont été approuvées la modification du dossier de réalisation et la modification du programme des équipements publics de la ZAC Gare des Mines-Fillettes.

Ces délibérations sont affichées pendant 1 mois à l'Hôtel de Ville et à la mairie du 18ème arrondissement de Paris.

Un dossier dématérialisé comportant ces délibérations, accompagnées de leurs annexes, est consultable à la Mairie de Paris, Direction de l'Urbanisme – Bureau Accueil et Service à l'Usager (BASU) – 6 promenade Claude Lévi-Strauss - Paris 13ème - 1er étage, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Ce dossier est également intégralement mis en ligne sur le site internet ***http://www.paris.fr***

EP 24-582 / contact@publilegal.fr

PARIS | Un ouvrage en surplomb des voies va être remplacé, engendrant des perturbations du 25 au 27 octobre et lors des week-ends des 2 et 23 novembre. Il faudra reporter ses déplacements.

Le trafic sera perturbé à la Toussaint en gare du Nord à cause… d'un pont

Marie-Anne Gairaud

VOUS AVIEZ PRÉVU de partir quelques jours pendant les vacances scolaires de la Toussaint ? Alors attention, parce qu'une journée noire se profile le vendredi 25 octobre en gare du Nord avec des conséquences sur le réseau RATP. Les perturbations auront lieu jusqu'au 27 octobre ainsi que du vendredi 1er novembre au dimanche 3 novembre et le week-end des 23 et 24 novembre.

En cause, un chantier titanesque lancé pour remplacer le pont ferroviaire de Saint-Denis intégré au faisceau de voies de l'axe Nord francilien. Les opérations, délicates, vont entraîner de lourdes répercussions sur le trafic de l'ensemble des lignes desservies par la gare du Nord. Les RER B et D, les lignes H et K et les TER Paris-Laon et Paris-Beauvais seront concernés. L'interconnexion des RER B et D sera suspendue gare du Nord. Aucun RER D ne circulera entre Châtelet et Gare-du-Nord, ce qui ne manquera pas de susciter une forte affluence sur la ligne 4 du métro entre les deux stations.

Des renforts sur les lignes de métro

Pour pallier cette réduction de trafic, l'autorité organisatrice des transports franciliens, Île-de-France Mobilités (IDFM), a prévu des renforts sur les lignes 4, 5 et 14 du métro. Par ailleurs, les habituels usagers du RER B seront invités à prendre le métro à La Courneuve (métro 12). Les services de bus seront également renforcés sur le secteur, notamment le bus 150, mais également le Roissybus. Des bus seront également prévus entre Crépy-Dammartin et Esbly, en Seine-et-Marne.

« D'habitude, les chantiers sont menés de nuit mais, là, les travaux sont d'une telle ampleur qu'ils vont aussi avoir lieu de jour », a expliqué ce mardi le préfet de région, Marc Guillaume, en présentant le dispositif pour limiter l'impact de cet énorme chantier. La préfecture, la SNCF et IDFM reprennent en chœur le refrain de la période olympique : pour mieux se déplacer, il va falloir anticiper.

Le représentant de l'État en Île-de-France le précise sans ambages : « Pour ces opérations de la Toussaint, en particulier la journée du vendredi 25 octobre, il faut que ceux qui peuvent éviter de se déplacer le fassent afin que ceux qui ont un besoin impératif de prendre ces lignes puissent voyager. Et évidemment, les heures de pointe *(6 h 30-9 h 30 et 16 h 30-19 heures)* sont à contourner si possible ».


SNCF RÉSEAU

La construction va venir remplacer l'ancienne, qui datait de 1894. Elle sera montée de nuit et de jour.

C'est un pont centenaire qui est à l'origine de toutes ces perturbations. « Il faut le remplacer sinon nous allons finir par avoir des problèmes de fiabilité », explique Jean-Pierre Farandou, le président du groupe SNCF. « On est sur un endroit stratégique puisqu'on intervient au-dessus du faisceau de lignes le plus voyagé d'Europe avec 1 400 trains par jour. Les deux grandes lignes de RER B et D passent en dessous, tandis que la ligne K et le Paris-Laon passent dessus », détaille le patron. Les travaux permettront aussi d'adapter les navettes de la future liaison aéroportuaire CDG Express.

De nouvelles opérations en février

Le futur ouvrage, un pont Warren, du nom de son inventeur américain, sera assemblé sur place. Les poutres arriveront les unes après les autres. « C'est un énorme pont : il fera 143 m de long *(quand un terrain de foot mesure 100 m)*, pèsera 1 800 tonnes et sa hauteur sera de 16,5 m soit l'équivalent d'un immeuble de quatre-cinq étages ! » précise encore Jean-Pierre Farandou.

Les opérations de cet automne consisteront à installer les appuis provisoires du pont. Mais le chantier ne s'arrêtera pas là. Dès le mois de février, de nouvelles opérations auront lieu et engendreront à nouveau des perturbations de trafic du 14 au 17 février puis du 21 au 24 février.

Les perturbations à prévoir

Plan de transport prévu aux heures de pointe le vendredi 25 octobre et les week-end du 26 octobre, du 2 et du 23 novembre (soit x % de l'offre habituelle)

RER

Ligne		
B	Nord de la ligne	9 trains/h (45 %)
	Entre Gare-du-Nord et Denfert-R.	1 train sur 2 (50 %)
	Sud de Denfert-R.	1 train sur 2 (70 %)
D	Nord de la ligne	6 trains/h (50 %)
	En complément, vers le nord	2 trains au départ de St.-de-France
	Depuis Paris-Nord	Stade-de-France non desservi
	Entre Gare-du-Nord et Châtelet	Aucun train
	Entre Châtelet et Gare-de-Lyon	Trafic très réduit

Transilien

Ligne	
H Ligne H	11 trains/h, omnibus (55 %)
K Ligne K	Aucun train depuis et vers Paris

TER

Ligne	
Paris-Laon	1 à 2 trains le matin et le soir
Paris-Beauvais	1 train/h

Sources : IDFM, SNCF • Le Parisien-Infographie.

PARIS | Lundi, le nouveau ministre des Transports avait exprimé son scepticisme face au projet.

Périph limité à 50 km/h : la Ville dit être dans son droit

Alexis Bisson

LES RELATIONS se tendent déjà entre la Ville de Paris et le nouveau ministre des Transports, qui a pris ses fonctions lundi. En cause, l'interview accordée par ce dernier au « Parisien ». François Durovray (LR) y rappelait son scepticisme face à la volonté d'Anne Hidalgo (PS) d'abaisser la vitesse maximale autorisée sur le périphérique à 50 km/h. « On trouve un peu dommage que le nouveau ministre prenne ses fonctions en créant une polémique bien inutile, confie Patrick Bloche (PS), le premier adjoint d'Anne Hidalgo. C'est un peu bizarre qu'il réagisse sans prendre le recul nécessaire. Il faudrait que François Durovray ait à l'esprit qu'il n'est plus président du conseil départemental de l'Essonne. »

Le ministre des Transports expliquait au « Parisien » ne pas croire aux bienfaits d'une telle mesure. « La préoccupation de réduction du bruit et de la pollution est tout à fait légitime, concédait-il à notre journal. Mais je ne suis pas convaincu. Les études montrent que ce n'est pas forcément la bonne façon d'y parvenir. » Avant d'enfoncer le clou : « Cela ne sert à rien de restreindre la circulation s'il n'y a pas d'alternative. »

Mais ce qui heurte surtout dans les couloirs de l'Hôtel de Ville, c'est que François Durovray remet en cause la légitimité d'Anne Hidalgo à prendre pareille décision. S'il disait vouloir « échanger avec la maire de Paris sur le sujet », il ajoutait aussitôt que « le périphérique n'est pas uniquement l'infrastructure des Parisiens ». Lançant aussi : « Je pense que ce n'est pas une décision que la maire de Paris peut prendre seule. »

« Nous ne sommes pas des amateurs »

Les déclarations du nouveau ministre des Transports seront-elles de nature à bouleverser le calendrier que s'est fixé la Ville ? Non, assume la municipalité. « La maire est dans son droit, martèle Patrick Bloche. Nous ne sommes pas des amateurs. Cette mesure a fait l'objet d'une analyse juridique extrêmement fouillée. Nous sommes totalement sereins. » Alors que nombre d'observateurs estiment que cet abaissement de la vitesse relève de la compétence étatique, la Ville se base sur une loi du 28 février 2017 pour affirmer avoir le droit pour soi.

Ce texte législatif, relatif au statut de Paris, visait alors à rapprocher la répartition des compétences entre le préfet de police et le maire, au sujet de la verbalisation du stationnement payant ou de la gestion des fourrières. La loi de 2017 avait donné à la maire des compétences en matière de police spéciale de la circulation et du stationnement. Ce sont celles-ci qu'invoquent aujourd'hui les élus pour affirmer le bien-fondé juridique de la mesure. Suffisant pour passer outre un éventuel refus des autorités ? « Si l'État conteste cet arrêté, il pourra toujours l'attaquer, élude Patrick Bloche. Nous sommes toujours dans un État de droit. »